



NORMANDIE



Plan de paysage du Prébocage

Diagnostic



Novembre 2019

SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES

Préambule.....	3
Qu'est-ce qu'un Plan de paysage ?	3
Une méthode d'élaboration collaborative : le Plan de paysage sera ce que nous en ferons ensemble.....	3
Les représentations culturelles	7
1.1.1. Pré-Bocage, une terre riche et nourricière	8
1.1.2. Une campagne ponctuée de châteaux et d'édifices religieux..	8
1.1.3. Une campagne vivante et habitée	9
1.1.4. Un paysage de collines sur un socle rocheux.....	11
1.1.5. Un territoire meurtri, martyrisé mais reconstruit.....	13
Les perceptions sociales touristiques	14
1.1.6. Un paysage parcouru et pratiqué	14
1.1.8. Un patrimoine gastronomique.....	15
1.1.9. Un territoire témoin de l'activité de l'homme	15
1.1.10. Des activités de loisirs marquantes.....	16
Préambule méthodologique	19
Une approche des éléments de paysages en relation avec les perceptions sociales	19
Des ateliers du paysage avec la population et les acteurs du territoire....	19
Convention de lecture du document	19
Un Paysage vert et vallonné, un territoire riche de sa biodiversité	21
Une géologie ancienne qui charpente le territoire	21
Un climat tempéré océanique qui donne au paysage ses camaïeux de verdure	21
Une vraie diversité de mise en valeur des sols	21
Des variations bocagères où l'on se perd avec délice.....	23
La haie comme motif de base du paysage bocager	23
Un réseau qui structure la pente et adapte le climat	23
Des chemins creux de qualité	23
L'eau discrète mais omniprésente	25
Un château d'eau naturel qui se distingue par son patrimoine	25
Une terre nourricière et une agriculture qui dessinent des paysages ruraux contrastés	27

Une économie agricole variée qui modèle le paysage.....	27
Un bâti traditionnellement diffus et des bourgs ruraux en repères dans le paysage	29
Les apports en paysage des études et procédures d'urbanisme : le PLUi Secteur Est	29
Des typologies de bourgs qui se déclinent suivant l'occupation du coteau.....	30
Les paysages bâtis de pied de coteaux	30
Structuration du bâti sur le pied de coteau	31
Les bourgs étages sur le coteau	32
Les paysages bâtis de bourgs perchés	33
Les tissus bâtis de la reconstruction	34
Fonds de vallées et reconstruction : Aunay-sur-Odon.....	35
.....	35
Une relation charnelle au territoire qui se transmet de génération en génération	37
Conclusion : un paysage diversifié, des variations	39
Unité paysagère des vallées prébocagères de l'Odon	44
Limites paysagères.....	46
Éléments de paysage et structure paysagère	46
Un plateau ondulé découpé par des vallées amples et larges	46
Paysage ouvert de grandes cultures sur les plateaux calcaires.....	46
Des vallées bocagères et boisées au patrimoine riche.....	46
Etagement des bourgs et hameaux à l'appui des vallons secondaires ..	46
Des infrastructures et des zones d'activités marquantes	46
Ambiances paysagères des crêtes boisées du synclinal bocain	48
Dynamiques d'évolution	53
Unité paysagère des crêtes boisées du synclinal bocain.....	54
Limites paysagères.....	57
Éléments de paysage et structure paysagère	57
Paysage animé de monts boisés et de crêtes puissantes marquant la clé de voûte du synclinal bocain.....	57
Un écrin forestier ponctué de landes.....	57
Un château d'eau naturel	57
Un réseau distendu de bourgs et hameaux	57
Un plateau agricole suspendu.....	57
Un riche patrimoine discret dans le paysage	57
Ambiances paysagères des crêtes boisées du synclinal bocain	58

Dynamiques d'évolution	61
Unité paysagère des collines bocagères entre Seullès et Drôme.....	63
Limites paysagères.....	65
Éléments de paysage et structure paysagère	65
Un paysage de collines et de vallées parallèles orienté Sud-Ouest/Nord-Est	65
Des vallées au paysage structuré par une trame bocagère	65
Des bourgs en promontoire qui dominent le paysage	65
Des prés vergers encore nombreux	65
Un paysage rural contrasté.....	65
Ambiances paysagères des collines bocagères entre Seullès et Drôme ...	66
Dynamiques d'évolution	69
Unité paysagère du bassin méridional.....	71
Limites paysagères.....	73
Éléments de paysage et structure paysagère	73
Une pénéplaine faiblement ondulée	73
L'eau très présente dans le paysage	73
Un maillage bocager encore dense dans les vallées	73
Des grandes cultures ouvrant les paysages du plateau	73
Une structure de l'habitat très diffuse en hameaux successifs.....	73
Des prés vergers de pommiers à l'appui des hameaux.....	73
Ambiances paysagères du bocage du Bessin méridional	74
Dynamiques d'évolution	77
Un paysage en évolution sous l'action de l'homme.....	80
Vers une banalisation des paysages ?	80
Une terre d'ancrage ou un paysage de passage	80
De la diversité des points de vue au projet collectivement partagé	80
Une attente d'une certaine qualité de paysage	80
Un décalage entre les attentes et la réalité du paysage	80
Un paysage support de loisirs et de bien-être	81
Accompagner l'évolution des paysages, mais comment ?.....	81
Le mode d'accès au paysage, quels impacts ?	81
Un paysage virtuel	81
Quel rapport direct au paysage ?.....	81

PREAMBULE

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PAYSAGE ?

« Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien (...) Il constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social et que sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun ».

Préambule de la Convention européenne du paysage, Florence, 20 octobre 2000

« Le Plan de paysage est **une démarche volontaire**, portée par une collectivité qui invite les acteurs de son territoire à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire. Cette démarche vise à remettre au cœur du processus ce qui fait l'originalité et la richesse d'un territoire et qui par ailleurs est porteur de sens pour les populations : le paysage.

Elle permet à une collectivité de **se donner les moyens d'articuler et de décliner une politique cohérente à l'échelle de son territoire**, en matière d'urbanisme, de transports, d'infrastructures, d'énergies renouvelables, etc., au regard des objectifs de qualité paysagère qu'elle s'est fixée.

Le plan de paysage permet **d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective**, transversalement aux différentes politiques à l'œuvre sur un territoire et de définir le cadre de cette évolution. C'est pourquoi le Plan de paysage a vocation à être réalisé en amont des documents sectoriels ou d'aménagement et de planification, sur le territoire concerné.

Fondé sur la **définition d'Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)**, le Plan de paysage traduit la stratégie paysagère du territoire, laquelle tient compte des « aspirations des populations » et qui se **traduit plus concrètement par un plan d'action**. Il est élaboré en concertation avec les acteurs du territoire - habitants, acteurs socio-économiques et personnes publiques associées. Le plan de Paysage permet de guider les décisions d'aménagement et les évolutions du paysage, en faisant dialoguer en amont les acteurs sur un territoire pour qu'ils **dessinent, ensemble, les contours du paysage de demain.** »

Source : Club Plan de Paysage, Ministère du Développement Durable

UNE METHODE D'ELABORATION COLLABORATIVE : LE PLAN DE PAYSAGE SERA CE QUE NOUS EN FERONS ENSEMBLE

La démarche du Plan de paysage s'appuie sur la connaissance et la reconnaissance des paysages et de leurs évolutions et met en avant la co-construction pour définir une stratégie d'aménagement du territoire. La méthode d'élaboration est fondamentalement participative et privilégie l'échange avec les acteurs et usagers du territoire pour comprendre les paysages mais aussi faire émerger des porteurs de projets ou d'action. Elle se décline en trois temps qui peuvent se chevaucher pour s'adapter aux besoins du processus de réflexion et d'élaboration du Plan de paysage :

UN DIAGNOSTIC « VECU » ET PROSPECTIF QUI MET EN AVANT LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Ce diagnostic s'appuie sur une reconnaissance du territoire (une synthèse documentaire, un travail de terrain, des entretiens, etc.). Il met aussi à contribution les acteurs du territoire à travers des ateliers de réflexion destinés à faire émerger les grandes valeurs paysagères du territoire, à appréhender les perceptions des dynamiques paysagères et à envisager le devenir des paysages. Ce diagnostic fait ressortir les usages du territoire pour comprendre comment ils participent à la construction ou la transformation des paysages et en font la richesse. Le volet diagnostic a été ici très largement étayé par les éléments de diagnostic réalisés dans le cadre des documents d'urbanisme récents (PLUi et SCOT) de Pré-Bocage Intercom. Il est présenté sous la forme de trois volets complémentaires et intimement liés, qui traduisent l'ensemble des dimensions, à la fois objectives et subjectives, du paysage :

- Les représentations culturelles et touristiques du paysage qui renvoient aux images archétypales et symboliques du paysage et qui révèlent ce qui est mis en avant pour le tourisme,

- Les représentations sociales des paysages qui révèlent les éléments dans lesquels les habitants se reconnaissent et leurs appréhensions de l'évolution des paysages,
- La définition d'unités paysagères qui permettent d'envisager les identités et les diversités paysagères de manière partagée et synthétique.

IDENTIFICATION DES ENJEUX ET DEFINITION DU PROJET PAYSAGER (OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE)

A partir du constat réalisé et partagé dans le diagnostic, des ateliers de travail avec les élus et les acteurs du territoire permettent de faire émerger les enjeux de l'évolution des paysages (ce que l'on gagne ou ce que l'on perd) et de se confronter à la réalité du territoire. Il s'agit notamment d'envisager le paysage de demain pour en guider les évolutions et ainsi définir une stratégie politique avec des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) pour le territoire. Ces OQP pourront trouver une traduction directe dans les documents de planification (PLUi - SCOT).

DEFINIR UN PROGRAMME D'ACTIONS POUR LE PAYSAGE

Tout le travail avec les partenaires durant cette phase consiste à décliner les objectifs de qualité paysagères en actions opérationnelles. Il s'agit véritablement de cibler les acteurs qui peuvent engager matériellement, financièrement, logistiquement ou politiquement des moyens (financiers, techniques, humains) pour mettre en œuvre des actions qui doivent permettre d'atteindre les objectifs de qualité paysagère définis au préalable. La concertation et les échanges dans cette phase de travail permettront de rédiger le Plan de paysage pour que celui-ci devienne l'outil opérationnel de la communauté de commune en matière de paysage et d'aménagement du territoire.



Fig. 1 Ondulations de grandes cultures au Nord d'Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay)

RAPPEL DES MOTIVATIONS INITIALES DU PLAN DE PAYSAGE

Extraits du dossier de candidature du plan de paysage

Situé dans le département du Calvados, le territoire de Pré-Bocage Intercom bénéficie d'une situation stratégique, à mi-chemin entre Caen, Saint-Lô et Vire. La proximité des pôles urbains précités et la bonne desserte qu'offre l'A84 permettent au territoire de bénéficier d'une certaine attractivité et notamment en ce qui concerne les « rurbains », qui doivent s'approprier ces espaces.

Pré-Bocage Intercom est riche :

- d'un réseau bocager qui s'est dégradé ces dernières années,
- d'un réseau hydrographique dense,
- d'un paysage vallonné qui offre de nombreux panoramas sur les versants agricoles,
- du point culminant du département (Mont Pinçon) avec des vues qui balayent le territoire jusqu'à Bayeux,
- d'un patrimoine bâti traditionnel,
- d'un patrimoine bâti lié à la reconstruction (centres-bourgs et églises).

De plus, en matière de paysage, **le territoire est très attaché à sa ruralité et veut défendre son identité**, notamment :

- en développant le bocage vallonné qui caractérise le nord du territoire,
- en préservant la richesse des paysages de vallées qui traversent le territoire de part en part,
- en mettant en valeur le paysage du synclinal bocain, une trame naturelle de grand intérêt se déployant dans l'espace rural à partir des hauteurs du synclinal qui constitue dans cet ensemble un réservoir de biodiversité particulièrement important,
- en mettant en valeur le terroir lié .

LES ENJEUX PARTICULIERS RECENSES

- Mettre en œuvre le SCOT (DOO p 11 à 13 et 14 à 21). Le SCOT est aujourd'hui exécutoire depuis le 16 Février 2017 et il faudra mettre en œuvre ses politiques d'aménagement du territoire,

- 2 PLUi sur le territoire de Pré-Bocage Intercom, aujourd'hui exécutoire depuis le 10 janvier 2020. Le travail sur le Plan de paysage a donc permis d'enrichir leur diagnostic, compléter leur PADD et amender leur règlement écrit et graphique. Ainsi , les deux démarches sont parallèles, les deux projets d'aménagement et de développement durable (PADD) vont être rédigés fin 2017 , les règlements et les zonages courant 2018. Le Plan de Paysage pourra ainsi proposer des axes liés au paysage dans les PADD ou dans les OAP,

- Des PLU communaux existants qui définissent des zones de développement (habitat ou économique), leur application a des impacts sur le paysage bâti. Ces documents ne sont plus opposables depuis l'approbation des 2 PLUi,

- Professionnaliser et renforcer la prise en compte du paysage dans l'ADS est un enjeu majeur en préparation de l'application des règles futures des PLUi. La communauté de commune est en effet dans une phase de montée en puissance de ses services d'instruction des autorisations d'urbanisme pour lesquels les enjeux du paysage restent toujours délicats à formuler car se basant avant tout sur des aspects qualitatifs, toujours susceptibles d'être contestés,

- Mise en place de la redevance incitative sur l'ensemble du territoire de Pré-bocage,

- Le patrimoine de la reconstruction est un enjeu fort. En effet, le SCoT a positionné Pré-Bocage Intercom comme un territoire « symbole » de la reconstruction, avec les deux premières villes reconstruites,

- L'implication de la population dans la construction de la dynamique territoriale, via l'approche « Paysage et cadre de vie ».

VERS UNE POLITIQUE CONCERTÉE DU PAYSAGE

Ce territoire, majoritairement rural (23% des entreprises du territoire sont agricoles), voit les pratiques agricoles changer. Il lui faut donc mener une réflexion afin que la mutation de l'agriculture s'accompagne par une valorisation des paysages qui la caractérisent, en dialogue avec la profession agricole. Ainsi, cette valorisation doit se faire en concertation avec la population car ce paysage vécu doit pouvoir être « le paysage défendu » par sa population. Cette appropriation des notions de paysage est à la base de la réussite du projet.



Après avoir travaillé sur le SCoT à l'échelle de Pré-Bocage Intercom , les élus ont lancé une démarche de Plan Local d'Urbanisme à l'échelle des deux intercommunalités historiques (Aunay Caumont Intercom à l'Ouest et Villers-Bocage Intercom à l'Est). Lors du dossier de candidature pour le Plan de paysage, les 2 PLUi étaient au stade de l'élaboration du diagnostic. Ces 2 documents couvrent l'ensemble du périmètre de Pré-Bocage Intercom. Ce Plan de paysage va non seulement permettre d'enrichir et nourrir les 2 PLUi mais favorisera aussi la mise en œuvre d'autres actions complémentaires assurant la mise en place d'une réelle politique locale du paysage.

Les élus ont choisi de mettre le paysage dans les recommandations prioritaires du SCoT et cette volonté se traduit dans les premières prescriptions du SCoT. Cependant, le diagnostic du Plan de paysage devra montrer les répercussions de ces politiques en matière de cadre de vie.

Il a été souligné à plusieurs reprises, lors des diagnostics des PLUi, l'importance de l'attractivité de ces deux territoires, la volonté d'un dynamisme économique plus fort ET, en parallèle, le maintien d'un cadre de vie de qualité, qui est en grande partie lié à l'aspect « nature ». Il s'agit donc pour le Plan de paysage d'apporter des éléments concrets en matière de politique d'aménagement du paysage (paysage urbain ou rural) ET en matière de préservations des paysages naturels.

Enfin, il apparaît aux élus que la population s'exprime peu sur la qualité de son cadre de vie, sur les espaces publics qui lui sont chers, ou symboliques et/ou sur les espaces à améliorer. Le paysage reste trop souvent uniquement lié à l'initiative et la volonté des professionnels et des bureaux d'études sans qu'une recherche de partage d'un projet entre élus et habitants ne soit mise en œuvre. Le Plan de paysage sera conçu pour amener plus de dialogue entre la population et son territoire. Il s'agit de mettre en œuvre des outils d'animation territoriale innovants, pédagogiques et attractifs qui permettent à la population, dans toutes ses composantes (habitants, travailleurs, écoliers, commerçants, élus, entrepreneurs, ...) de s'approprier le devenir de ce territoire. La concertation, l'échange et le dialogue sont au cœur des enjeux de ce Plan de paysage.

Le diagnostic : des espaces vécus aux enjeux





LES REPRESENTATIONS CULTURELLES ET PRATIQUES SOCIALES DU PAYSAGE

LES REPRESENTATIONS CULTURELLES



Fig. 2 Eugène BOUDIN (1824-1898), Paysage. Nombreuses vaches à l'herbage, 1881-1888, huile sur bois, 23 x 32,6 cm. © MuMa Le Havre / Florian Kleinfenn



Fig. 3 Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875). Bord de mare à la gardienne de vaches, vers 1863. Huile sur Toile, 20*29 cm.



Fig. 4 "La Ferme aux cochons" de René HUET (1187-1914) – Peintre de Villers-Bocage - Mairie



Fig. 5 Le marché aux vaches. Villers-Bocage. Archives départementales du Calvados.



Fig. 6 Le marché au beurre de Le Mesnil-Auzouf (Dialan-sur-Chaine). Archives départementales du Calvados.



Fig. 7 Le marché au beurre de Le Mesnil-Auzouf (Dialan-sur-Chaine). Archives départementales du Calvados.

Les paysages de la campagne normande ont été et sont une source d'inspirations et de représentations pour de nombreux artistes. Cette vision sensible des artistes offre la possibilité de lire et de comprendre les représentations du territoire. D'autre part, ces représentations sensibles du territoire influencent, par leur rayonnement culturel, encore aujourd'hui notre perception des paysages.

A partir des tableaux du musée d'art moderne d'A. Malraux (Le Havre), de l'espace-musée Charles Léandre (Condé-sur-Noireau) et de la collection « Peindre en Normandie » de la région Normandie et des iconographies des archives départementales du Calvados, ce volet de l'étude fait la synthèse d'une vision sensible du paysage par ces représentations.

Il révèle une prédominance de la campagne bocagère avec ses différentes déclinaisons :

- Une terre riche et nourricière,
- Une campagne ponctuée de châteaux et d'édifices,
- Une campagne vivante et habitée dans un paysage de collines sur un socle rocheux.

Toutefois, l'empreinte de la bataille de Normandie et de la reconstruction ont profondément changé le paysage et marqué les esprits en changeant l'appréhension du territoire.

1.1.1. PRE-BOCAGE, UNE TERRE RICHE ET NOURRICIERE

La campagne normande a été peinte par de nombreux artistes majeurs comme Eugène BOUDIN (1824-1898) ou encore J-B C. Corot (1796-1875) mais aussi des peintres normands (Georges MOTELEY, Jacques PASQUIER, Géo LEFEVRE, François BOITARD, René HUET originaire de Villers-Bocage) faisant la part belle à la ruralité.

LES PRAIRIES BOCAGERES PATUREES

La lecture des tableaux *Paysages. Nombreuses vaches à l'herbage*, d'Eugène BOUDIN et *Bord de mare à la gardienne de vaches* de Jean-Baptiste Camille COROT propose deux visions de la campagne normande.

Eugène BOUDIN a peint une scène de vie de la campagne normande où les vaches sont mises à l'herbage dans les prairies dans son tableau *Paysages. Nombreuses vaches à l'herbage*. Les couleurs grasses employées retranscrivent le paysage d'une manière fidèle avec une palette de verts et de marrons représentant les herbes et les terres grasses et riches. Le jeu avec la lumière crue, le ciel (bleu-grisâtre) et la mare fait ressortir la robe de ses vaches normandes. Ce paysage est marqué à l'arrière-plan par des collines avec des haies et des arbres.

Le tableau *Bord de mare à la gardienne de vaches* de Jean-Baptiste Camille COROT a représenté un paysage bucolique avec l'emploi de couleurs pastel et une déclinaison de la couleur verte (la prairie, les haies et les arbres). Ceci est renforcée par les contours flous et des teintes bleutées employées pour la mare et le ciel.

Ces deux représentations picturales permettent de caractériser **un territoire avec des terres riches structurées par des prairies bocagères.**

UN PATRIMOINE GASTRONOMIQUE ET AGRICOLE

Les photographies de marché de Villers-Bocage, d'Aunay-sur-Odon (commune déléguée de Les Monts d'Aunay) et de Le Mesnil-Auzouf (commune déléguée de Dialan-sur-Chaîne) montre l'importance de ce lieu dans le territoire rythmant la vie quotidienne. Il y a différents types de marchés :

- Le marché aux bestiaux illustré par la photographie du marché aux vaches de Villers-Bocage montrant l'importance de l'agriculture au sein du territoire,
- Le marché au beurre de Le Mesnil-Auzouf (commune déléguée de Dialan-sur-Chaîne) avec la vente de produits laitiers.
- Le marché hebdomadaire comme l'illustre la photographie prise à Aunay-sur-Odon (commune déléguée de Les Monts d'Aunay) avec la présence de nombreux commerçants.

La Normandie, race de vache laitière, présente sur les différentes représentations, symbolise la **richesse du patrimoine agricole mais aussi gastronomique.**

Le peintre Guillaume FOUACE, au travers de son tableau *La Tourte entamée*, offre un échantillon du patrimoine gastronomique. Le jeu entre les textures et les teintes marrons-jaunes fait écho à la richesse de la terre mais aussi à la robe des vaches normandes.

1.1.2. UNE CAMPAGNE PONCTUEE DE CHATEAUX ET D'EDIFICES RELIGIEUX

LES CHATEAUX ET LEURS PARCS, UNE MARQUE DE NOBLESSE DANS LE PAYSAGE

La campagne de Pré-Bocage est ponctuée de châteaux datant de la période du 17^{ème} siècle et du 18^{ème} siècle. Les différentes prises de vue des châteaux et des manoirs se composent de deux éléments, l'édifice au cœur de la composition et le parc soulignant le bâti.

La photographie du château de Saint-Jean-des-Essartiers prise depuis l'étang souligne la perspective sur ce dernier faisant écho aux représentations du

château de Versailles depuis le grand canal et de Vaux-le-Vicomte depuis l'allée centrale.

Ces châteaux et ces manoirs impriment **une marque de noblesse** dans ce paysage de campagne.



Fig. 8 Le Château et son parc. Saint-Jean-des-Essartiers (Val-de-Drôme). Archives départementales du Calvados.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 9 Vue de l'abbaye de Notre-Dame d'Aunay. Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay). Source : Gallica



Fig. 10 Victor-Stanislas Lépine (1835-1892). Village dans la plaine de Caen, vers 1872. Huile sur panneau, 21.8*33.2 cm

UN PATRIMOINE RELIGIEUX MARQUANT LE PAYSAGE

La campagne normande est marquée par la présence d'un patrimoine religieux allant du calvaire à la chapelle en passant par l'église ou l'abbaye.

Pré-Bocage compte la présence de quelques édifices religieux sur son territoire dont l'abbaye de Notre-Dame d'Aunay (Les Monts d'Aunay). Une estampe de cette dernière a été dessinée par Louis BOUDUN en 1706. L'édifice s'inscrit au sein d'un paysage de collines et de bocage où sa silhouette joue un rôle de repère dans la campagne.

Dans son tableau *Village dans la plaine de Caen*, le peintre Victor-Stanislas LEPINE a représenté un paysage bocager avec des prairies traversées par un cours d'eau. Une silhouette au teinte grise se détache en arrière-plan qui est le clocher de l'église du village.

Cette représentation picturale souligne l'importance du clocher en tant qu'élément d'identification du village dans le paysage.

Le paysage est marqué par le patrimoine bâti religieux, ayant un **rôle de repère dans la campagne** mais aussi **d'identification du village**.

1.1.3. UNE CAMPAGNE VIVANTE ET HABITEE

J-B Camille COROT a représenté une scène de vie dans le tableau *Rue du village en Normandie* avec la rencontre de deux personnes. Les teintes grisâtres et marrons reflètent un savoir-faire en termes de bâti avec les toits de chaumes et des bâtiments en terre cru. Cette peinture offre un regard sur une partie de la campagne normande.

La photographie du bourg du Livry-le-Vieux (actuellement, Livry, commune déléguée Caumont-sur-Aure) permet d'avoir une représentation plus précise de la campagne de Pré-Bocage. Le patrimoine bâti est composé de bâtiments en pierre et de toits en tuiles. L'espace public est divisé avec une route large et des bas-côtés enherbés.

La carte postale de la rue Saint-Martin de Caumont-Eventé (commune déléguée Caumont-sur-Aure) offre une vision complète de cette campagne avec la présence de commerces en rez-de-chaussée desservie par un tramway à vapeur.

La campagne vivante et habitée se décline avec des villages agricoles et des villes commerçantes desservies par le tramway et également par le train favorisant les échanges avec Caen et le reste de la France.

Cette campagne est aussi un lieu de ressourcements et de loisirs, avec la présence de colonies durant les vacances estivales comme l'illustre la carte postale ci-dessous.

Fig. 11 Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875). Rue du village en Normandie, vers 1865. Huile sur toile, 20*29.2cm

Fig. 12 Vue sur le bourg de Livry-le-Vieux. Archives départementales du Calvados.

Fig. 13 Carte postale : Le Tramway- Arrêt de l'église. Caumont-l'Eventé. Archives départementales du Calvados.



Fig. 14 Colonie de Courvaudon (Calvados). Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay). Archives départementales du Calvados.

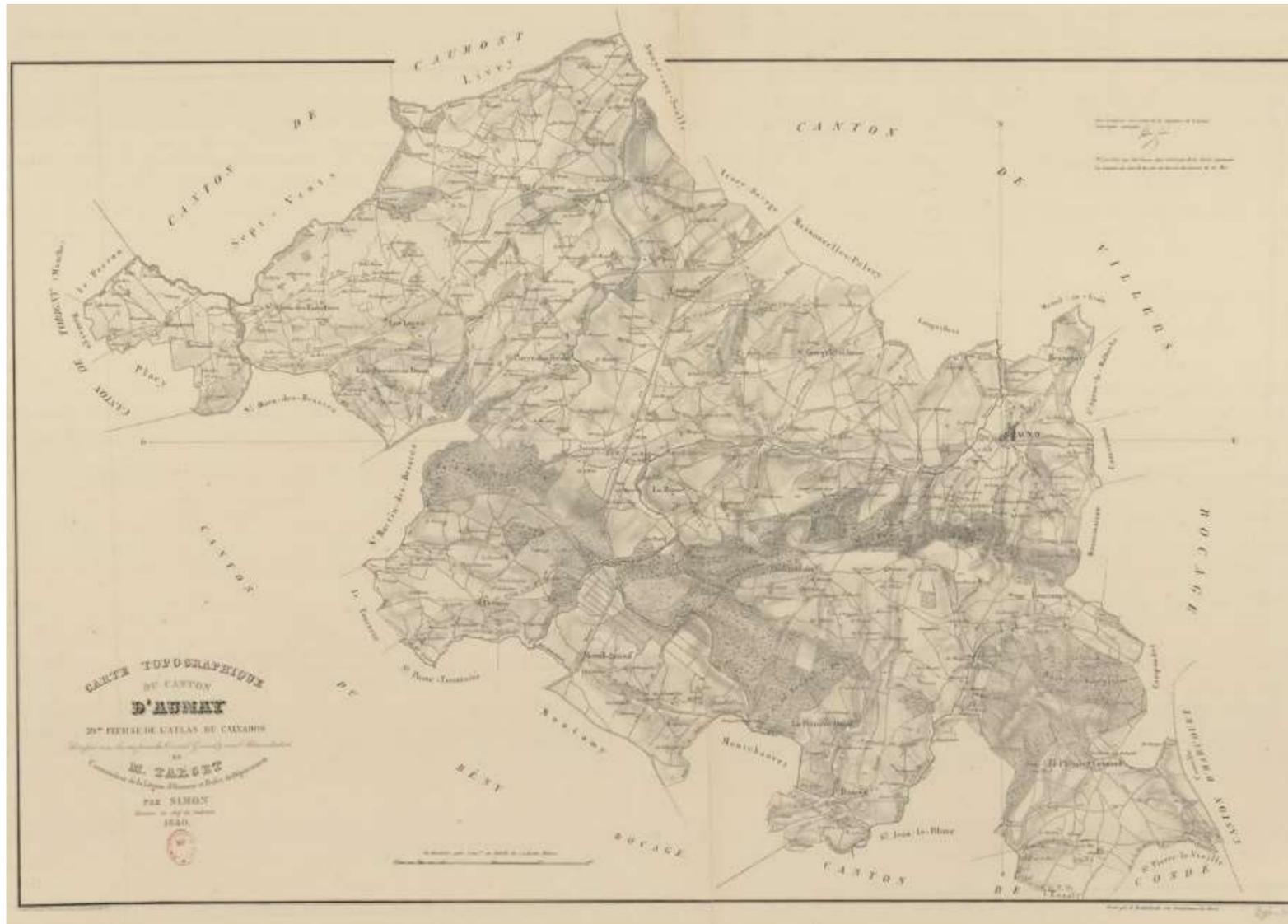


Fig. 15 Les Ardoisières. Caumont-Eventé (Caumont-sur-Aure). Les archives départementales du Calvados.

1.1.4. UN PAYSAGE DE COLLINES SUR UN SOCLE ROCHEUX

Le paysage de Pré-Bocage est façonné par des collines avec des prairies bocagères sur un socle rocheux.

La lecture de la carte topographique du canton d'Aunay (1840) montre un paysage vallonné et traversé par des cours d'eau avec la présence de boisements. Ce dernier est symbolisé par le Mont Pinçon, qui est décrit dans *l'Étude de la végétation du mont Pinçon (Calvados), recherches écologiques, phytosociologiques et phytogéographiques sur les phanérogames et les bryophytes* sous la direction Alain Lecointe et Michel Provost comme suit :

« Le Mont Pinçon fait partie du grand synclinal de la zone bocaine, lequel détermine une série de lignes de crêtes traversant d'Est en Ouest tout le Sud du département du Calvados. Il se trouve à 6 kilomètres au Sud d'Aunay-sur-Odon par la route de Condé-sur-Noireau qui le franchit presque à son sommet, entre Roucampes et le Plessis-Grimoult (voir fig. 1). Dans cette partie, le synclinal forme deux lignes de crêtes :

- L'une, au Nord, continue de Thury-Harcourt à Jurques avec comme points culminants, le Mont d'Ancre (331 m) et le Signal d'Ondefontaine (327 m) ;
- L'autre, au Sud, fragmentée et dans l'ensemble moins élevée sauf en ce qui concerne le massif du Mont Pinçon. Il se dresse comme un belvédère repérable de très loin aux environs, surtout depuis l'installation du relais de télévision de Basse-Normandie en 1956 dont la dernière antenne, érigée dix ans plus tard, s'élève à 220 mètres au-dessus du sol »

D'autre part, la première moitié du 19^{ème} siècle voit l'émergence d'une filière d'extraction du schiste à Caumont-Eventé. Cette exploitation du sous-sol s'arrêta à la fin du 19^{ème} siècle à la suite de l'échec de l'industrialisation de la filière et à la concurrence des Ardoisières de Trélazé (Maine-et-Loire).

Bibliographie :

- *Lecoinge, Alain (1943-). s. d. « Étude de la végétation du mont Pinçon (Calvados), recherches écologiques, phytosociologiques et phytogéographiques sur les phanérogames et les bryophytes, par Alain Lecoinge et Michel Provost, ... », 236.*
- *Robin, Christelle. 1999. « Les ardoisières de Caumont l'Éventé. Histoire d'un passé oublié ». Annales de Normandie 49 (3): 227-36. <https://doi.org/10.3406/annor.1999.1214>.*

1.1.5. UN TERRITOIRE MEURTRI, MARTYRISÉ MAIS RECONSTRUIT



Fig. 16 Villers-Bocage en ruine après les bombardements des 29 et 30 juin 1944. Villers-Bocage. Archives départementales du Calvados.



Fig. 17 Rue Pasteur, Villers-Bocage. Années 1950. Les archives départementales du Calvados.



Fig. 18 Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay) en ruine après les bombardements du 12 Juin 1944. Les Monts d'Aunay. Source : REUTERS/UK National Archives



Fig. 19 Vue sur cœur de bourg d'Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay) en 2014. Les Monts d'Aunay. Source : REUTERS/Chris Helgren

Lors de la bataille de la Normandie, le 13 juin 1944, une première division blindée britannique entre dans Villers-Bocage pour la libérer mais une contre-attaque allemande est réalisée. Cette première tentative se solde par un échec et marque le premier acte de la bataille de Villers-Bocage.

Dans l'optique de libérer Caen, le général Montgomery veut ouvrir deux fronts, un à l'est de Caen et un deuxième à l'ouest vers Villers-Bocage. Les journées du 29 et 30 juin 1944 sont marquées par les bombardements où 1350 tonnes de bombes sont déversées sur le territoire.

Les 13, 14 et 20 Juillet 1944, il y a de nouveaux bombardements pour éliminer les dernières poches de résistances allemandes. Villers-Bocage est détruite à 90%, le château et quelques maisons sont restés debout.

Le territoire fut fortement marqué, comme Aunay-sur-Odon détruite à 90%, lors des bombardements du mois de juin 1944 où seul le clocher de l'église restera intact.

La fin de la deuxième guerre mondiale marqua le début de la reconstruction des villes et des villages de la Normandie. La photographie recolorisée de la rue Pasteur à Villers-Bocage illustre ce renouveau avec la présence de l'automobile, symbole de modernité, et une émergence d'un nouveau patrimoine bâti sur le territoire au travers des bâtiments publics (mairie, église, ...).

LES PERCEPTIONS SOCIALES TOURISTIQUES

L'étude des pratiques touristiques, des orientations politiques en matière de tourisme et surtout l'analyse des guides touristiques font ressortir une identité marquée par l'Histoire, les paysages façonnés par la nature et les hommes.

« Bienvenue dans le Bocage Normand et Pays de Condé ! Ici, de nombreux irréductibles villages gaulois résistent depuis toujours au tourisme de masse, à une heure du Mont-Saint-Michel et des Plages du Débarquement : des paysages champêtres, des chemins bucoliques, des lacs et les méandres de la Vire, un patrimoine riche et varié... Vous pourriez presque croiser un authentique viking au tournant d'un chemin... »

Guide touristique 2018 des offices de tourisme du Bocage Normand et du Pays de Condé.

Cet extrait de l'édito du guide touristique Bocage Normand et du Pays de Condé, dont fait partie Pré-Bocage Intercom, illustre une volonté de proposer des pratiques touristiques différentes et de se distinguer des sites emblématiques.

1.1.6. UN PAYSAGE PARCOURU ET PRATIQUE



Fig. 20 Passage de l'Ajon. Circuit 21 : Vallée de l'Ajon. Les Offices de Tourisme du Bocage Normand et du Pays de Condé.

L'image du bocage est investie avec des pratiques sportives et de loisirs dans une approche touristique tournée résolument vers la nature et ses paysages.

A PIED

Pré-Bocage est traversé par le GR (Grande Randonnée) 221, le GRP (Grande Randonnée de Pays) Tour de la Suisse Normande et compte de nombreuses propositions de circuits pédestre par exemple :

- Vallée de l'Ajon,
- Le Sentier des Bruyères,
- Les balcons de l'Odon,
- De l'Ecanet vers la Seulline,
- Le plateau de Clairefontaine.

Les différentes propositions de randonnées sur le territoire représentent plus de 700km de chemins balisés. Ils longent les prairies bocagères et traversent les vallées et la forêt domaniale de Valcongrain. Cette pratique est relayée au travers des topoguides, des dépliants et est référencée sur les sites de randonnées.

A VELO

La Normandie est traversée par différentes véloroutes comme la Vélo Francette avec le tronçon Normandie-Atlantique ou encore l'EuroVélo 4 sur le littoral. Un des itinéraires proposés est le véloroute des plages du Débarquement au Mont-Saint-Michel où deux tronçons traversent le territoire sur 43 km de Tilly-sur-Seulles en passant par Villers-Bocage à La Ferrière-Harang.

D'autre part, un circuit vélo « Les hautes vallées de la Seulles » est proposé traversant les communes de Caumont-sur-Aure, Les Loges et Cahagnes. Cette boucle offre, sur les 34,5km, une vue sur le patrimoine bâti avec, par exemple, la maison d'enfants de Pierre Rayer, Anctoville mais aussi sur les prairies.

A CHEVAL

En 1407, à la suite d'une tentative d'assassinat, Guillaume le Conquérant quitte Valognes pour rejoindre Falaise en réalisant le périple en une journée.

En 2015, il est mis en place un itinéraire de randonnée équestre long de 208 km reliant la Baie des Veys (Gefosse-Fontenay) à Falaise suivant le tracé de l'épopée de Guillaume Le Conquérant. Il parcourt Pré-Bocage de Monts-en-Bessin au Mont Pinçon sur 31km.

La photographie du passage de l'Ajon met en avant la pratique de la randonnée sous toutes ses formes, avec une dimension contemplative plus que réellement sportive.

1.1.7. UNE TERRE DE MEMOIRE



Fig. 21 Ancienne abbaye Saint-Etienne, Le Plessis-Grimoult (Les Monts d'Aunay). Septembre 2013. Ouest France

De Guillaume Le Conquérant à la 2^{ème} Guerre Mondiale, Pré-Bocage est un territoire marqué par l'histoire et son patrimoine bâti en atteste. La photographie de l'ancienne abbaye Saint-Etienne Le Plessis-Grimoult (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay), datant du 12^{ème} siècle, est un exemple avec son prieuré, le jardin fortifié et le site archéologique montrant les vestiges de l'ancien château.

La valorisation de cette histoire prend différentes formes avec les visites des cimetières militaires de la 2^{ème} Guerre Mondiale mais aussi la découverte, de manière ludique, des fresques de la ferme du Loterot à Cahagnes sur les batailles d'Hastings et de Normandie.

Cette mémoire est vivante au travers de manifestations comme les fêtes médiévales de Banneville-sur-Ajon (Malherbe-sur-Ajon) avec un banquet, un théâtre ou encore avec la possibilité de vous replonger au Moyen-Age en dormant dans un campement.

Pré-bocage est une terre où le patrimoine prend vie au travers des différentes animations proposées.

1.1.8. UN PATRIMOINE GASTRONOMIQUE



Fig. 22 Carte « La route des traditions ». Les offices de tourisme du Bocage Normand et du Pays de Condé.



La Route des Traditions

Fig. 23 Photographie de couverture de La route des Traditions. Juin 2018



Fig. 24 Affiche de la Balade Gourmande. La Route des Traditions. Juin 2018

Des producteurs et des artisans se sont regroupés au sein d'une association « La route des traditions » qui a pour but, depuis 1986, de promouvoir les techniques de production, les savoir-faire ainsi que les produits agricoles et artisanaux.

A l'échelle du territoire, elle prend la forme de visites des exploitations avec différentes animations proposées comme la dégustation de produits issus de la ferme mais aussi d'un évènement annuel « la balade gourmande ». Ces activités sont promues par les différents offices du tourisme.

La photographie de la couverture de La Route des Traditions illustre un patrimoine gastronomique et artisanal riche. Les produits traditionnels sont la pomme avec sa déclinaison en alcool (calvados, cidre, liqueur, ...), l'andouille de Vire ou encore la production de viandes bovines. Ce terroir est enrichi par la production de produits à base de canard (foie gras, ...), du fromage de chèvres ou encore les escargots.

Cette déclinaison de produits permet la **création d'un paysage gastronomique** mettant en valeur la richesse de la terre.

1.1.9. UN TERRITOIRE TEMOIN DE L'ACTIVITE DE L'HOMME

Les hommes et les femmes ont marqué de leur empreinte et façonné le paysage du Pré-Bocage avec l'agriculture. Ce territoire a aussi connu l'exploitation de son sous-sol pour l'extraction et la vente d'ardoises qui a pris fin au 19^{ème} siècle. Aujourd'hui, le Souterroscope des Ardoisières, situé à Caumont l'Eventé (commune déléguée de Caumont-sur-Aure), retrace l'histoire de l'activité du site avec une scénographie particulière. Cette dernière propose de remonter le temps, de la création du monde à l'exploitation des ardoises lors de la visite des différentes salles.

Villers-Bocage a sur son sol la présence d'une usine textile Bernard-Solfin, anciennement SAS Bernard Philips, produisant des tricots hauts-de-gamme. Ce savoir-faire est mis en valeur par des visites de l'atelier et des productions.

De l'ardoise au textile, Pré-Bocage est un territoire qui est le **témoin de l'activité de l'homme**.

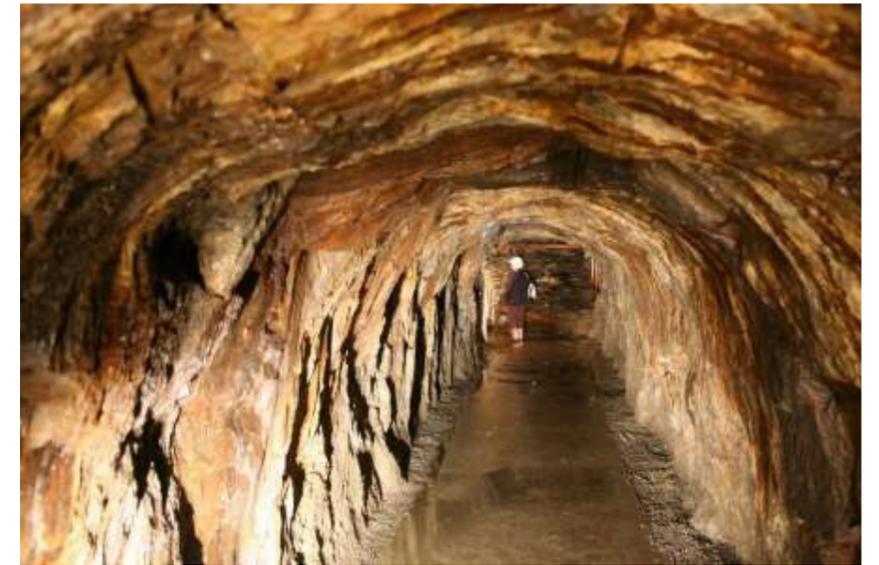


Fig. 25 Photographie d'une galerie, le Souterroscope des Ardoisières. Caumont l'Eventé (Caumont-sur-Aure). Source : Calvados Tourisme



Fig. 26 Photographie de la salle des machines de l'usine textile SAS Bernard Philips. Villers-Bocage. Source : Calvados Tourisme.

1.1.10. DES ACTIVITES DE LOISIRS MARQUANTES



Fig. 27 Photographie des loups blancs du parc zoologique de Jurques. Source : Ouest France



Fig. 28 Carte postale du Viaduc de la Souleuvre traversé par le train de la ligne Vire- Caen. Source : AJHackett



Fig. 29 Photographie du Viaduc de la Souleuvre. Source : Camping Bois & Marais

Le parc zoologique de Jurques, commune déléguée de Dialan-sur-Chaine, a été créé en 1997 sur le lieu-dit La Cabosse, une ancienne exploitation minière. Celui-ci est le fruit du déménagement du parc zoologique de Lessay (Manche). Ce lieu s'étend sur 15 hectares avec 700 animaux venant des cinq continents. Au-delà de la traditionnelle visite, il propose différentes activités avec, par exemple, être dans la peau d'un soigneur pour les enfants.

A la limite du territoire de Pré-Bocage, se trouve le viaduc de la Souleuvre, ancien ouvrage ferroviaire de la ligne Vire-Caen dessiné par Gustave EIFFEL. Ce pont fut déclassé dans les années 60, le tablier métallique fut démantelé en 1970. En 1990, un néozélandais, AJ HACKETT, propriétaire de l'entreprise éponyme, décide de racheter le site et d'installer, sur une des piles, un spot de saut à l'élastique. Lors d'une interview à une chaîne de télévision locale, il dit qu'il a choisi ce site par rapport au paysage et son état de conservation.

Aujourd'hui, le viaduc de la Souleuvre propose différentes activités allant du saut à l'élastique à la balançoire dans le vide et en passant par de la luge ou la visite d'un jardin des sens sans chaussures.

Le parc zoologique de Jurques et le viaduc de Souleuvre proposent des activités de loisirs marquantes. Ces derniers permettent de renforcer et de diversifier une offre touristique riche.

Cette richesse du patrimoine et les perceptions touristiques de Pré-Bocage s'inscrivent dans la continuité et dans le prolongement de l'identité forgée sur le paysage de bocage et l'histoire du territoire. Pré-Bocage, en s'associant avec l'Intercom de la Vire au Noireau, a su mettre en valeur son territoire en proposant des pratiques touristiques riches, diversifiées et destinées à un large public. Ces dernières s'inscrivent pleinement dans l'offre touristique du Calvados et de la Normandie.



CONNAISSANCE ET RECONNAISSANCE DES ELEMENTS DU PAYSAGE



Le détail des ateliers

	Lieu	Date et heure	Nombre de participants
Atelier 1	Villers-Bocage	11 octobre 2018 14h00 à 16h30	33
Atelier 2	Aunay-sur-Odon	11 octobre 2018 18h00 à 20h30	17
Atelier 3	Aunay-sur-Odon	12 octobre 2018 9h30 à 12h00	28



PREAMBULE METHODOLOGIQUE

UNE APPROCHE DES ELEMENTS DE PAYSAGES EN RELATION AVEC LES PERCEPTIONS SOCIALES

Un paysage est composé d'éléments forts qui le caractérisent. Une approche courante des paysages consiste à aborder la question de ces éléments avec des méthodes empruntées à la géographie. Cette restitution propose plutôt de mettre en avant la perception sociale des acteurs et des habitants du territoire.

Ce volet d'étude met donc en exergue une approche sociologique qui s'est appuyée sur des ateliers d'expression des perceptions et des évolutions mis en place en amont de cette phase de diagnostic paysager. Cette démarche participative a eu pour objectif principal de recueillir l'ensemble des perceptions, ressentis, attentes vis-à-vis du secteur concerné par l'étude de paysage, tout en en partageant plusieurs postulats.



Fig. 30 Atelier paysage du 11 octobre 2018 à Villers-Bocage

DES ATELIERS DU PAYSAGE AVEC LA POPULATION ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Pour être au plus près des acteurs et ainsi favoriser leur participation, trois ateliers distincts ont été organisés et planifiés sur deux journées consécutives (les 11 et 12 octobre 2018) à trois horaires et lieux différents (après-midi à Villers-Bocage et soirée à Aunay-sur-Odon pour la première journée, matin à Aunay-sur-Odon pour la deuxième journée). La communication autour de ces trois ateliers a été importante, de manière à donner aux personnes volontaires le choix du lieu et de l'horaire qui leur convient le mieux. Elle a permis de rassembler 78 personnes autour de la question du paysage sur le territoire.

Ces ateliers ont été organisés sous la forme de séminaires de travail alternant des temps de présentation avec l'ensemble des participants, des travaux en petits groupes et des moments de confrontation et d'échanges des idées entre l'ensemble des participants. La fin de séance de chaque atelier a permis de faire une restitution synthétique des échanges par les participants eux-mêmes.

Cette forme d'organisation a l'avantage :

- De développer des conditions propices à la réflexion ;
- D'impliquer tous les acteurs dans la démarche par un travail de production ;
- D'aboutir rapidement à un résultat partagé, tout en générant une forme de synergie entre les participants.

Cette méthode implique la constitution de sous-groupes équilibrés en nombre et en diversité. Un rapporteur par sous-groupe est désigné pour restituer la synthèse en plénière.

Ils ont été co-animés par IDEA Recherche et AVEC et se sont déroulés de la manière suivante :

- Présentation de la démarche de Pré-Bocage Intercom, de ses objectifs et de l'articulation du Plan de paysage avec les autres études/démarches en cours ou récentes ;
- Un temps d'expression individuelle des participants sur les perceptions du paysage ;
- Un temps de partage des visions de l'évolution de ces paysages en fonction de la place de chacun, en petits groupes ;
- Un temps de réflexion individuelle sur plan pour faire émerger les paysages perçus positivement ou négativement.

CONVENTION DE LECTURE DU DOCUMENT

La perception des éléments de paysage par la population locale étant primordiale pour l'appréhension de ceux-ci, nous avons choisi, dans ce document, de ne pas la dissocier du travail d'analyse du paysagiste et de l'urbaniste. Aussi, pour ne pas amalgamer ce qui est de la parole reçue et de l'expertise (pour ne biaiser ni l'une ou l'autre), nous avons pris comme convention d'écriture et donc de lecture :

- Ce qui est écrit **en police italique** correspond au travail de synthèse de ce qui a été produit dans **les ateliers de perception sociologique**,
- Ce qui est écrit en **police normale** correspond au **travail d'étude du paysagiste et de l'architecte**.



Fig. 31 Atelier paysage du 12 octobre 2018 à Aunay-sur-Odon (Les Monts-d'Aunay)

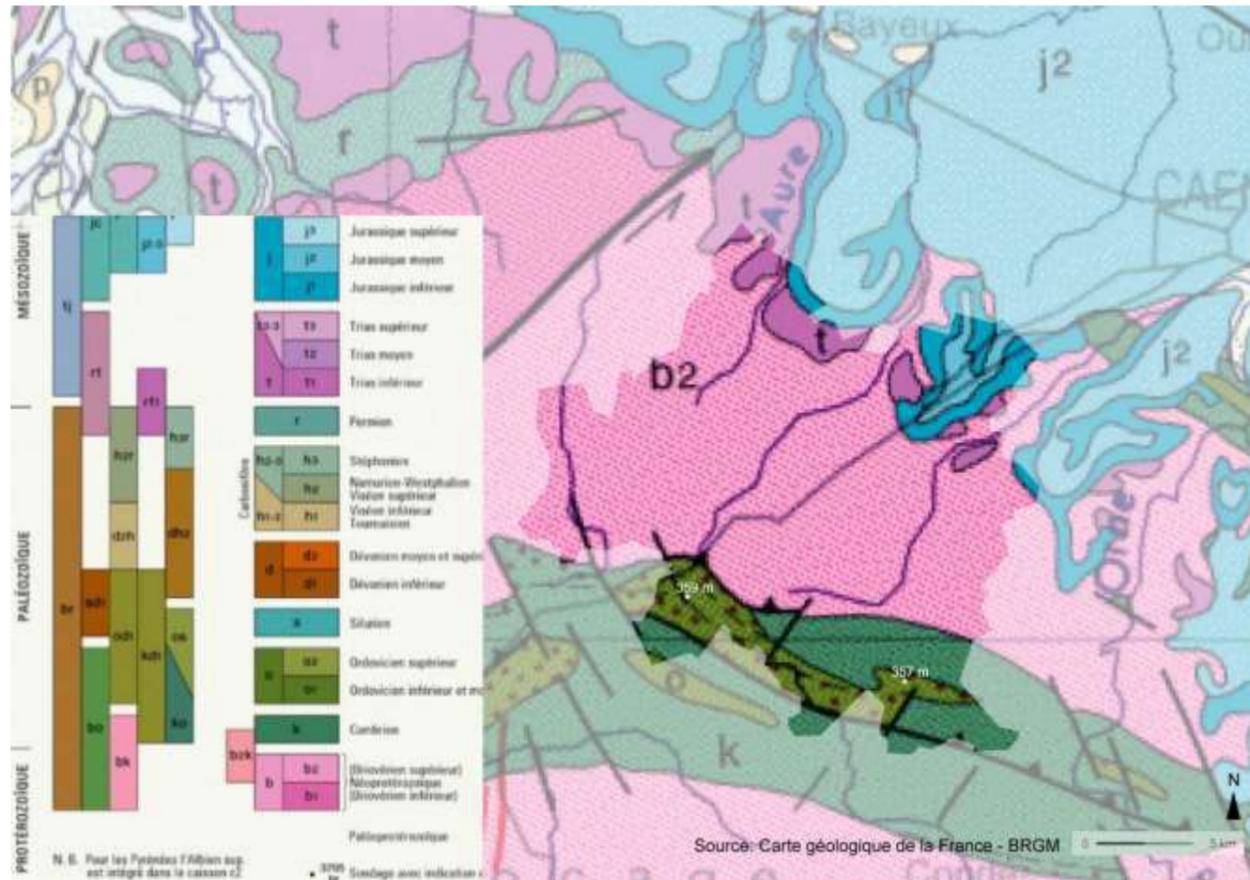


Fig. 32 Extrait de la carte géologique de la France (BRGM). En vert, les grès du synclinal bocain (ordovicien -435 à -500 Ma), en rose le massif briovérien (-540 à -2500 Ma) et en bleu le bassin anglo-parisien (trias-jurassique -150 à -250 Ma)

Fig. 34 Vallons et collines (Mont Pinçon en arrière-plan), Banneville-sur-Ajon (Malherbe-sur-Ajon)



Fig. 33 Crête boisée du synclinal bocain depuis le plateau cultivé de Saint-Georges-d'Aunay (Seulline)

UN PAYSAGE VERT ET VALLONNE, UN TERRITOIRE RICHE DE SA BIODIVERSITE

“La grenouille représente pour moi la diversité de la faune qui existe dans notre région... Il y a des étangs, des mares, on observe régulièrement ces petites bêtes mais elles disparaissent petit à petit...”

Le paysage de Pré-Bocage Intercom est avant tout perçu par les habitants comme un territoire vert, en lien avec l'omniprésence des arbres, des prairies et plus généralement la richesse de sa nature. La pluie abondante, caractéristique de la Normandie, participe également de cette ambiance de « **verdure** ».

C'est aussi un territoire très vallonné, qui comprend le Mont Pinçon, point culminant du Calvados. Vallons et routes sinueuses appellent un vocabulaire de type montagnard pour décrire ce paysage : « **nos montagnettes** ».

Le territoire est perçu comme très riche sur le plan des milieux naturels (les rivières, les mares, ...) et de la biodiversité, tant du point de la flore que de la faune (les batraciens, les animaux domestiques, les animaux sauvages, ...). Elle apparaît menacée par le développement des cultures céréalières, l'urbanisation qui génère une consommation d'espaces et une dégradation de la qualité de l'eau. Engager des actions pour contrecarrer cette évolution est un enjeu pour les habitants du territoire : conserver « **une grande diversité dans les paysages et les étendues** » permettrait d'atteindre cet objectif.

Le paysage de Pré-Bocage Intercom est également sonore. Le vent, qui tient une grande place dans la toponymie locale (Caumont l'Éventé, Sept-Vents, ...), est très important sur le territoire et participe à le façonner. Différentes ambiances sonores caractérisent le territoire (bruit d'animaux, d'activités humaines, autoroute, ...).

Ces caractéristiques sont vues comme autant d'atouts pour la pratique d'activités de plein air, notamment la randonnée équestre et pédestre. Elles dessinent un environnement favorable à la santé.

¹ Synclinal (Cnrs) : Pli dont les flancs s'inclinent de chaque côté vers la partie médiane en formant une dépression concave.

UNE GEOLOGIE ANCIENNE QUI CHARPENTE LE TERRITOIRE

La majeure partie du territoire est constituée par des éléments du socle primaire : deux grands événements majeurs ont sculpté les lignes de force du paysage :

- Orogénèses (genèse des reliefs) cadomienne et hercynienne : 550 à 300 Ma renvoie à l'histoire de la formation du continent unique : la pangée et la formation d'une chaîne de montagne, dont il reste en partie nord du territoire après des milliers d'années d'érosion, les crêtes et vallées (Seulles et Odon) prenant la direction sud-ouest/nord-est ;
- Orogénèse armoricaine : véritable cordillère à l'échelle du grand ouest qui se traduit au sud du territoire par la longue crête gréseuse du synclinal¹ bocain.

L'Est du territoire est marqué par les limites du bassin anglo-parisien qui se distingue par ses couches sédimentaires argilo-calcaires plus récentes (mésozoïque et cénozoïque). Elles se traduisent par un relief plus ample et souple et des terres riches propices non seulement à l'élevage mais surtout à la céréaliculture.

UN CLIMAT TEMPERE OCEANIQUE QUI DONNE AU PAYSAGE SES CAMAÏEUX DE VERDURE

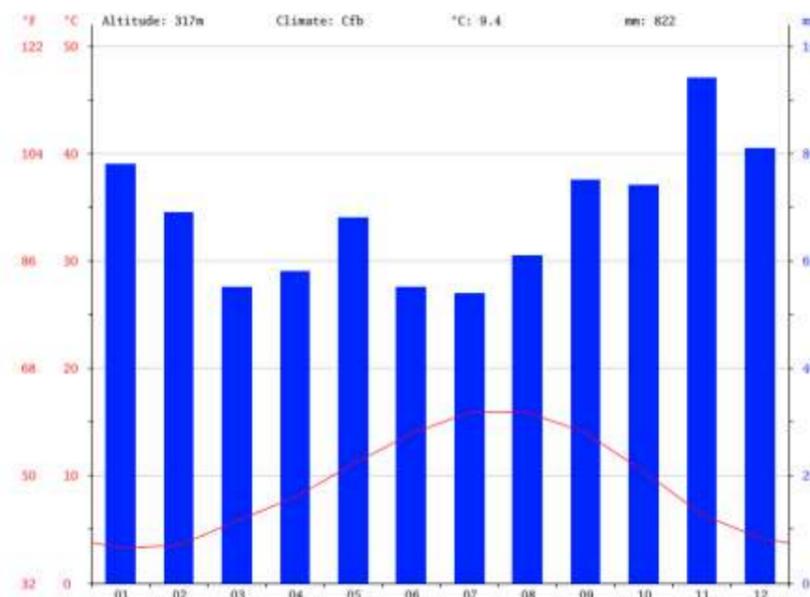


Fig. 35 Diagramme des moyennes annuelles de précipitation et de températures sur Ondefontaine (source Météo France)

² C'est un phénomène météorologique qui a lieu principalement dans les hautes montagnes mais ce phénomène peut intervenir à des altitudes plus faibles. Il se

Sur l'année, la température moyenne à Ondefontaine (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay) est de 9,4°C. Sur l'année, la précipitation moyenne est de 822 mm. Ce climat océanique tempéré est marqué par un fort taux de précipitations lié à un effet de Foehn² sur les premiers massifs collinaires depuis la Manche et l'Atlantique. Ces conditions tempérées et humides favorisent la croissance des végétaux, notamment des arbres, ce qui donne au paysage ces camaïeux de verts.

UNE VRAIE DIVERSITE DE MISE EN VALEUR DES SOLS

La diversité géologique se traduit directement par une véritable variété de conditions des sols qui, avec la clémence du climat, offrant ainsi une véritable diversité de mise en valeur des sols. Sur les crêtes gréseuses aux sols pauvres et humides, on retrouve des ensembles forestiers et de la sylviculture ou des lambeaux de landes. Sur les terres calcaires plus riches se développent des cultures fertiles et variées (céréaliculture notamment). Sur les terrains primaires du centre ouest du territoire, les conditions plus variées ont permis le développement d'une agriculture très diversifiée mêlant polyculture et élevage. L'ensemble est quadrillé par un important réseau bocager.

Les crêtes principales charpentées par des grès, qui donnent souvent des sols peu riches, sont, de leur côté, recouvertes de forêts à dominante de résineux et ponctuellement de landes. Ces ensembles forestiers constituent des éléments de paysage qui marquent non seulement les horizons du territoire mais offrent aussi des ambiances spécifiques, propices à la promenade et intimement liées à l'essence de boisement (effet cathédrale des hêtraies, ambiance mystérieuse des chênaies, ombrage parfois lugubre des conifères, impressions maritimes des pinèdes, ...).



Fig. 36 Crête boisée du synclinal bocain marquée par la sylviculture (conifères principalement) – Saint-Georges-d'Aunay (Seulline)

caractérisé par de fortes précipitations sur le versant situé au vent et par un vent chaud et sec (le foehn en espagnol sur l'autre versant).



Fig. 37 Vue du versant bocager sur la crête de Caumont-l'Eventé (Caumont-sur-Aure) depuis les Loges



Fig. 38 Habitat traditionnellement diffus le plateau bocager dense de Cahagnes



Fig. 39 Prairie bocagère pâturée à Torteval-Quesnay (Aurseulles)



Fig. 40 Ragosse et arbres émondés dans une ancienne haie de Noyers-Bocage (Val-d'Arry)

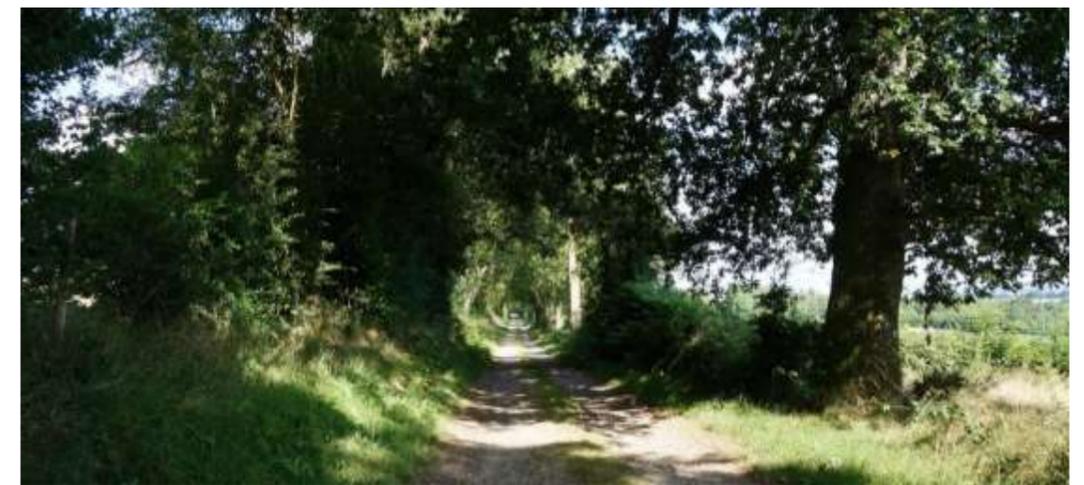


Fig. 41 Ambiance d'un chemin creux au Plessis-Grimoult (Les Monts-d'Aunay) bordé de haies sur talus présentant toutes les strates de végétation herbacée arbustive et arborée.

DES VARIATIONS BOCAGERES OU L'ON SE PERD AVEC DELICE

“Je trouve que nos paysages, ce sont nos montagnettes, les vallons, les chemins de randonnées, et toutes les haies qui sont importantes parce que c'est d'abord un cadre super sympa quand on se promène, et quand il n'y en a plus, on prend le vent, on prend la pluie, ...”

L'ensemble des haies, arbres, vallons et « **montagnettes** » dessine un territoire perçu comme bocager par ses habitants et traversé par « **beaucoup de beaux petits chemins de randonnées** » qui partent dans une multitude de directions.

Un tel paysage est apprécié visuellement par la diversité qu'il offre et est également considéré comme un atout pour la randonnée pédestre. En effet, les haies dessinent un cadre de promenade agréable mais également protecteur des vents et de la pluie, éléments importants sur le territoire de Pré-Bocage Intercom. Les chemins sont très appréciés comme lieux de promenades, offrant tout à la fois découverte de la nature et lieux de repos agréables. Leur préservation et le renforcement des continuités pédestres sont considérés comme essentiels.

Pour autant, ces chemins, ces haies et ces arbres, qui composent le bocage, sont menacés, pour partie, de disparition. En effet, une part des arbres et des haies a d'ores-et-déjà disparu à la suite du remembrement agricole mené dès les années 1970. Les disparitions auraient toujours lieu, à moindre échelle, découlant notamment de l'intensification de l'agriculture. Sont ainsi évoqués par les habitants, pour expliquer ce phénomène de disparition, l'agrandissement parcellaire et une certaine homogénéisation du paysage, notamment sur le haut des versants. Plus encore, certains habitants déplorent que la suppression des haies et des arbres, quand elle se fait, ne soit pas suivie par la suite d'une reconstitution. Ils évoquent ainsi l'existence d'une « **bataille des haies dans le bocage** », caractérisant la difficile articulation entre la politique agricole menée et le besoin de préservation du bocage. Enfin, des espèces d'arbres sont également menacées en raison de maladies, tels que les ormes et les frênes.

Au-delà des services rendus à la population en termes de qualité de cadre de vie, un paysage bocager tel que celui de Pré-Bocage constitue également une prévention naturelle. En effet, l'openfield peut avoir des conséquences néfastes en termes d'inondation, d'érosion des sols et de protection des cultures.

La nécessité de préserver et de gérer le bocage est ainsi souvent évoquée : « **il faut préserver l'identité du bocage, planter et préserver les haies pour retrouver ce qu'on a connu et ce qu'on a perdu** ». Les habitants soulignent ainsi la nécessité de replanter des arbres de haut jet - et notamment des essences intéressantes pour le maintien du bocage à long terme - et des haies autour des parcelles agrandies. D'autres idées se font entendre telles qu'autoriser la destruction-compensation et de créer une filière de valorisation de la ressource bois-énergie.

Pour autant, il reste à trouver un équilibre, car si le bocage est perçu comme déclinant par endroit, il nécessite également, pour certains, une meilleure régulation (entretien des bords de route, autour des bourgs, etc.). Comme le souligne cet habitant : « **Il faut garder le bocage vivant : on ne peut pas figer les haies, le paysage rural. La ville évolue aussi** ».

LA HAIE COMME MOTIF DE BASE DU PAYSAGE BOCAGER

La haie constitue un des éléments majeurs du paysage qui fonde unanimement l'identité du territoire. Elle présente cependant des caractéristiques très contrastées sur le territoire, qui correspondent à la fois aux situations agro-climatiques différentes mais aussi aux modes de gestion variés (cf. étude exhaustive de l'arbre et la haie dans les paysages de [l'inventaire des paysages bas-normands](#)). La haie traditionnelle complète s'implante sur un talus d'un mètre de haut en moyenne parfois longé d'un fossé de drainage présentant 3 strates de végétation : la strate herbacée, la strate arbustive qui peut être libre ou taillée et la strate arborée qui peut être gérée en forme libre, recépée, élaguée, émondée ou en têtard. Les arbres dépendent notamment des

conditions d'humidité du sol, de la fonction vivrière ou non de la haie (fruitiers ou frênes et ormes pour le fourrage), de la production de bois de chauffage ou d'œuvre, ... La variation de ces simples paramètres dans la composition de la gestion de la haie induit des perceptions très contrastées du bocage. Les haies épaisses peuvent rapidement fermer le paysage et créer des chambres bocagères intimistes. Les haies taillées ou surmontées ou non d'arbres émondés plus transparentes laisseront le regard se porter loin sur l'horizon.

UN RESEAU QUI STRUCTURE LA PENTE ET ADAPTE LE CLIMAT

Le bocage est un paysage artificiel créé par l'homme pour des fins de polyculture élevage. C'est un réseau de haies qui cloisonne l'espace mais surtout le structure avec une logique de valorisation économique sur le moyen et long terme. L'implantation des haies se fait donc prioritairement parallèlement aux cours d'eau et aux courbes de niveau dans les pentes pour canaliser le ruissellement, le ralentir et limiter le lessivage des sols (perte de valeur agronomique). Celle-ci se fait aussi en fonction du climat pour limiter les effets des vents, pour ombrager et pour abriter les troupeaux et/ou pour drainer les zones humides de manière lente par évapotranspiration. Il n'y a donc pas de hasard dans le positionnement des haies et l'analyse de la trame bocagère révèle souvent une adaptation empirique remarquable aux conditions bioclimatiques du territoire. Ici, les vents Sud-Ouest étant dominants, les haies orientées Nord-Ouest Sud-Est sont donc fréquentes.

DES CHEMINS CREUX DE QUALITE

Véritable système de valorisation économique du territoire, le bocage présente de fait un réseau de chemins labyrinthiques qui dessert l'ensemble des parcelles et relie les hameaux aux bourgs. Creusés dans la terre pour participer à son drainage, ces chemins sont flanqués de deux haies plantées sur talus qui les isolent des rigueurs du climat. Véritables tunnels végétaux remarquables, ils constituent la colonne vertébrale du territoire et offrent une découverte unique de ses paysages.

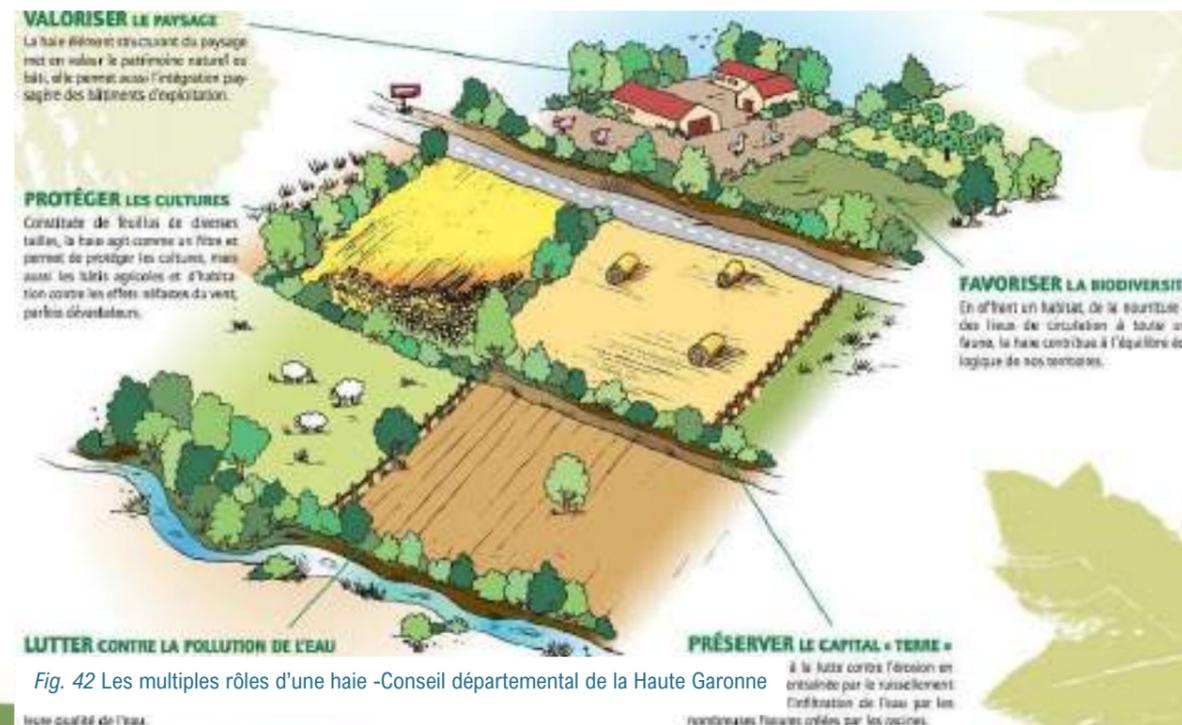


Fig. 42 Les multiples rôles d'une haie - Conseil départemental de la Haute Garonne



Fig. 43 Château de Parfouru – Livry (Caumont-sur-Aure)



Fig. 47 Coteau bocager délimitant la vallée de l'Odon au Locheur (Val-d'Arry)



Fig. 44 Lavoir restauré – Livry (Caumont-sur-Aure)



Fig. 45 Vallée de la Seulles à Anctoville (Aurseulles)



Fig. 46 Pompe et lavoir -Anctoville (Aurseulles)



Fig. 48 Chapelle Saint-Clair à Banneville-sur-Ajon (Malherbe-sur-Ajon)

L'EAU DISCRETE MAIS OMNIPRESENTE

“ Il faut penser à la ressource en eau car sans ça, il n'y a plus rien ! ”

Les habitants de Pré-Bocage Intercom ont connaissance de l'importance de l'eau sur leur territoire. Cette dernière fait partie du paysage et participe à le façonner comme le démontre les vallons et les « **montagnettes** » décrits par les habitants. Le paysage de Pré-Bocage Intercom est ainsi perçu comme évoluant en fonction de l'hydrographie.

Cette omniprésence de l'eau se fait notamment sentir au travers des six à sept têtes de bassins identifiées (la Seulles, l'Aure ou l'Odon par exemple) sur le territoire et par l'ensemble de ruisseaux qui leur est associé. Les nombreux cours d'eau présents sur le territoire participent à la grande diversité biologique de celui-ci et ont également donné naissance à des éléments patrimoniaux construits comme en témoigne la présence de l'association du petit patrimoine lié à l'eau.

Véritable richesse, l'eau est considérée comme nécessitant protection et préservation et ce, sous toutes ses formes : les zones humides, les cours d'eau, les retenues naturelles, etc. Les actions d'ores-et-déjà menées en ce sens sont appréciées de façon positive, au regard des enjeux auxquels fait face le territoire : problématiques d'inondation et de sécheresse, en lien avec l'abattage important des haies et des arbres dans le passé. Cet enjeu de protection et de préservation de la ressource en eau est d'autant plus important que les conséquences du changement climatique se manifestent de plus en plus clairement. Ainsi, bien que les habitants reconnaissent les difficultés qui peuvent exister en termes d'anticipation et de sensibilisation, au regard de son importance sur le territoire, la gestion de la ressource en eau est considérée comme un sujet majeur nécessitant de continuer à s'y atteler.

UN CHATEAU D'EAU NATUREL QUI SE DISTINGUE PAR SON PATRIMOINE

Clé de voute de la Normandie, le synclinal bocain, par effet de Foehn, reçoit les eaux des airs marins chargés d'humidité. Cette pluviométrie constante, associée à des reliefs charpentés, se traduit par un fort ruissellement dans le paysage. Nombreuses sont les sources et les ruisseaux qui courent au travers du bocage. Canalisée dans des fossés heureux ou dans des vallées encaissées, l'eau est donc discrète même si elle est omniprésente. Elle murmure sous les ramures et teinte de sa fraîcheur ce vert paysage. Elle fait tourner de nombreux moulins assis sur une digue en travers d'un ruisseau. Elle alimente les mares d'abreuvement des troupeaux dans les champs, elle s'écoule dans les lavoirs. L'eau s'accompagne de tout un patrimoine discret mais remarquable à bien des égards.

L'eau est ancrée également dans les croyances animistes anciennes et on accorde encore aujourd'hui, à bon nombre de sources, des vertus miraculeuses (Saint-Georges-d'Aunay (commune déléguée de Seulline), Roucamps (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay) ou tout simplement curatives. Beaucoup sembleraient soigner les yeux ou redonner la vue) par exemple, la légende de la chapelle Saint-Clair de Banneville-sur-Ajon (Malherbe-sur-Ajon)).

« L'histoire raconte que vers 844, un jeune homme appelé Clair refusa de se marier à celle qui lui était promise, pour se consacrer à Dieu. On raconte qu'il guérit et accomplit des miracles. Le Diable, excédé de voir les âmes lui échapper à cause de Clair, fait grandir dans l'esprit d'une riche admiratrice, à laquelle Clair s'est refusé, une haine sans limites. Elle paie alors deux mercenaires pour l'assassiner », explique Dominique Voisin, présidente de l'Association pour la sauvegarde de la chapelle Saint-Clair.

« Les deux hommes lui tranchèrent la tête. Clair ramassa alors sa propre tête et la trempa dans l'eau d'une fontaine qui, depuis, dit-on, guérit les aveugles. Il alla ensuite déposer sa tête dans la chapelle, désignant ainsi le lieu de sa future sépulture. Une statue de Saint-Clair, sans calotte crânienne, est conservée à l'intérieur de la chapelle. »

Emprunts de légendes souvent liées à l'eau et à la roche, les paysages de Pré-Bocage Intercom, savent par leurs vallons encaissés ou leurs ripisylves épaisses, vous envelopper de mystères.

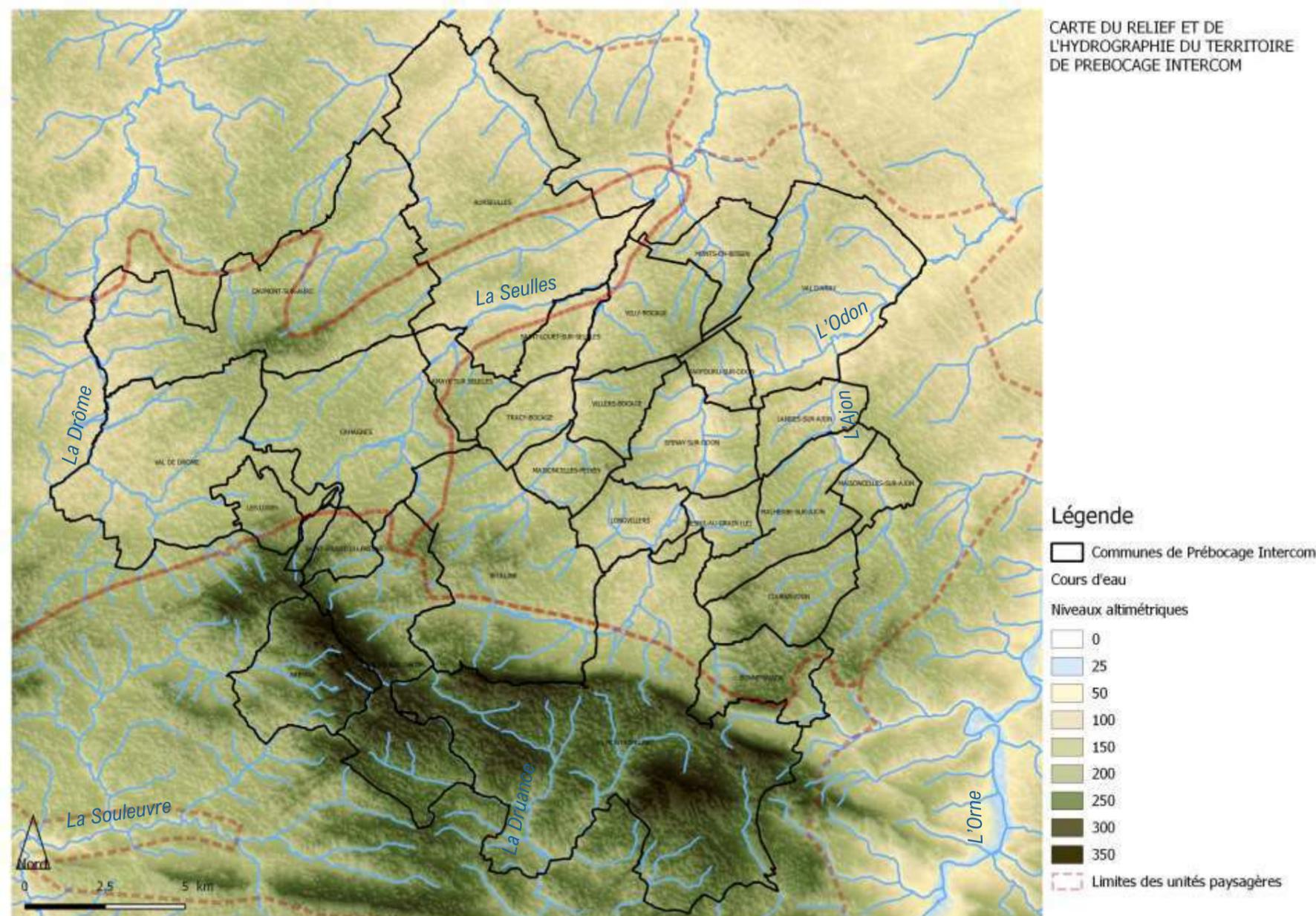




Fig. 49 Exploitation du lin dans le nord du territoire



Fig. 53 Prairies humides de pâture en fond de vallée de l'Odon



Fig. 56 Chêne dans un champ de seigle et d'avoine constellé de bleuets



Fig. 50 Elevage bovin dans le sud



Fig. 54 Champs de betteraves



Fig. 51 Céréaliculture dominante sur les plateaux du centre du territoire



Fig. 55 Champs de maïs



Fig. 57 Silo de Sept-Vents (Val-de-Drôme) et hangars qui ponctuent le paysage agricole en marquant la richesse de ses productions



Fig. 52 Des vergers encore très présents à l'ouest du territoire



UNE TERRE NOURRICIERE ET UNE AGRICULTURE QUI DESSINENT DES PAYSAGES RURAUX CONTRASTES

“
Le territoire me fait vivre, il bouge, il change, ...”

Pré-Bocage Intercom est un territoire riche de sa production vivrière diversifiée (« **pomme, poire, noix, châtaigne** », lait, beurre, ...). C'est un terroir où « **on peut produire et nourrir** ». La notion de terre nourricière apparaît ainsi comme un élément fondamental de son identité.

Ce faisant, c'est un territoire qui fait vivre économiquement un certain nombre d'agriculteurs, ces derniers lui témoignant d'ailleurs une forme de reconnaissance. Au-delà de la richesse économique générée par l'activité agricole, il y a la culture agricole, qui est à préserver.

Mais l'activité agricole est également source de controverses quant à l'évolution du paysage et aux usages de l'espace rural. Pour certains, il faut adapter le paysage aux conditions actuelles de travail agricole en raison des enjeux économiques de cette activité. Tandis que d'autres déplorent l'évolution observée vers davantage de céréales au détriment des prairies et des arbres. Le dévoiement de l'espace rural d'un usage de production à un usage de loisirs reste mal vécu par certains : « **à l'origine, les chemins de terre étaient faits pour l'agriculture, pas pour le tourisme, ...** ». La dégradation du circuit des traditions (itinéraire touristique reliant des artisans et des producteurs locaux) est regrettée par certains.

Mais tous s'accordent à considérer qu'il faut « **conserver le caractère rural** » de la campagne de Pré-Bocage Intercom, avec, par exemple, l'idée d'installer des potagers.

UNE ECONOMIE AGRICOLE VARIEE QUI MODELE LE PAYSAGE

Fortement marqué par l'économie agricole, le paysage du territoire en suit les mutations, avec notamment un accroissement des grandes cultures sur les plateaux comme le montre la carte ci-à côté. Les haies disparaissent, les parcelles s'agrandissent et le paysage s'ouvre sur une large mosaïque de couleurs et de textures liées à l'alternance des cultures céréalières, d'oléo-protéagineux, de plantes à fibres (comme le lin) et des plantes fourragères (comme le maïs) qui se développent dans les vallées. Les secteurs d'expansion de ces paysages, qui renvoient à l'identité de la plaine de Caen, sont principalement les plateaux encadrant les vallées de l'Ajon, l'Odon et la Seulles ainsi que le plateau suspendu entre le Mont Pinçon et la crête boisée d'Aunay-sur-Odon (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay).

Fig. 58 Carte de répartition des cultures et des pâtures -RGPA 2017

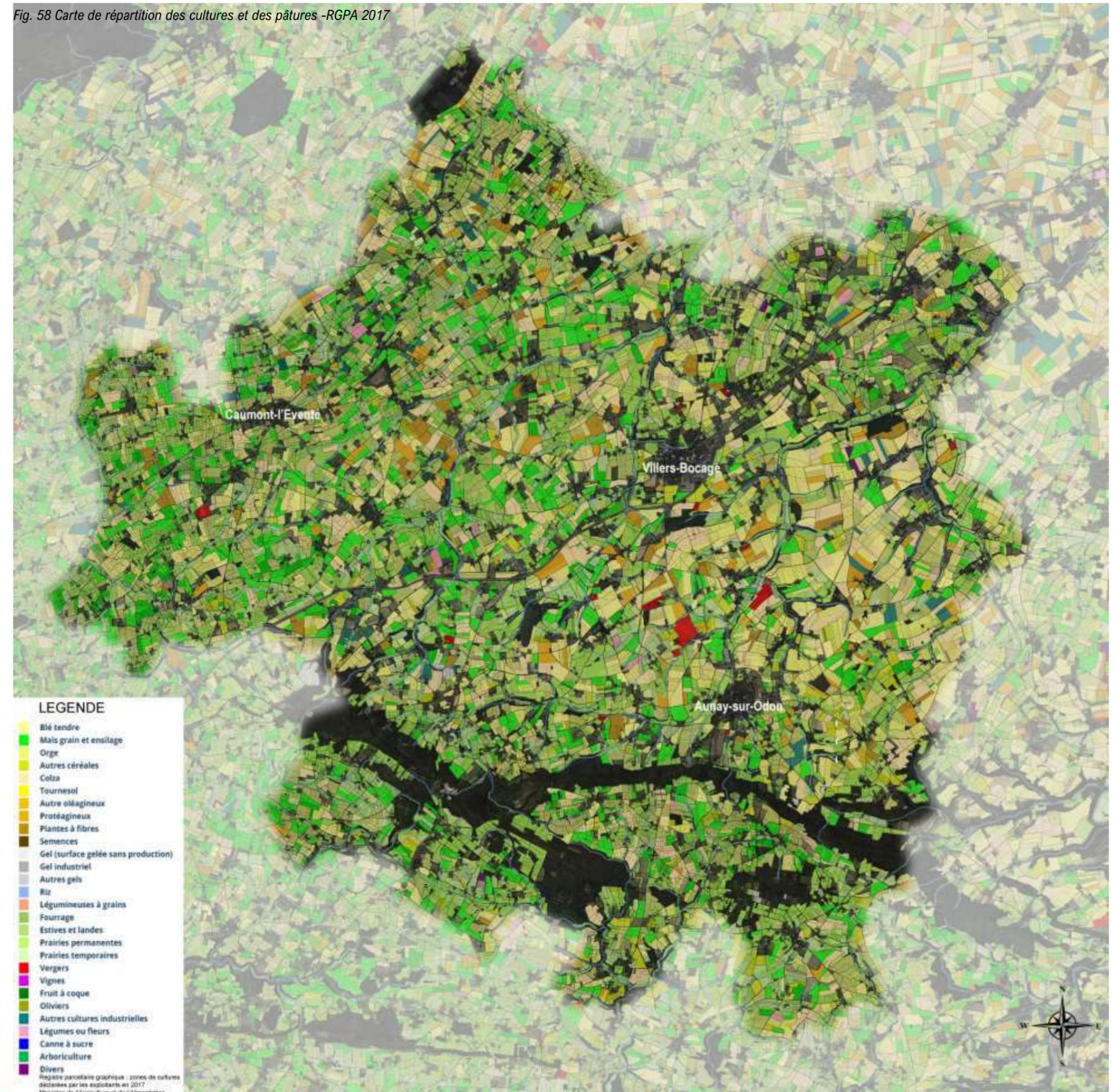




Fig. 59 Les deux agglomérations du territoire dans leur contexte paysager : La crête urbanisée de Villers-Bocage, ci-dessus, et la cuvette d'Aunay-sur-Odon (Les Monts-d'Aunay), ci-dessous



UN BÂTI TRADITIONNELLEMENT DIFFUS ET DES BOURGS RURAUX EN REPERES DANS LE PAYSAGE

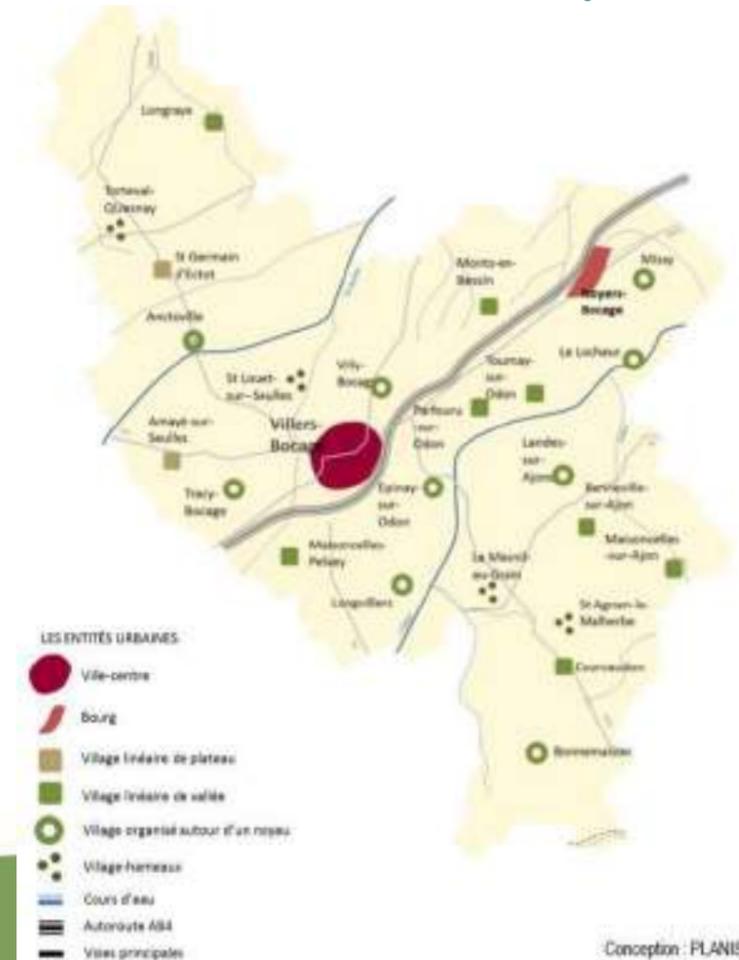
“Le vieux bâti fait écho aux différents massifs, à la nature de la roche, aux matériaux des sols.”

A l'échelle du grand paysage, on remarque l'opposition entre les maisons concentrées au cœur de la ville et l'habitat dispersé de la campagne, « **les longères** ». Entre les deux se trouvent « **les petits bourgs à taille humaine** », avec leur école et/ou leur clocher, dont la silhouette se découpe sur l'horizon, constituant autant de points de repère.

A l'échelle locale, la forte incidence du bâti sur l'identité paysagère est relevée par tous, grâce au « **beau bâti de caractère** », auxquels participent la pierre locale, les ardoises, etc. Ce bâti « **donne une âme au paysage** ». A côté de ce bâti traditionnel qui caractérise la campagne, il y a celui de la reconstruction, dans les communes structurantes du territoire. Les lotissements, qui tranchent parfois avec ce bâti traditionnel et le banalise, sont mal perçus.

LES APPORTS EN PAYSAGE DES ETUDES ET PROCEDURES D'URBANISME : LE PLUI SECTEUR EST

Document PLANIS - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Pré-Bocage Intercom Secteur Est



LES FORMES URBAINES DU TERRITOIRE DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM SECTEUR EST : L'ORGANISATION DU BÂTI SUR LE TERRITOIRE

Le Secteur Est du territoire, étudié par le cabinet PLANIS dans le cadre de l'étude portant sur le PLUi, décrit des pages 220 à 237 l'articulation des entités urbaines du territoire autour de 5 types localisés sur la cartographie ci-dessous et ici résumées :

- 1- La ville centre, illustrée par Villers-Bocage, décrit (pages 220 à 237) les principales formes urbaines et leurs matériaux de construction :
 - L'urbanisation typique de la reconstruction et ses trois styles : traditionnel, moderne d'architecture innovante et le style hybride,
 - L'urbanisation mixte « en deuxième frange bâtie, construite « au coup par coup » mêlant habitat ancien (maisons de maître du début du XXème ou de la reconstruction), petits pavillons de la reconstruction ou pavillons plus grands des années 70 à nos jours » ;
 - L'urbanisation standardisée de lotissements et ses implantations en milieu de parcelles ;
 - L'urbanisation périphérique groupée issue d'opérations groupées d'habitat.



STRUCTURE URBAINE LIÉE À L'HABITAT

- Urbanisation typique de la reconstruction
- Urbanisation antérieure à la reconstruction
- Urbanisation mixte mêlant habitat ancien (antérieur à la reconstruction), pavillonnaire et reconstruction/ individuel et collectif
- Urbanisation standardisée de lotissement
- Urbanisation périphérique groupée (collectif ou individuel)

STRUCTURE URBAINE LIÉE À L'ACTIVITÉ

- Activité

STRUCTURE URBAINE LIÉE AUX LOISIRS

- Parc
- Équipements et loisirs

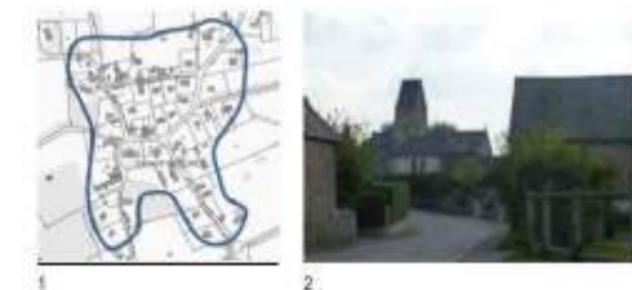
- 2- Les bourgs : illustrés par le bourg principal de Noyers-Bocage (commune déléguée de Val-d'Arry) dont le noyau ancien « a été détruit pendant la guerre et le centre-bourg déplacé de sa situation d'origine. Doté de maisons de la reconstruction, le centre de Noyers-Bocage s'organise aujourd'hui autour d'un espace public » ;
- 3- Les villages linéaires de plateau, dont la densité bâtie de cette typologie bâtie est la plus faible rencontrée sur le territoire avec 5 logements par hectare :



- 4- Les villages linéaires de vallée implantés parallèlement (ou plus rarement perpendiculaires) au fond de vallée. Les maisons sont implantées le long de petite route souvent sinueuse et végétalisée et sont des constructions traditionnelles, de schiste et de grès :



- 5- Les villages organisés autour d'un noyau avec un réseau viaire en boucle ou en étoile :



- 6- Les villages hameaux restreint à l'église, son cimetière et quelques bâtisses, souvent des corps de ferme.

DES TYPOLOGIES DE BOURGS QUI SE DECLINENT SUIVANT L'OCCUPATION DU COTEAU

LES PAYSAGES BATIS DE PIED DE COTEAUX

Le principe urbain et paysager des constructions du bourg s'appuie sur une implantation des constructions dans la pente, avec une gestion des eaux de ruissellement, des vues sur le lointain, de l'exposition à l'ensoleillement et du paysage sonore.

Le bâti est implanté en peigne en limite sur voie donnant un effet de paroi qui participe à ralentir la circulation et sécurise la traversée du bourg

Un garage sur rue accentue l'isolation phonique des bruits de la route

Fil d'eau de récupération des eaux pluviales de ruissellement : la végétation participe à l'absorption de l'humidité des sols

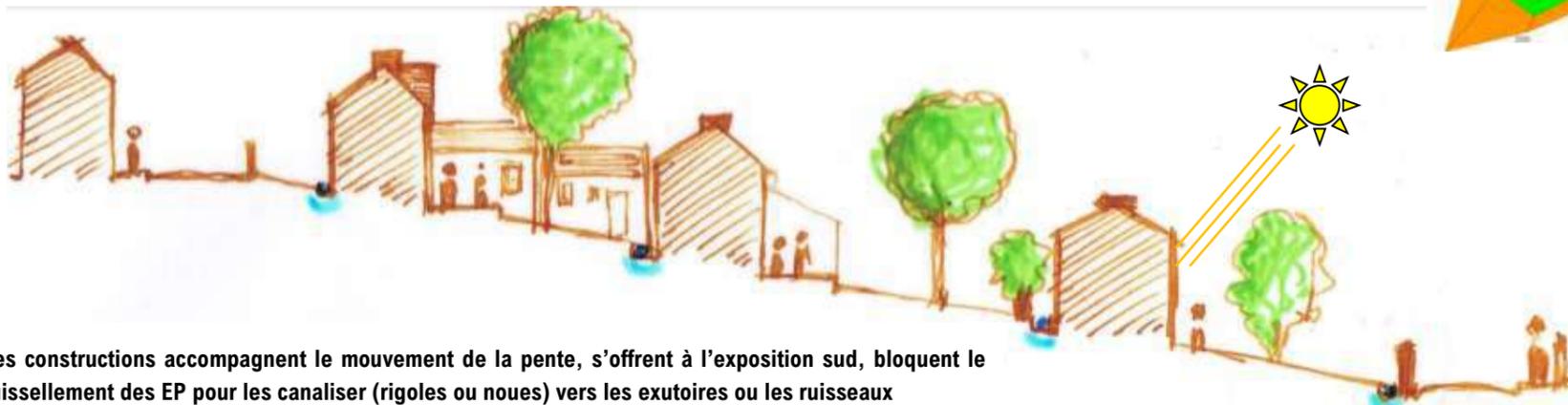
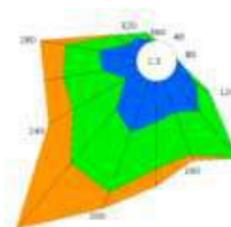


Fil d'eau de récupération des eaux pluviales de ruissellement et évacuation au réseau d'eau potable de la rue

Annexes bâties dans la pente

Constructions implantées en limite nord de parcelle, réduisant la consommation d'espace pour une compacité urbaine entre 15 et 20 logements à l'hectare. Disposition réduisant les vis-à-vis et les nuisances sonores par une exposition d'un pignon aveugle à la rue

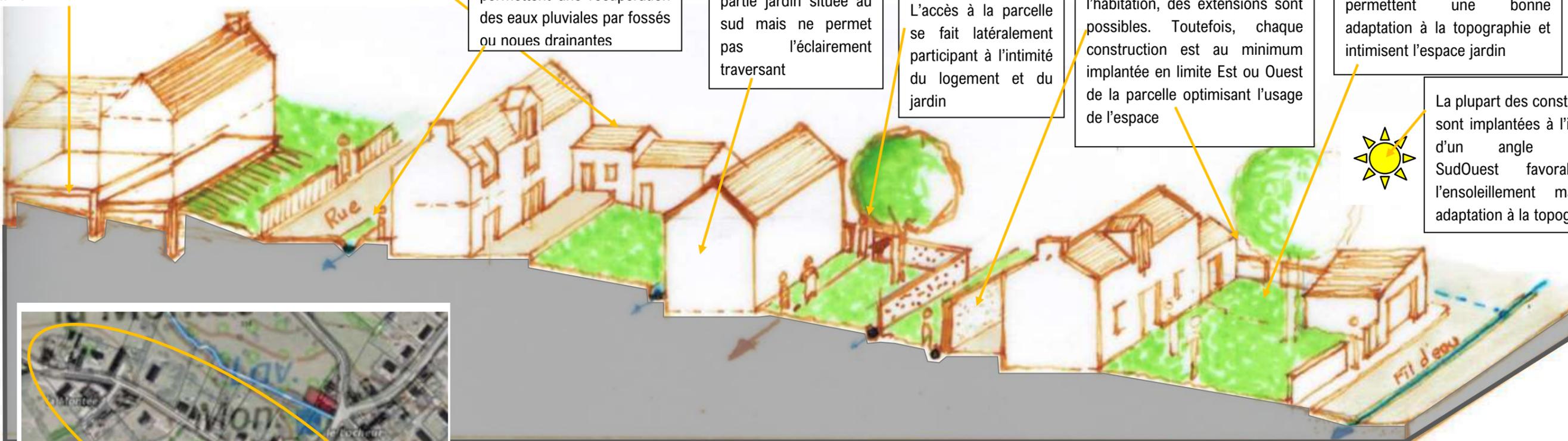
Bâtiments publics implantés dans la même logique urbaine



L'étagement des constructions dans la pente ouvre des vues sur le lointain et donne à voir du versant opposé une image cohérente de lignes de faîtage

STRUCTURATION DU BATI SUR LE PIED DE COTEAU

Construire en travers de la pente occasionne un surcrot de construction avec souvent, des fondations plus profondes et une dalle sur vide sanitaire



Les voies dans la ligne de niveau de la topographie permettent une récupération des eaux pluviales par fossés ou noues drainantes

L'implantation en limite nord de la parcelle optimise l'usage de la partie jardin située au sud mais ne permet pas l'éclaircissement traversant

L'accès à la parcelle se fait latéralement participant à l'intimité du logement et du jardin

Lorsque la construction a conservé de l'espace au Nord de l'habitation, des extensions sont possibles. Toutefois, chaque construction est au minimum implantée en limite Est ou Ouest de la parcelle optimisant l'usage de l'espace

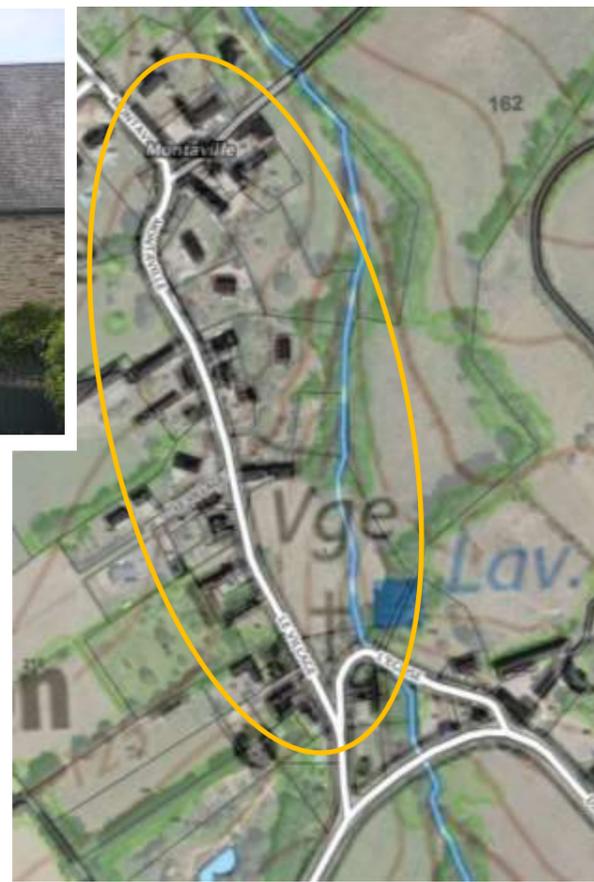
Les annexes ou garages dissociés de l'habitation permettent une bonne adaptation à la topographie et intimisent l'espace jardin

La plupart des constructions sont implantées à l'intérieur d'un angle SudEst-SudOuest favorable à l'ensoleillement mais en adaptation à la topographie



Communes de cette typologie urbanisme-paysagère :

- Anctoville (Aurseulles) – UP3,
- Le Locheur (Val-d'Arry) – UP1,
- Parfouru-sur-Odon – UP1,
- Feuguerolles sur Seulles (Aurseulles) UP 1,
- Villy-Bocage UP1,
- Saint-Louet-sur-Seulles UP1,
- ...



LE LOCHEUR (Val-d'Arry) unité paysagère 1



PARFOURU-SUR-ODON unité paysagère 1

LES BOURGS ETAGES SUR LE COTEAU

Cette typologie recouvre à la fois les villages-rue et les tissus plus éclatés, sans véritable centralité mais dont l'exposition sur des versants ou en crête de collines leur confère un rôle de repère dans le paysage, qu'il soit qualitatif ou plus « désordonné ».

Les deux problématiques et les enjeux communs à ces tissus bâtis et les communes de cette typologie sont donc :

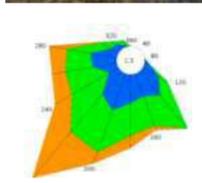
- 1 **La mise en vue** par rapport aux versants de coteaux opposés et donc la qualité et la cohérence urbaine qu'on donne à voir de l'organisation bâtie de son bourg :
 - 1.1 Densé compacte et présentant une unité ou une harmonie des formes urbaines et des lignes de faitages ainsi que des matériaux et couleurs employées,
 - 1.2 Distendu et disparate dans ses organisations foncières avec un bâti permettant d'autant plus de laisser voir l'éclectisme des formes urbaines, matériaux, couleurs, etc.
- 2 **L'exposition aux éléments climatiques**, dont les vents qui peuvent être violents, vont impacter la toponymie des lieux : Caumont-l'Eventé (Caumont-sur-Aure), Sept-Vents (Val-de-Drôme), ...

Il apparaît ainsi que les enjeux de compacité urbaine et de structuration de la trame urbaine constitueraient des éléments également favorables à « l'image de la ville » et à la gestion des paramètres climatiques.



L'exiguïté de la grande rue a nécessité le déplacement de la voie de communication. Toutefois, c'est l'implantation de ces constructions en limite de la rue qui participe à la perception de compacité urbaine.

Dans le cas de Jurques (commune déléguée de Dialan-sur-Chaîne), le report successif de la voie initiale desservant le bourg pour excès d'exiguïté, à l'Est, n'a cessé d'accentuer le report des commerces et du centre de vie, délaissant ainsi des poches entières de foncier quasi enclavé et offrant la vue ci-dessous en photo.



Les spécificités de Caumont-l'Eventé (commune déléguée de Caumont-sur-Aure) sont :

1. La structure étirée de son bourg sur l'axe de la RD9 (vers Caen) – D71 (vers Villers-Bocage) est implantée sur la ligne de crête sur un linéaire de plus de 2 km, avec une mise en vue depuis des points de vue très lointains et se combinant avec une exposition aux vents dominants de Sud-Ouest,
2. L'association d'un cœur de bourg concentrique autour de l'église, étoffée de quelques rues au bâti dense (environ 25 logements/ha), sans doute mieux protégée des vents dominants et des extensions de faubourg le long de la RD9 de la mairie.

Cela signifie que tout élément de superstructure très prégnant dans le paysage doit être traité avec soin, ainsi que tout nouvel espace d'urbanisation, notamment pour les zones d'activités d'économiques. Si les zones d'extension de l'urbanisation sont couvertes par des OAP, il faudra néanmoins apporter une vigilance particulière à leur insertion dans le paysage.



Communes de cette typologie urbanisme-paysagère :

- Jurques (Dialan-sur-Chaîne),
- Les Loges,
- Longvillers,
- Saint-Georges-d'Aunay (Seulline),
- ...

LES PAYSAGES BATIS DE BOURGS PERCHES

Dans cette typologie de bourgs implantés en ligne de crête et caractérisés par une structure urbaine analogue avec une exposition aux vents dominants, certaines formes urbaines peuvent accentuer la perception et la gêne des vents :

Le bourg de Sept-Vents (Val-de-Drôme) dont les places de l'église et la mairie sont implantées en chicanes, peuvent à la fois présenter des zones de meilleur confort aéraulique (le fond de la place de la mairie) et des configurations renforçant l'inconfort face au vent (notamment à l'étranglement entre la place de la mairie et l'église) ;

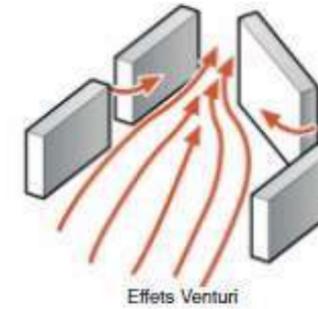
La problématique de la forme urbaine et de son organisation du bâti semble ici être un enjeu à approfondir dans le cadre des futurs quartiers d'urbanisation tant par leur localisation que leur étude aéraulique.



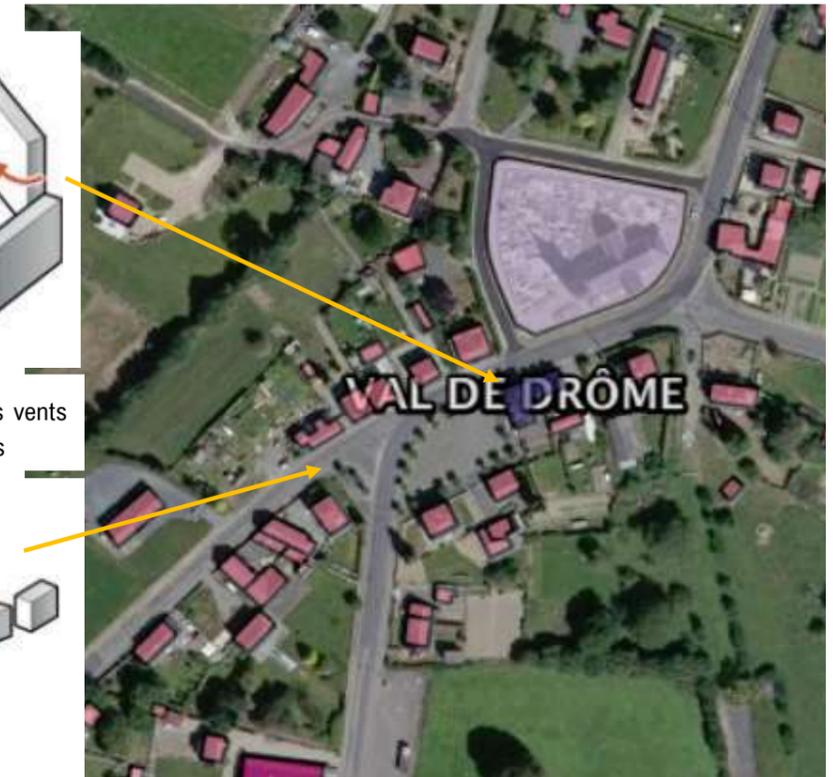
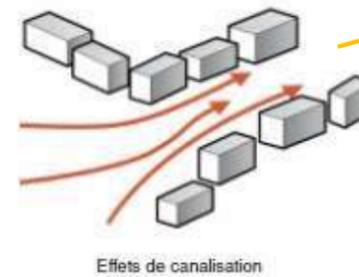
Cahagnes, également situé sur un promontoire, a développé ses extensions dans un axe Nord-Ouest Sud Est, orientant sa rue principale au Nord-Ouest, froid et humide dans nos régions.

La structure urbaine reste un village-rue. Celui-ci s'est étoffé par ses lotissements en périphérie de la place, en excroissance de la rue

Cependant, le clocher de l'église est le repère urbain valorisant de la ville.



Effets d'accélération des vents au contact des bâtiments



Communes de cette typologie urbanisme-paysagère :

- Tracy-Bocage,
- Cahagnes,
- Sept-Vents (Val-de-Drôme),
- La Vacquerie (Caumont-sur-Aure),
- Villers-Bocage.

LES TISSUS BATIS DE LA RECONSTRUCTION

RICHESSES ET DECLINAISONS DE L'ILOT URBAIN : LES CENTRES-VILLES DE LA RECONSTRUCTION

Les centres villes de la reconstruction sont implantés suivant un plan orthogonal prenant peu en compte la topographie du terrain naturel d'origine. La base de composition est l'îlot.

La compacité des îlots est décroissante en s'éloignant de la rue principale. La composition des îlots se décline à partir :

- D'immeubles collectifs en R+1+combles à R+2 (notamment sur l'arrière) d'une compacité de 25-30 logements/hectare
- De maisons en bande ou « petite barre d'immeuble » 8-10 logements/hectare.
- De plots de quelques logements, pour 15-20 logements/hectare
- De villas plus spacieuses sur une parcelle, d'une compacité de 8-10 logement/ha

De la même manière, l'aménagement de la parcelle présente une déclinaison d'usage :

- La cour « exiguë » d'accès arrière aux immeubles pour le collectif dense
- La cour urbaine mettant à disposition cours, annexes de rangement, garages individuels, etc.
- Jardins collectifs
- La juxtaposition des jardins vivriers ou d'agrément
- La parcelle de jardin individuel

Remarque : cette composition urbaine à Villers-Bocage a été adaptée en premier lieu à la production de logements autour d'une rue commerçante pour un service de proximité aux habitants tout en prévoyant quelques espaces extérieurs privés, semi-privés et communs peu ou « mal » valorisés. Une déclinaison de ces îlots en s'attachant à mieux valoriser les espaces extérieurs en relation avec les besoins actuels des populations permettrait de combiner compacité urbaine, relations de voisinage et intimité familiale.

Villa de la reconstruction et villa des années 30



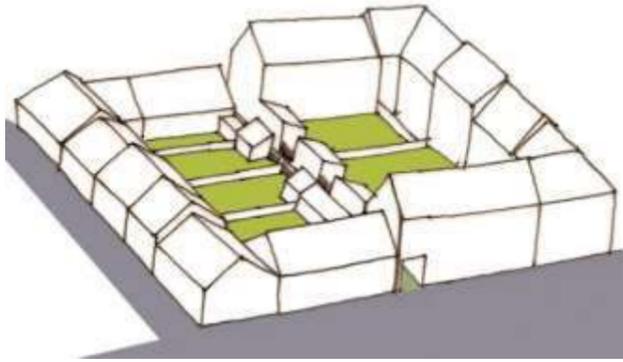
Des cours aux usages multiples et adaptables

La structure urbaine des îlots du centre-ville



L'exemple du centre-ville de VILLERS-BOCAGE

Fonds de vallées et reconstruction : Aunay-sur-Odon



Déclinaisons des ilots urbains de la reconstruction, avec valorisation des espaces publics, semi-privatifs et privatifs



La cuvette d'Aunay-sur-Odon (Les Monts-d'Aunay) et sa compacité urbaine présente une qualité paysagère

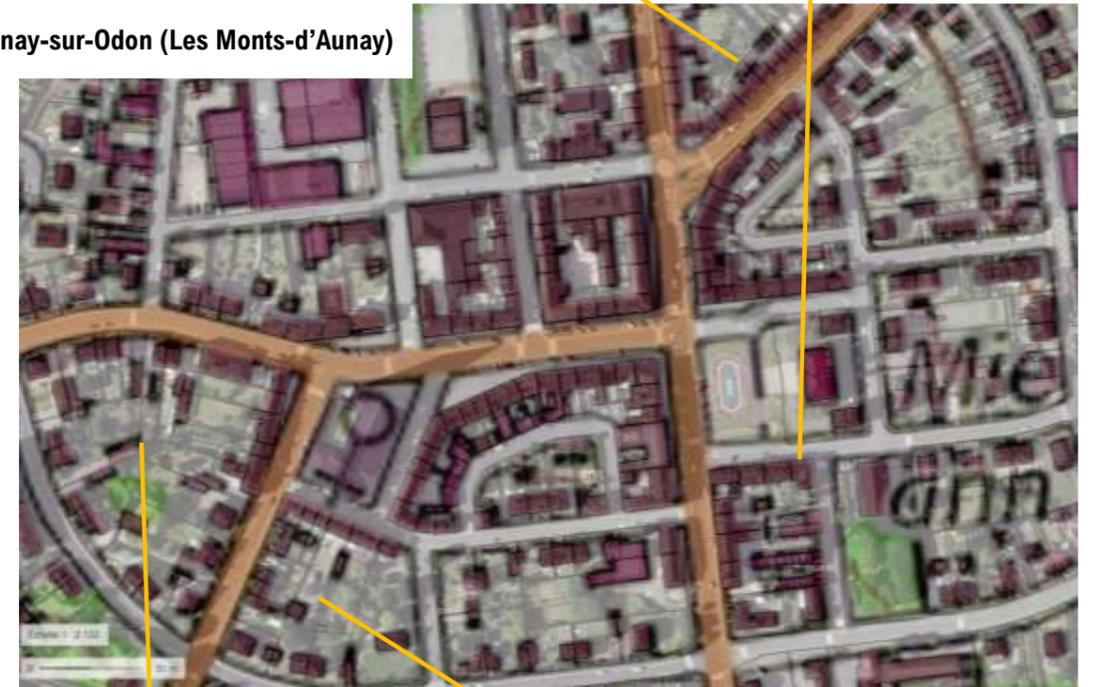
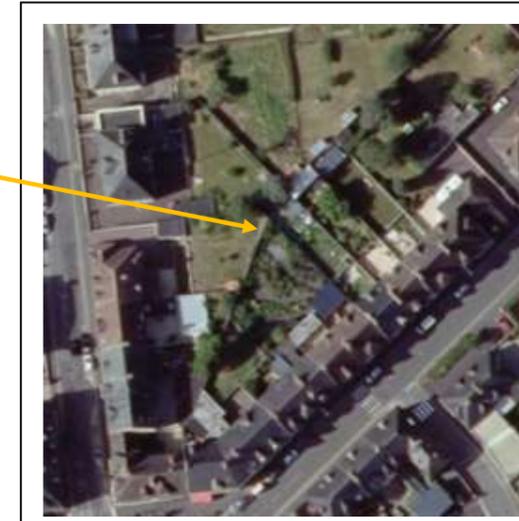
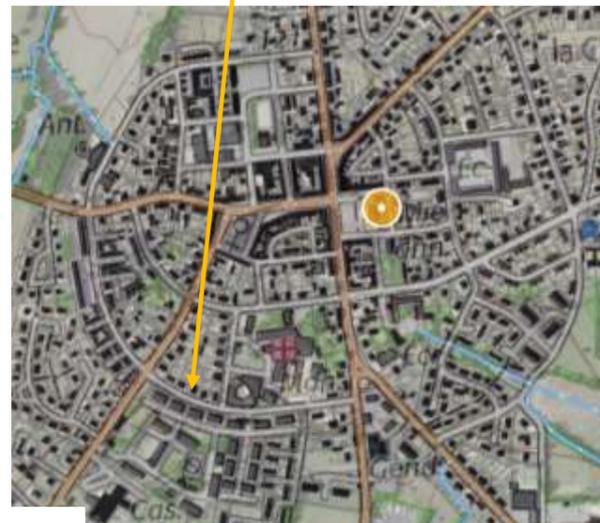


Aunay-sur-Odon (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay) accentue la diversité des ilots et valorise davantage les espaces extérieurs en combinant compacité urbaine, relations de voisinage et intimité familiale par rapport à Villers-Bocage.

Le végétal est ici plus développé et décliné en espace « naturel », en espace de respirations au jardin potager ou vivrier. C'est une voie à explorer plus largement dans le cadre de l'urbanisation des OAP.

L'orientation des ilots reste tributaire du plan général concentrique et adapté à la configuration topographique en cuvette, quelquefois au détriment des besoins d'ensoleillement individuels. Mais, le maillage et l'orientation du bâti constituent, sans doute, un bon filtrage des vents dominants de Sud-Ouest.

L'exemple du centre ville d'Aunay-sur-Odon (Les Monts-d'Aunay)



- Communes de cette typologie urbanisme-paysagère :
- Villers-Bocage – UP1,
 - Aunay-sur-Odon (Les Monts-d'Aunay) – UP2.

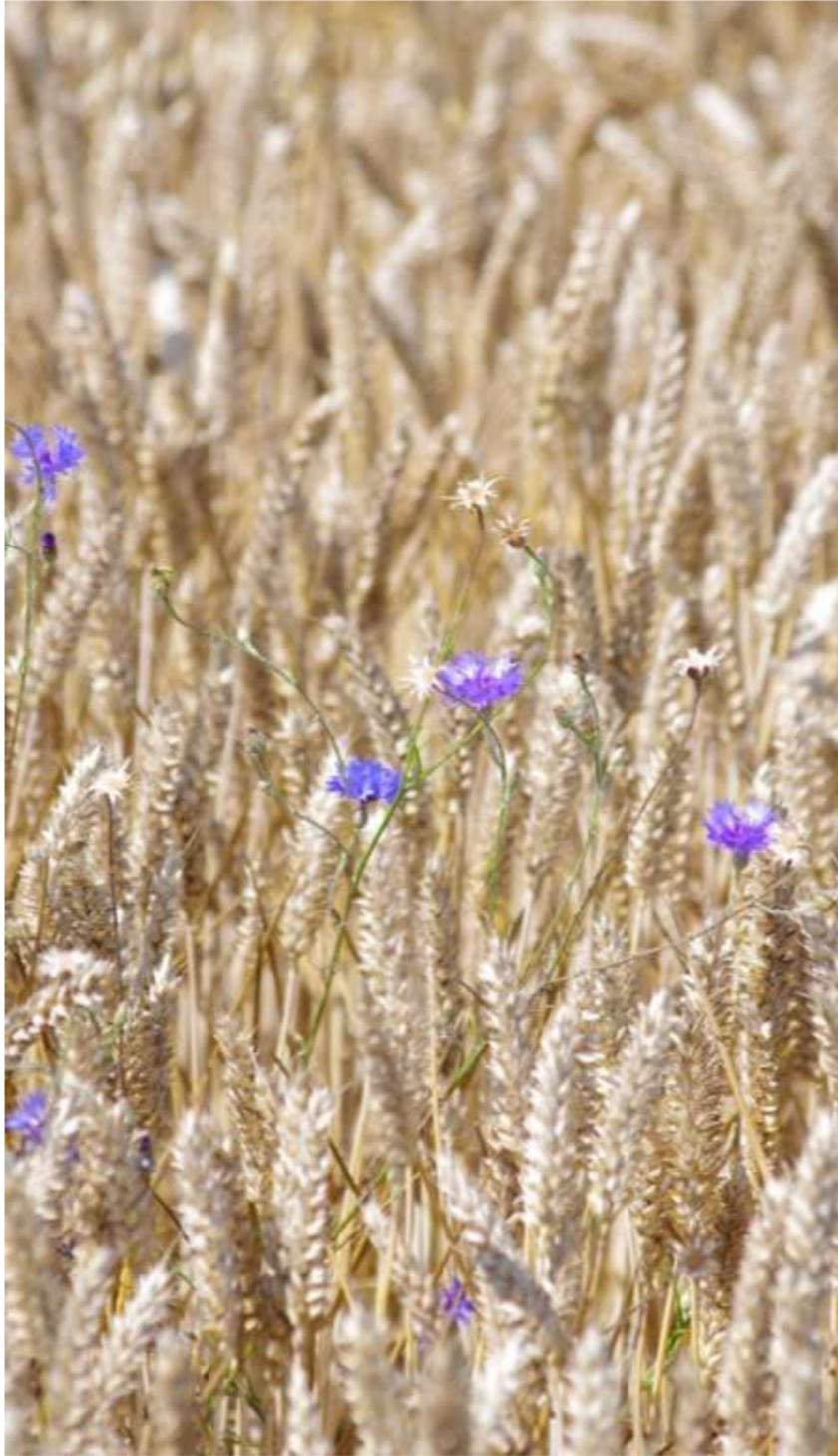


Fig. 60 Bleuets dans les blés



Fig. 61 Route bocagère vers Caumont l'Éventé (Caumont-sur-Aure)

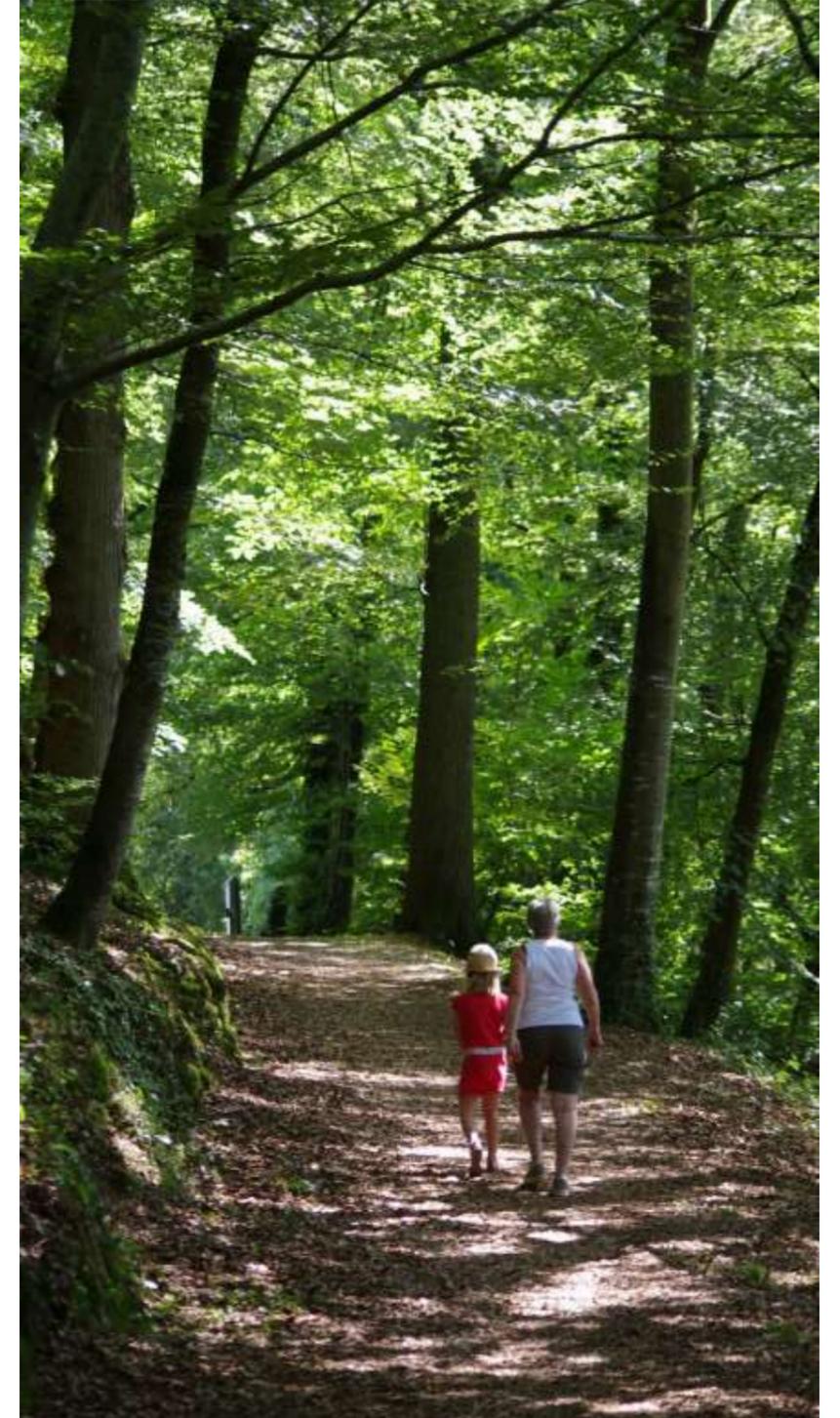


Fig. 62 Promenade dans la vallée de la Seulles à Cahagnes

UNE RELATION CHARNELLE AU TERRITOIRE QUI SE TRANSMET DE GENERATION EN GENERATION

“On lui a transmis des choses, il les a entretenues et il souhaite que ses petits-enfants puissent bénéficier de ce qu’il a bénéficié.”

Les habitants du territoire de Pré-Bocage Intercom sont très imprégnés d’une conception du paysage comme « **symbiose entre la nature et les femmes et les hommes** » qui y vivent. Ils sont conscients du rôle fondamental de « **la main de l’homme qui façonne les paysages** ». Le paysage est ainsi perçu comme « **très naturel et en même temps très humain** ».

La question de la transmission est également très présente, avec l’idée de devoir pérenniser l’existant pour les générations futures. Elle est liée à la notion de patrimoine, qui semble très réduit dans la région et pas toujours suffisamment entretenu. La mise en valeur de l’existant apparaît alors primordiale pour tenir compte de l’histoire, notamment de la reconstruction d’après-guerre, et présente dans nombre de discours.

Fig. 63 Caumont-l’Eventé (Caumont-sur-Aure) depuis le plateau de Cahagnes

Cette relation, quasi animiste au territoire, est très ancienne et renvoie à des légendes qui racontent la bienveillance (ou non) de ce territoire vis-à-vis de ses habitants :

« La Féerie du Moulin de Roucamps

Nichées au fin fond d’une forêt, les ruines d’un ancien moulin. On conte, qu’autrefois, une fée, d’environ 60 centimètres et d’une remarquable beauté, avait hanté le moulin, avec ses enfants. Leurs mœurs étaient douces. Pendant une famine, le meunier et sa famille vinrent à manquer de vivres. La fée leur offrit alors un pain merveilleux en les mettant bien en garde : « à chaque fois que vous en aurez besoin, prenez-en un peu, quelques miettes, ainsi ménagé il durera une éternité. Mais, dès que vous n’en aurez plus, sur vous comme sur moi, le malheur s’appesantira ». Des pains frais apparurent alors à foison. Mais, un jour, la famille mangea la dernière miette de pain : ni la fée, ni ses enfants n’ont réapparu dans la grotte depuis... »



Fig. 64 : Fée par D. REVOY





Fig. 65 Diversité des ambiances paysagères rurales sur le territoire



CONCLUSION : UN PAYSAGE DIVERSIFIÉ, DES VARIATIONS ...

“On est à la confluence de paysages différents, avec la plaine de Caen, le Bessin, le bocage, ... Notre territoire est un ensemble de petits éléments juxtaposés...”

Derrière l'unité du territoire institutionnel de Pré-Bocage Intercom, les habitants distinguent deux grandes entités aux ambiances contrastées :

- *Au Sud, vers les monts, une ambiance plus bocagère, plus vallonnée ;*
- *Au Nord, vers la plaine de Caen, une ambiance qui se rapporte davantage au plateau, à l'openfield.*

L'A84 constitue aussi une rupture forte dans le paysage et sépare le territoire en deux selon, un axe Sud-Ouest/Nord-Est, avec une densité bocagère différente.

Mais du point de vue général des habitants, la tendance est à l'uniformisation. Ils appellent de leurs vœux le maintien des identités et des particularités locales.

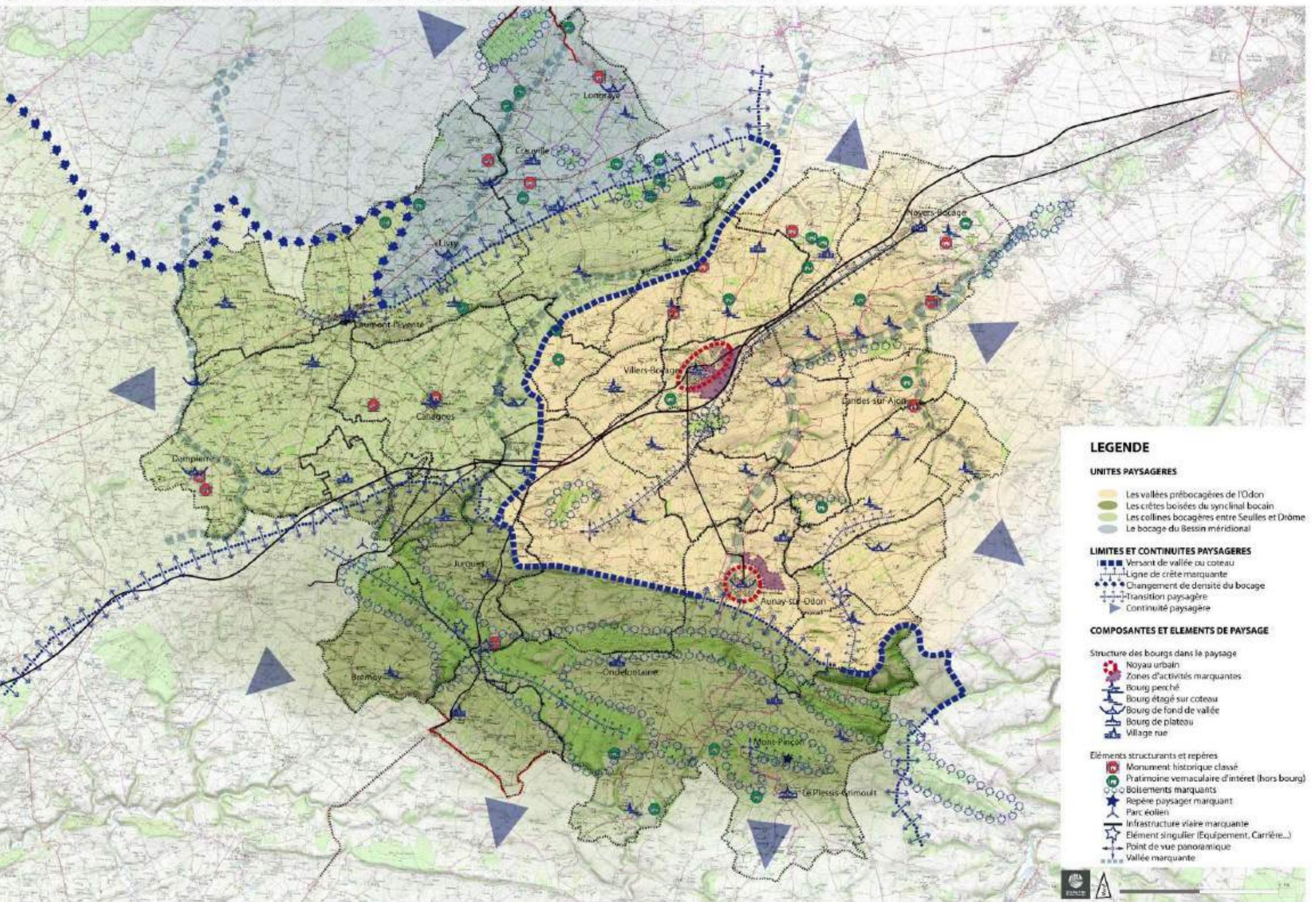
Fig. 66 Un paysage qui joue de la diversité de ses éléments – Bonnemaison





LES UNITES PAYSAGERES DU TERRITOIRE

CARTE DES UNITES ET PARTICULARITES PAYSAGERES DU TERRITOIRE DE PREBOCAGE-INTERCOM



LEGENDE

UNITES PAYSAGERES

- Les vallées prébocagères de l'Odon
- Les crêtes boisées du synclinal bocain
- Les collines bocagères entre Seullès et Drôme
- Le bocage du Bessin méridional

LIMITES ET CONTINUITES PAYSAGERES

- Versant de vallée ou coteau
- Ligne de crête marquante
- Changement de densité du bocage
- Transition paysagère
- Continuité paysagère

COMPOSANTES ET ELEMENTS DE PAYSAGE

Structure des bourgs dans le paysage

- Noyau urbain
- Zones d'activités marquantes
- Bourg perché
- Bourg étagé sur coteau
- Bourg de fond de vallée
- Bourg de plateau
- Village rue

Éléments structurants et repères

- Monument historique classé
- Patrimoine vernaculaire d'intérêt (hors bourg)
- Boisements marquants
- Repère paysager marquant
- Parc éolien
- Infrastructure viarie marquante
- Élément singulier (Équipement, Carrière...)
- Point de vue panoramique
- Vallée marquante

Le paysage du territoire de Pré-Bocage Intercom n'est pas homogène. Ses caractéristiques diffèrent selon l'occupation du sol, la topographie, l'hydrographie, ... Les dynamiques à l'œuvre au sein de ces paysages peuvent être différentes, ce qui implique des enjeux, des actions ayant ou non les mêmes modalités.

Il est important de connaître et de caractériser ces différents paysages. Ceci s'appuie sur deux phases :

- L'identification **des éléments de paysages** : les éléments de paysage sont des éléments matériels participant au caractère et aux qualités d'un paysage. Il peut s'agir d'objets matériels composant les structures paysagères ou de composants de paysage non organisés en système (comme les arbres isolés par exemple). Il ne s'agit pas de lister de manière exhaustive tous les objets présents dans l'espace mais d'identifier ceux porteurs d'une signification paysagère du fait de leur association à un système de valeur ou à des représentations sociales.
- L'identification **des structures paysagères** : Les structures paysagères désignent les systèmes formés par les éléments de paysage. Les interrelations entre ces éléments peuvent être matérielles ou immatérielles et supportées par des liens fonctionnels, topographiques ou symboliques. C'est sur les structures paysagères que porte l'action publique.

La façon dont se structurent ces éléments de paysage dans le territoire et leur perception permettent de définir des unités paysagères :

« Une **unité paysagère** désigne une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Ce « paysage donné » est caractérisé par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité. Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou « floues » »

Source : « les Atlas de paysages, Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages » Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie – Mars 2015

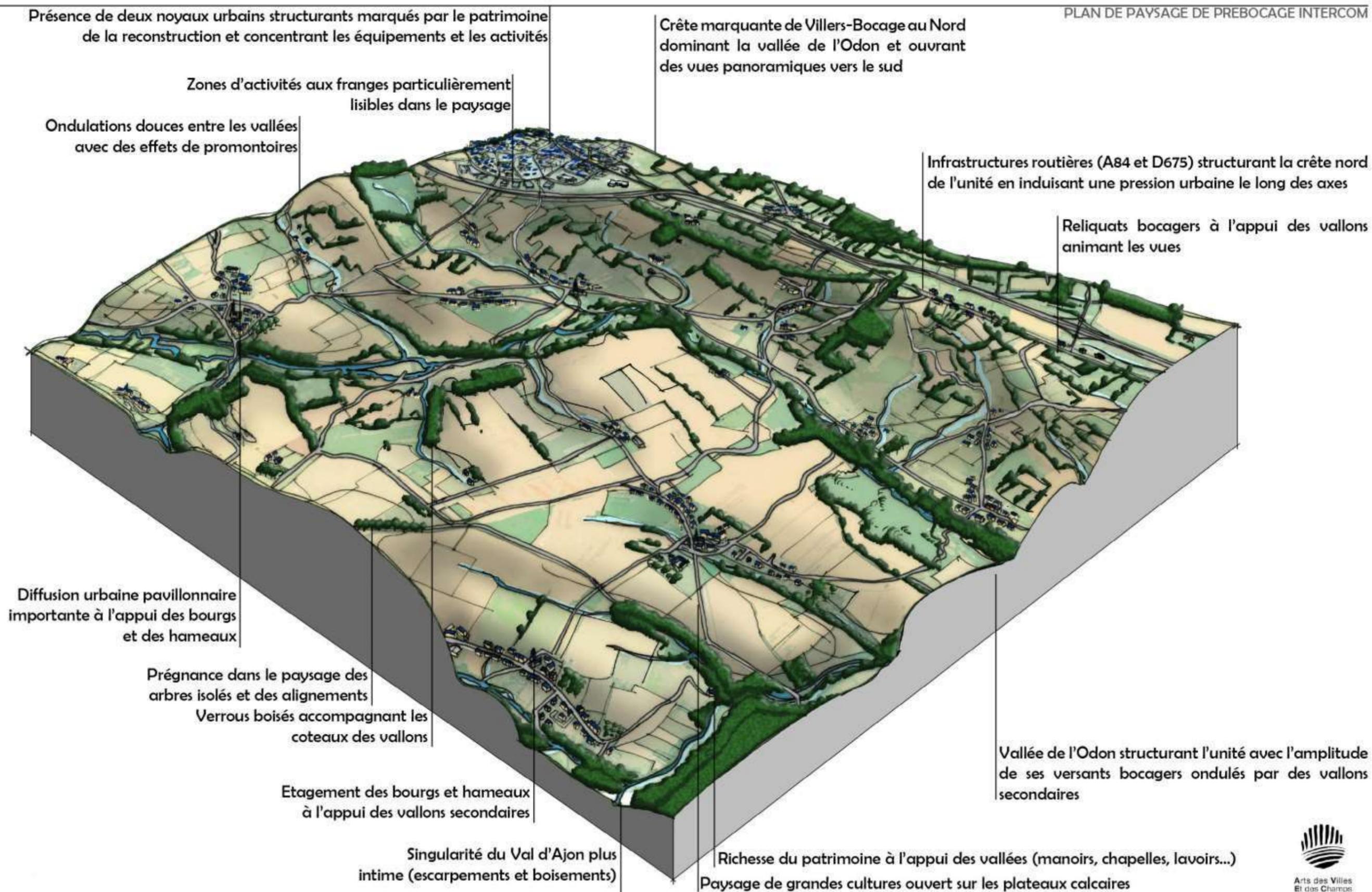
Le volet suivant du diagnostic décrit les 4 unités paysagères définies dans le cadre du Plan de paysage sur le territoire de Pré-Bocage Intercom :

- Les vallées préboçagères de l'Odon,
- Les crêtes boisées du synclinal bocain,
- Les collines bocagères en Seullès et Drôme,
- Le bocage du Bessin Méridional.



BLOC-DIAGRAMME DE L'UNITE PAYSAGERE DES VALLEES PREBOCAGERES DE L'ODON

PLAN DE PAYSAGE DE PREBOCAGE INTERCOM



UNITE PAYSAGERE DES VALLEES PREBOCAGERES DE L'ODON

Le vent balaye le plateau et irise le patchwork doré des grandes cultures de vagues successives. C'est un paysage ouvert qui se déploie sur des collines aux ondulations amples et douces dessinées par de larges vallées. Baigné dans la lumière et laissant une grande place au ciel changeant, l'horizon lointain est marqué par des crêtes boisées où émergent des éoliennes, antennes et, au loin comme un navire échoué dans la plaine, l'hôpital de Caen.

Quelques clochers pointent à la commissure des vallées et, si l'agglomération de Villers-Bocage domine fièrement le coteau de l'Odon, celle d'Aunay-sur-Odon (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay) s'y enroule langoureusement dans un méandre. A la simplicité et « l'aridité » du paysage des plateaux où le bocage s'est effacé au besoin des grandes cultures s'oppose la fraîcheur et l'intimité des fonds de vallées. S'articulant autour du ruban bocager du fond des vallées de l'Odon et de l'Ajon, de nombreux vaux ourlés de haies et de bois sur les coteaux les plus raides en font onduler les grands versants. Discrète, l'eau semble monter le chemin à la ripisylve des aulnes qui dessine des méandres dans le fond plat des pâtures humides. A la polychromie des grandes cultures, les vallées répondent par un camaïeu de verts.

Forts de la richesse agricole et naturelle de ce territoire, les bourgs s'organisent à mi-pente, regardant le Sud et mettant en lumière leur riche patrimoine vernaculaire. Les deux principales agglomérations montrent des visages plus jeunes, redessinés par la reconstruction d'après-guerre. Sous l'influence de l'agglomération caennaise et de l'autoroute, ces bourgs tendent à croître rapidement, avec des greffes plus ou moins heureuses d'extensions pavillonnaires.

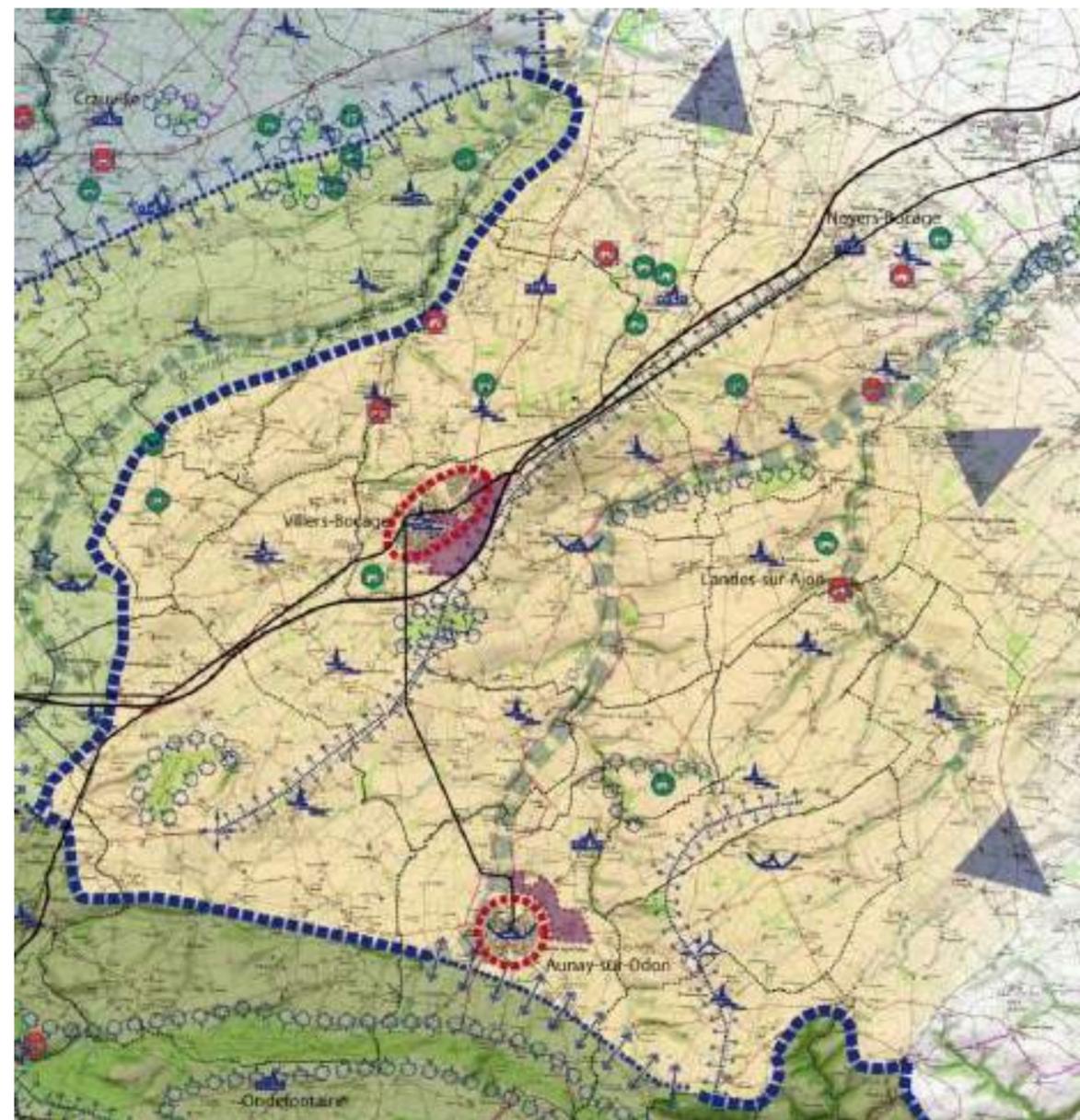


Fig. 67 : extensions pavillonnaires sur la franche urbaine ouest de Villers-Bocage



Fig. 68 Plateau céréalier ouvert sur des vallons bocagers ou boisés, Banneville-sur-Ajon (Malherbe-sur-Ajon)

Fig. 69 Carte de l'unité paysagère



LEGENDE

UNITES PAYSAGERES

- Les vallées prébocagères de l'Odon
- Les crêtes boisées du synclinal bocain
- Les collines bocagères entre Seulles et Drôme
- Le bocage du Bessin méridional

LIMITES ET CONTINUITES PAYSAGERES

- Versant de vallée ou coteau
- Ligne de crête marquante
- Changement de densité du bocage
- Transition paysagère
- Continuité paysagère

COMPOSANTES ET ELEMENTS DE PAYSAGE

Structure des bourgs dans le paysage

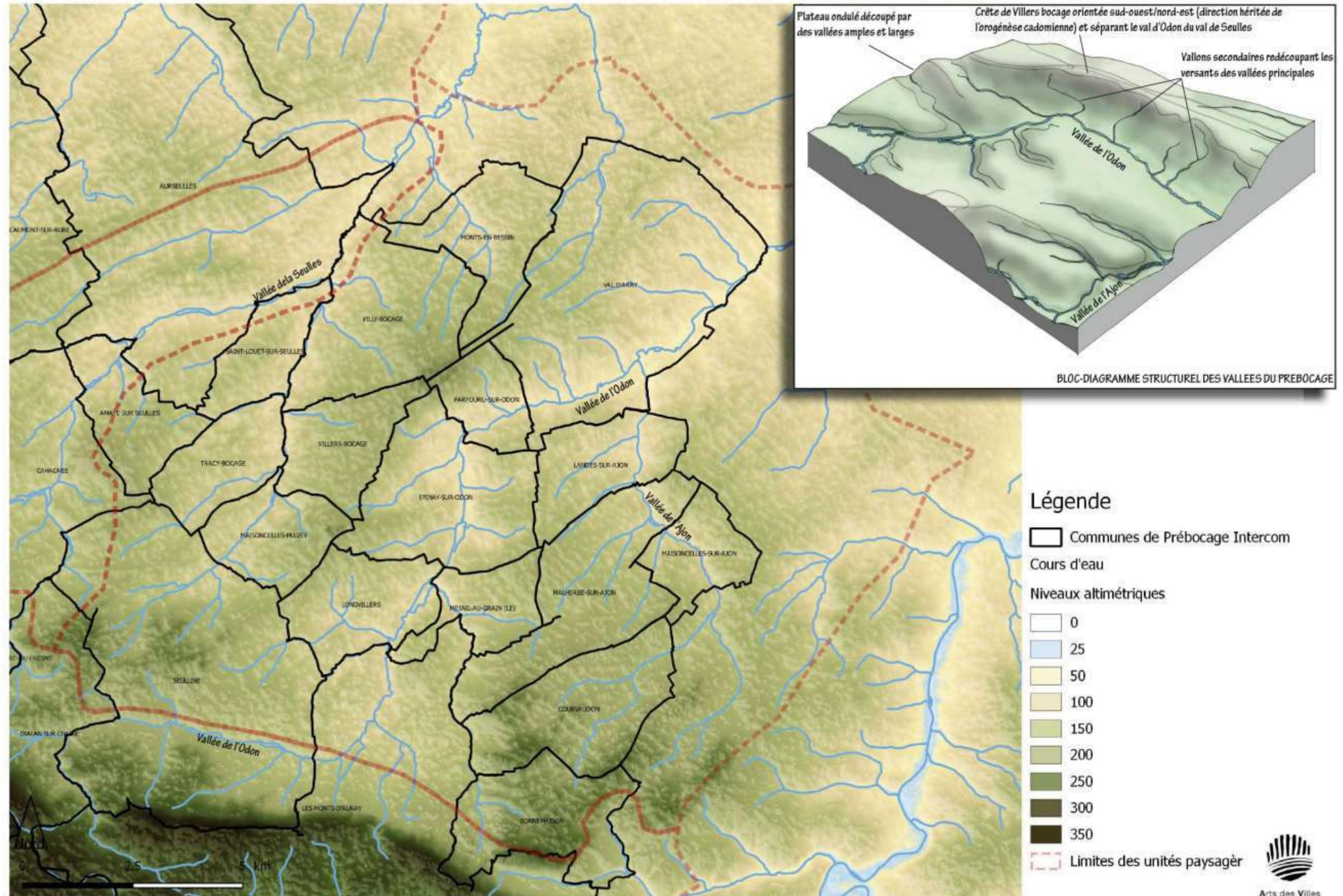
- Noyau urbain
- Zones d'activités marquantes
- Bourg perché
- Bourg étagé sur coteau
- Bourg de fond de vallée
- Bourg de plateau
- Village rue

Éléments structurants et repères

- Monument historique classé
- Patrimoine vernaculaire d'intérêt (hors bourg)
- Boisements marquants
- Repère paysager marquant
- Parc éolien
- Infrastructure viaire marquante
- Élément singulier (Équipement, Carrière...)
- Point de vue panoramique
- Vallée marquante

CARTE ET BLOC-DIAGRAMME INTERPRETES DU RELIEF / UNITE PAYSAGERE DES VALLEES PREBOCAGERES DE L'ODON

PLAN DE PAYSAGE DE PREBOCAGE INTERCOM



LIMITES PAYSAGERES



Fig. 70 : des grandes cultures continues qui se terminent sur la trame bocagère et encore présente à l'ouest de la Vallée de la Seulles – Tracy-Bocage

Les limites de cette unité s'appuient à l'Ouest et au Nord sur le coteau de la vallée de la Seulles qui présente une trame bocagère plus dense, amorçant ainsi l'unité paysagère voisine. Au Sud, c'est le coteau Nord de la vallée de l'Odon qui termine le plateau céréalier de l'unité en belvédère sur la crête boisée du synclinal bocain, qui constitue véritablement l'horizon Sud de cette unité paysagère. A l'Est, il y a une véritable continuité paysagère vers la plaine de Caen où les paysages de grandes cultures s'ouvrent encore plus et ne présentent plus les lambeaux bocagers qui ponctuent encore les plateaux de cette unité.



Fig. 71 : Un plateau céréalier qui bascule en belvédère sur la crête boisée du synclinal bocain au sud – Saint-Georges-d'Aunay (Seulline)



Fig. 72 : Une ouverture progressive sur la plaine de Caen à l'est – Missy (Val-d'Arry)

ELEMENTS DE PAYSAGE ET STRUCTURE PAYSAGERE

UN PLATEAU ONDULE DECOUPE PAR DES VALLEES AMPLES ET LARGES

Cette unité paysagère est véritablement à la transition géologique entre les plateaux primaires du briovérien marquant la fin du massif armoricain et les transgressions marines du trias et du jurassique de la marge Est du bassin anglo-parisien. Ce dernier est marqué par des roches calcaires qu'on retrouve mises en œuvre dans l'architecture locale (ce qui fait aussi la spécificité de cette unité par rapport aux autres du territoire).



Fig. 73 : Mur et bâti calcaire à Monts-en-Bessin

Ce plateau primaire est découpé par l'ample vallée de l'Odon et de manière moins importante mais tout aussi remarquable par celle de l'Ajon. Ces reliefs marqués offrent des effets de balcon qui ouvrent de larges panoramas sur le grand paysage (et qui sont aussi visibles de très loin). C'est le cas notamment de la crête de Villers-Bocage orientée Sud-Ouest/Nord-Est (direction héritée de l'orogénèse cadomienne³) et séparant le Val d'Odon du Val de Seulles.

Ces grandes vallées sont « ondulées » par des vallons secondaires perpendiculaires dans lesquels s'implante le bâti. Ces ondulations douces entre les vallées démultiplient les effets de promontoires.

PAYSAGE OUVERT DE GRANDES CULTURES SUR LES PLATEAUX CALCAIRES

Relayant sur le plateau la plaine céréalienne de Caen, les grandes cultures dominent le paysage de cette unité. Le paysage est ouvert sur les hauteurs où rares sont les haies qui subsistent. Ainsi, il y a une forte prégnance dans le paysage des arbres isolés et des alignements le long des voies (notamment ceux cadrant la RD8 entre Landes-sur-Ajon et Aunay-sur-Odon (commune

déléguée de Les Monts-d'Aunay). Les parcelles d'en moyenne 20 hectares dessinent un vaste patchwork alternant cultures (céréales, oléo protéagineux ou fibres) et labours en fonction des saisons.

DES VALLEES BOCAGERES ET BOISEES AU PATRIMOINE RICHE

Lorsqu'on descend dans les vallées, c'est un tout autre paysage qui se dessine. Le fond de vallée quasi plat et sujet aux inondations, voit se succéder le long de la rivière ou du ruisseau des prairies de pâtures cadrées par un bocage serré. L'échelle devient plus intimiste. Les parcelles font en moyenne 2 à 4 hectares et les reliquats bocagers, à l'appui des vallons, animent les vues. On y retrouve des troupeaux de bovins en pâture ou des vergers sur les plus hautes terrasses. Des verrous boisés accompagnent les versants les plus pentus, moins exploitables, des coteaux des vallons. Le Val d'Ajon se singularise par son échelle plus intime (escarpements et boisements). Ces vallons présentent un riche patrimoine vernaculaire (manoirs, chapelles, lavoirs, fermes cossues en U sur cour fermée, ...), patrimoine vernaculaire qui renvoie le plus souvent à des légendes de sources miraculeuses associées aux martyrs de saints (Chapelle Saint Clair).

ETAGEMENT DES BOURGS ET HAMEAUX A L'APPUI DES VALLONS SECONDAIRES

Cette unité paysagère est marquée par une trame de bourgs qui se sont naturellement étagés sur la pente ou parallèlement aux courbes de niveau sur les versants Sud des vallons secondaires des deux vallées principales. Souvent, en base de versant, ces vallons profitent de l'accès à l'eau, de l'exposition au soleil et de la protection des vents (cf. typologie urbaine du chapitre précédent). Cette unité est marquée par la présence des deux pôles urbains majeurs structurant le territoire : Villers-Bocage situé sur un promontoire dominant le Val d'Odon et Aunay-sur-Odon (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay) située dans la cuvette naturelle d'un méandre de l'Odon. Ces deux agglomérations sont marquées par le patrimoine de la reconstruction qui s'organisent dans une trame urbaine géométrique (cf. description chapitre précédent). Elles concentrent les équipements et les activités sur le territoire.

DES INFRASTRUCTURES ET DES ZONES D'ACTIVITES MARQUANTES

Bordant les deux principaux pôles urbains, les zones d'activités économiques présentent des franges particulièrement lisibles dans le paysage, non seulement par leur volumétrie et leur couleur, mais aussi par leur exposition aux vues lointaines. Si elles ont fait l'objet d'aménagements paysagers valorisant les espaces publics présents, elles n'ont par contre pas fait l'objet de réflexion concernant leur intégration dans le lointain. Les infrastructures

³ En géologie, l'orogénèse cadomienne est un cycle de formation de reliefs datant de la fin du Néoprotérozoïque (de ca. -750 Ma à ca. -540 Ma) jusqu'au début du Cambrien.

routières (A84, RD675 et RD6) structurent la crête Nord de l'unité en induisant une pression urbaine le long des axes ou sur les bourgs proches et provoquent une perte d'usage de la bande paysagère coincée entre les deux axes.

AMBIANCES PAYSAGERES DES CRETES BOISEES DU SYNCLINAL BOCAIN



Fig. 74 : Vallée de l'Odon depuis la crête de Villers-Bocage : des plateaux cultivés et des vallons bocagers sur d'amples ondulations



Fig. 75 : Double alignement d'érables de la RD6 ponctuant le plateau cultivé – Le-Mesnil-au-Grain



Fig. 76 : Un paysage de plateau ouvert à peine ponctué par les arbres – Tracy-Bocage



Fig. 77 : Des grandes cultures, ici de blé et de lin, qui étalent leur mosaïque colorée sur les hauteurs – Landes-sur-Ajon

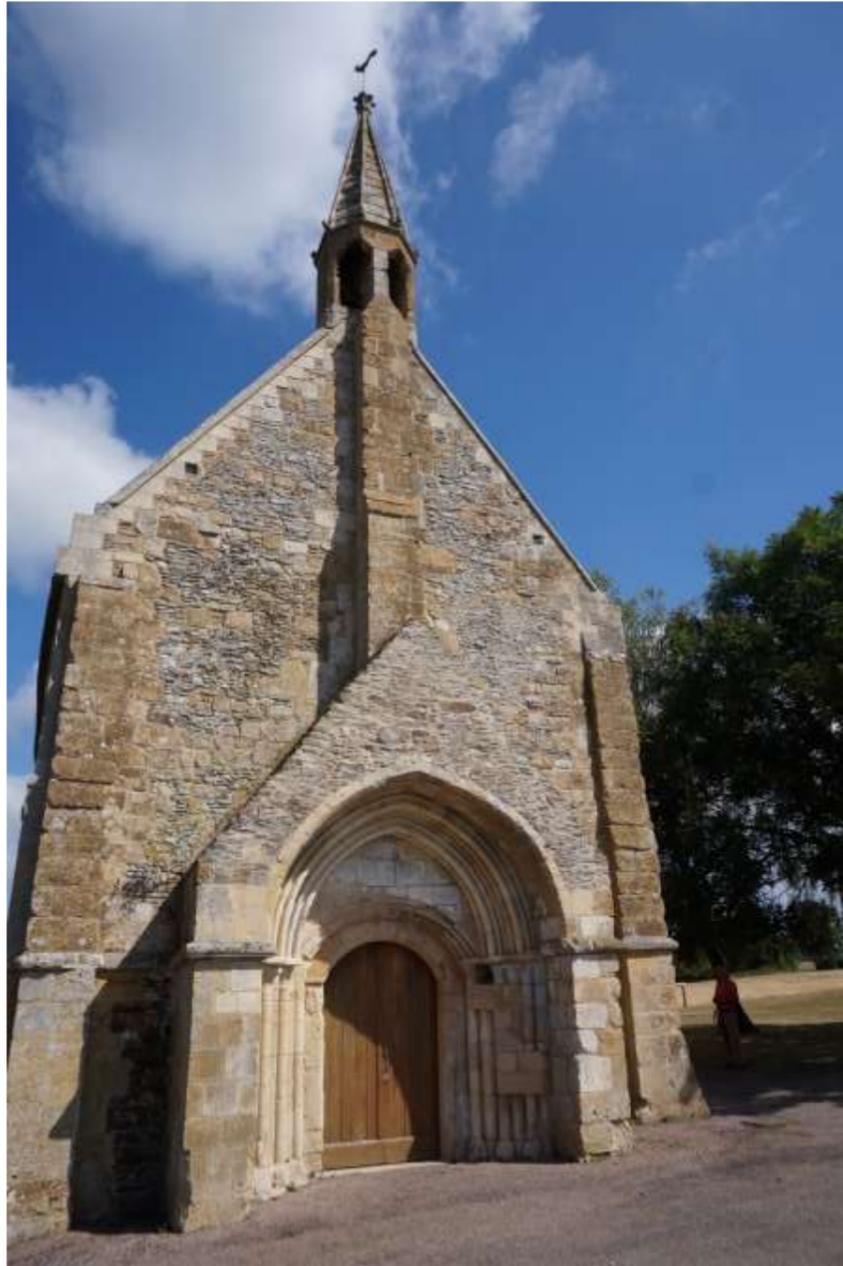


Fig. 78 : Chapelle Saint-Clair dominant l'Ajon – Banneville-sur-Ajon (Malherbe-sur-Ajon)



Fig. 79 : Pâtures dans le vallon bocager du ruisseau d'O – Noyers-Bocage (Val-d'Arry)



Fig. 80 : Verger sur prairie de fauche en Val d'Odon – Le Locheur (Val-d'Arry)



Fig. 82 : Structuration des bourgs sur les versants sud des vallons secondaires – Bauquay (Les Monts-d'Aunay)



Fig. 83 : Vallées sèches remarquables du Bois d'Angerville – Saint-Georges-d'Aunay (Seulline)



Fig. 81 : Enfilades de prairies humides pâturées en fond de Val d'Odon



Fig. 84 : Villers-Bocage : un promontoire urbain lisible dans le paysage et qui donne à voir ce paysage depuis ses axes urbains de la reconstruction



Fig. 85 : Aunay-sur-Odon (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay), une agglomération dans un écrin paysager remarquable avec des paysages urbains de la reconstruction dominés par des horizons boisés



Fig. 86 : Des infrastructures et des zones d'activités marquantes dans le paysage



Fig. 87 : L'A84, un axe de découverte du territoire mais aussi une rupture dans son paysage



Fig. 88 : Frange industrielle pavillonnaire et commerciale de Villers-Bocage



Fig. 89 : Paysage linéaire de l'ancienne nationale (RD675)



Fig. 90 : Paysage industriel de la périphérie Est d'Aunay-sur-Odon (Les Monts-d'Aunay)





Fig. 91 : Orthophoto du secteur de Bauquay (Les Monts-d'Aunay) – 1962 (source GéoNormandie)



Fig. 92 Orthophoto du secteur de Bauquay (Les Monts-d'Aunay) – 2016 (source GéoNormandie)



DYNAMIQUES D'EVOLUTION

L'analyse des orthophotos de 1962 et de 2016 du secteur de Bauquay (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay) montre bien les phénomènes d'évolution des paysages qui marquent encore le territoire aujourd'hui :

- L'accroissement des cultures qui combine plusieurs phénomènes très lisibles dans le paysage : l'augmentation de la taille des parcelles, le passage d'une polyculture à une quasi-monoculture, la disparition de la trame viaire des chemins d'exploitations et la disparition de haies ou d'arbres isolés qui ponctuaient le paysage ouvert,
- La quasi-disparition des prés vergers qui ceinturaient le bourg et constituait une interface paysagère remarquable entre le paysage bâti et celui des grandes cultures. Ces prés se structuraient dans une trame bocagère, encore présente aujourd'hui mais moins entretenue. Outre la possibilité de pâture pour le bétail à proximité des étables, ce bocage a un rôle climatique important, notamment dans la régulation des vents,
- La fermeture progressive des prairies de fond de vallée par mutation en culture ou par enfrichement et le boisement des versants les plus pentus de la vallée,
- Le développement des infrastructures et bâtiments d'exploitation agricole autour des hameaux, lié à la mécanisation et à l'augmentation des surfaces d'exploitation, à la taille du matériel et aux besoins en stockage qui sont de plus en plus importants. Au bâti vernaculaire des anciens hameaux viennent s'ajouter des volumes construits qui tiennent plus du registre de la zone d'activités,
- Le développement urbain pavillonnaire qui est venu plus que doubler l'enveloppe urbaine ancienne avec un paysage qui renvoie plus au modèle périurbain qu'au registre d'implantation du bâti traditionnel dans le bourg.

Sur les photographies aériennes obliques de l'observatoire des paysages de la DREAL Normandie, on observe bien les mêmes phénomènes décrits précédemment mais à l'échelle de la décennie. La mosaïque culturelle change d'échelle et se simplifie et les sièges d'exploitation s'agrandissent avec un bâti « industriel ». La trame des haies, les chemins d'exploitations ou les accotements de voies se réduisent au profit des cultures.

Sur les deux principales agglomérations, le développement urbain s'accélère, notamment au profit des zones d'activités et des quartiers pavillonnaires. Ces derniers présentent d'ailleurs une forte diversité architecturale (volumétrie et matériaux) qui les distinguent des tissus très homogènes de la reconstruction. Ils composent des franges urbaines souvent visibles de très loin dans le paysage.



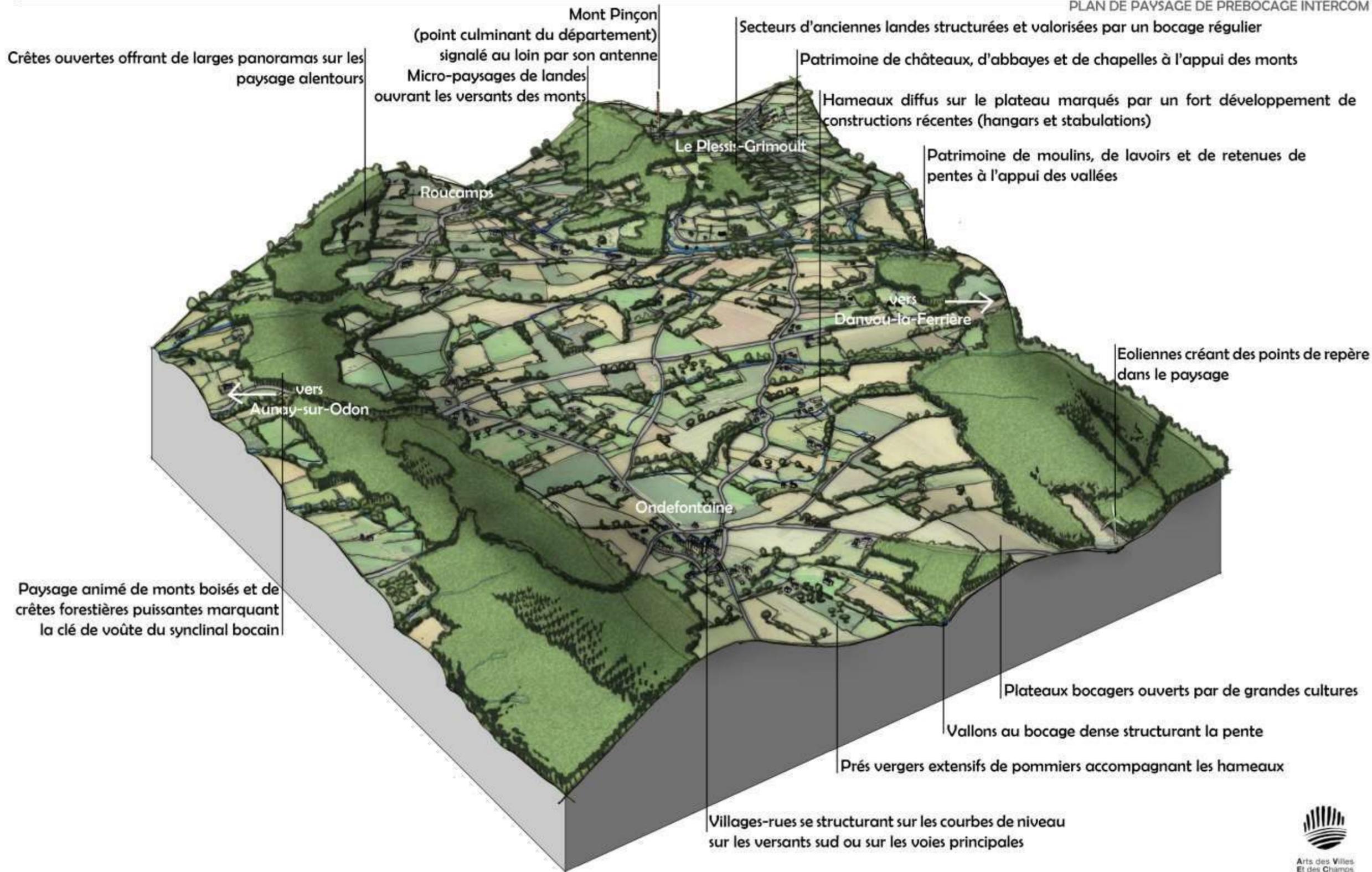
Fig. 93 : Observatoire photographique des paysages DREAL Normandie - vue 531-3 : Nord de Noyers-Bocage (Val-d'Arry) (campagne 2000)



Fig. 94 : Observatoire photographique des paysages DREAL Normandie - vue 531-3 : Nord de Noyers-Bocage (Val-d'Arry) (campagne 2014)

BLOC-DIAGRAMME DE L'UNITE PAYSAGERE DES CRETES BOISEES DU SYNCLINAL BOCAIN

PLAN DE PAYSAGE DE PREBOCAGE INTERCOM



UNITE PAYSAGERE DES CRETES BOISEES DU SYNCLINAL BOCAIN

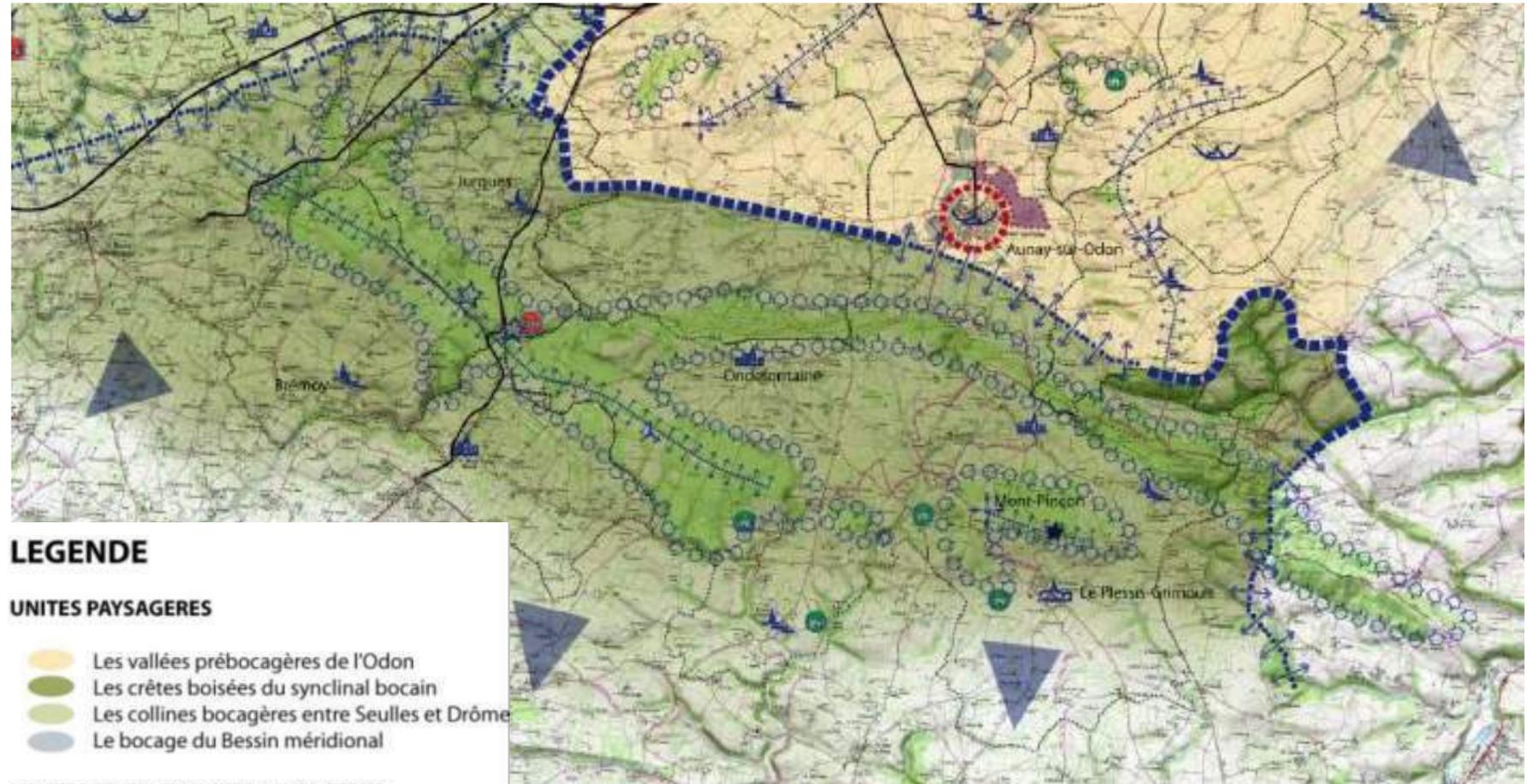
Les crêtes boisées, qui s'affirment puissamment dans le paysage, nous rappellent sans cesse qu'ici nous sommes à la racine d'anciennes montagnes qui formaient un arc entre Granville et Falaise préfigurant la chaîne armoricaine. Avec ses forêts de conifères et ses vallées fraîches toujours verdoyantes, les ambiances sont ici toujours montagnardes. Les chemins et routes serpentent à l'assaut des pentes. Sur les crêtes, le paysage s'ouvre sur de larges panoramas où l'horizon est lointain.

Suspendu entre les crêtes, ces plateaux agricoles composent un paysage varié où les vallées, souvent encaissées, dessinent un vrai labyrinthe où l'on perd ses repères. C'est là que les bourgs se sont implantés, à proximité des principales voies de circulation, en s'appuyant sur les lignes de force du relief.

Ce paysage est véritablement très contrasté, jouant d'alternance entre les ambiances forestières fermées, les vallons encaissés intimistes, les grands plateaux cultivés et les balcons naturels ouverts sur le grand paysage. Les antennes du Mont Pinçon et les éoliennes renforcent ces repères.



Fig. 95 : Ambiance forestière de l'unité – Ondefontaine (Les Monts-d'Aunay)



LEGENDE

UNITES PAYSAGERES

- Les vallées pré-bocagères de l'Odon
- Les crêtes boisées du synclinal bocain
- Les collines bocagères entre Seulles et Drôme
- Le bocage du Bessin méridional

LIMITES ET CONTINUITES PAYSAGERES

- Versant de vallée ou coteau
- Ligne de crête marquante
- Changement de densité du bocage
- Transition paysagère
- Continuité paysagère

COMPOSANTES ET ELEMENTS DE PAYSAGE

Structure des bourgs dans le paysage

- Noyau urbain
- Zones d'activités marquantes
- Bourg perché
- Bourg étagé sur coteau
- Bourg de fond de vallée
- Bourg de plateau
- Village rue

Éléments structurants et repères

- Monument historique classé
- Patrimoine vernaculaire d'intérêt (hors bourg)
- Boisements marquants
- Repère paysager marquant
- Parc éolien
- Infrastructure viaire marquante
- Élément singulier (Équipement, Carrière...)
- Point de vue panoramique
- Vallée marquante



Fig. 96 : Balcon naturel depuis le Mont-Pinçon – Le Plessis-Grimoult (Les Monts-d'Aunay)

CARTE ET BLOC-DIAGRAMME INTERPRETES DU RELIEF / UNITE PAYSAGERE DES CRETES BOISEES DU SYNCLINAL BOCAIN

PLAN DE PAYSAGE DE PREBOCAGE INTERCOM

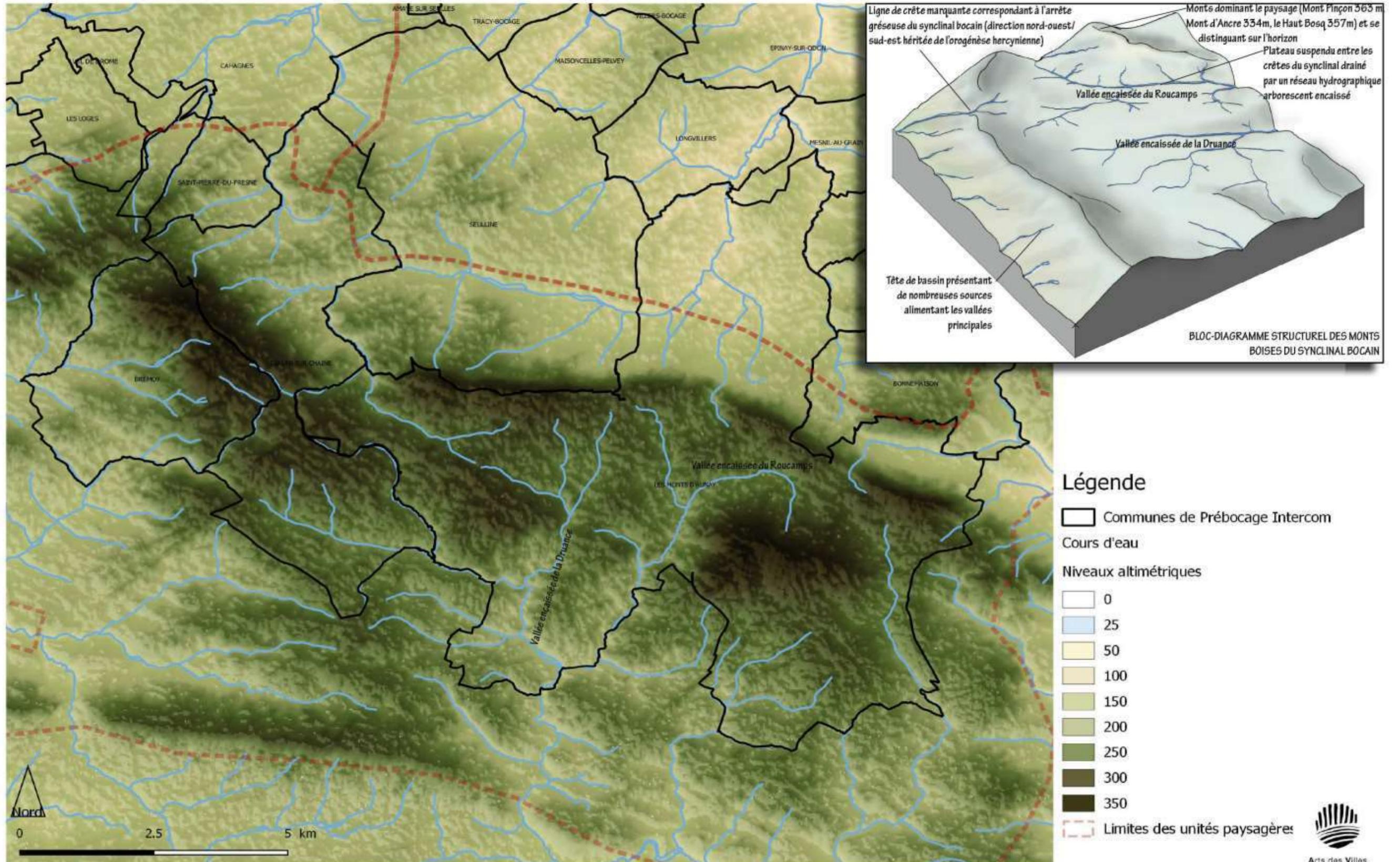




Fig. 97 : Crête boisée marquant la limite nord de l'unité depuis la butte du Moulin à vent - Courvaudon

LIMITES PAYSAGERES

L'unité est clairement limitée au Nord par une crête boisée continue qui domine l'amont de la vallée de l'Odon. Au Sud, il y a une véritable continuité paysagère puisque cette unité amorce les paysages de la Suisse Normande.

ELEMENTS DE PAYSAGE ET STRUCTURE PAYSAGERE

PAYSAGE ANIME DE MONTS BOISES ET DE CRETES PUISSANTES MARQUANT LA CLE DE VOUTE DU SYNCLINAL BOCAIN

Les lignes de crête marquantes correspondent aux arrêtes gréseuses du synclinal⁴ bocain qui s'étire en arc de Granville à Villedieu-les-Bailleuls, dans l'Orne (direction Nord-Ouest/Sud-Est héritée de l'orogénèse hercynienne datant de 300 à 400 millions d'années).

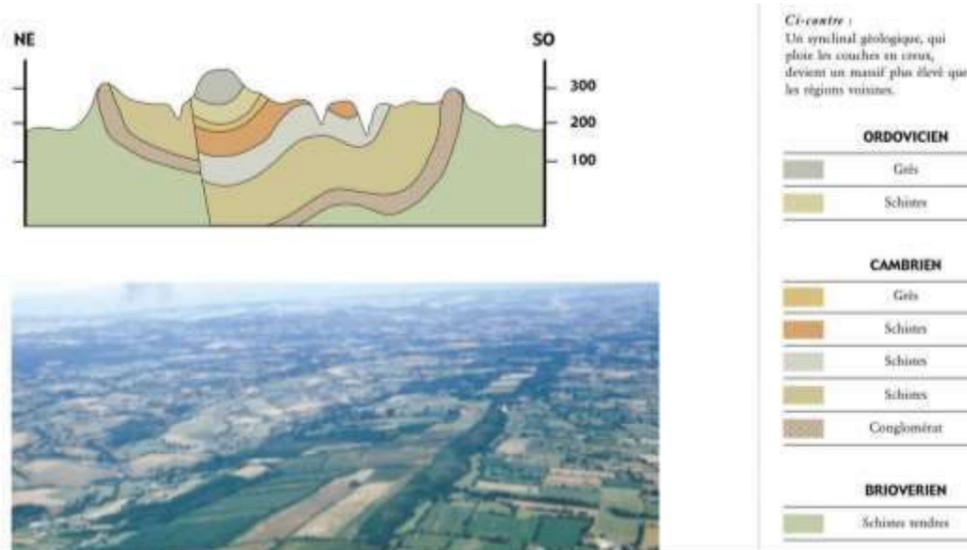


Fig. 98 : Coupe et vue sur le synclinal bocain (Source Inventaire des paysages Bas-Normands)

Point culminant de cet ensemble géologique marquant le Sud de la Normandie, le Mont-Pinçon, d'une hauteur de 363 mètres, constitue un repère marquant du paysage au même titre que ses voisins, le Mont-d'Ancre à 334 mètres et le Haut-Bosq à 357 mètres. Il se distingue sur l'horizon, notamment par son antenne. De même, les éoliennes créent des points de repère sur le haut plateau mais ne sont pas masquées par les crêtes principales. Ces grandes crêtes, lorsqu'elles sont ouvertes, offrent de larges panoramas remarquables sur le paysage alentours.

UN ECRIN FORESTIER PONCTUE DE LANDES

Les arrêtes gréseuses donnent des sols pauvres qui, avec leur pente marquée, sont de fait peu valorisables par l'agriculture. Cela est dû au fait que la forêt domaniale de Valcongrain et les boisements privés occupent les principaux versants et les hauteurs. Si les parcelles de sylviculture donnent un paysage forestier monospécifique très géométrique, on trouve cependant de belles chênaies et hêtraies aux ambiances sylvestres mystérieuses et des pinèdes aux silhouettes graphiques. Quelques secteurs d'anciennes landes à fougères, ajoncs ou genêts ouvrent ponctuellement le paysage sur d'impressionnants panoramas. Autrefois beaucoup plus présentes, certaines ont été structurées et valorisées par un bocage régulier au parcellaire très géométrique. De fait, à part quelques maisons forestières ou relais de chasse, il y a très peu de bâti sur les hauteurs dans la forêt.

UN CHATEAU D'EAU NATUREL

Drainée par un réseau hydrographique arborescent encaissé, cette unité paysagère est véritablement un château d'eau naturel où l'eau est une clé de lecture omniprésente : ruisseaux, mares, sources, biefs et étangs liés à des barrages de pente. Cette eau ruisselante s'accompagne non seulement d'un riche patrimoine vernaculaire (moulins, gués, abreuvoirs, lavoirs) mais aussi de légendes (eaux miraculeuses de Roucamp et féeries du Moulin). Premiers sommets depuis le littoral, ces secteurs sont particulièrement arrosés et alimentent de fait de nombreux bassins versants présentant de nombreuses

sources alimentant les vallées principales : l'Orne, l'Odon, la Seulles, la Vire, l'Aure, ... Sur cette unité, ce sont les vallées encaissées du Roucamp (commune déléguée de Les Monts-d'Aunay) et de la Druance qui sont les plus marquantes avec leurs versants boisés et leur ripisylve (ambiance intimiste). On y retrouve une flore spécifique qui peut rappeler la montagne comme l'épilobe en épi (laurier de Saint Antoine).

UN RESEAU DISTENDU DE BOURGS ET HAMEAUX

Si les fonds de vallées ne sont occupés que par quelques moulins et les hauteurs peu bâties, le plateau suspendu présente, quant à lui, un réseau de hameaux diffus et de bourgs éloignés qui s'étagent sur la pente ou s'étirent en rue le long des courbes de niveau, profitant ainsi de l'ensoleillement des versants exposés au sud. Les villages de plateau s'étagent en général sur le haut des vallées. Ils sont encore aujourd'hui entourés de vergers et les hameaux où sont encore présents des sièges d'exploitation sont marqués par un fort développement de constructions récentes souvent très imposantes (hangars et stabulations).

UN PLATEAU AGRICOLE SUSPENDU

Le paysage du plateau est animé par un bocage encore très présent mais ouvert par de grandes cultures sur les zones les plus planes. Le réseau de haies structure les pentes et des prés vergers extensifs de pommiers accompagnant les hameaux. L'ambiance est résolument rurale et l'élevage, notamment bovin, encore très présent et, associé à la polyculture, donne des paysages très variés qui contrastent avec l'homogénéité des crêtes boisées

UN RICHE PATRIMOINE DISCRET DANS LE PAYSAGE

Le territoire présente un riche patrimoine de châteaux (bois de la Ferrière, Le Tourneur, Saint-Pierre-du-Fresne, ...), des abbayes (Le Plessis-Grimoult) et des chapelles à l'appui des monts. Souvent enchâssé dans un écrin forestier, ce patrimoine est en fait très discret dans le paysage. Tout aussi confidentiel, le patrimoine mégalithique (Jurques) ou d'anciennes mines d'extractions (Jurques) se niche dans les lisières forestières de la crête Nord.

⁴ Synclinal (CNRS) : Pli dont les flancs s'inclinent de chaque côté vers la partie médiane en formant une dépression concave.

AMBIANCES PAYSAGERES DES CRETES BOISEES DU SYNCLINAL BOCAIN



Fig. 99 : Des panoramas remarquables depuis les crêtes ouvertes – Mont-Pinçon – Le Plessis-Grimoult (Les Monts-d'Aunay)



Fig. 100 : Des tapis de landes sur les lisières forestières acides : bruyères, ajonc et fougère



Fig. 101 : Des vallons intimistes aux ambiances bocagères remarquables - Brémoy



Fig. 102 : Un plateau bocager suspendu semi-ouvert par des grandes cultures – Ondefontaine (Les Monts d'Aunay)

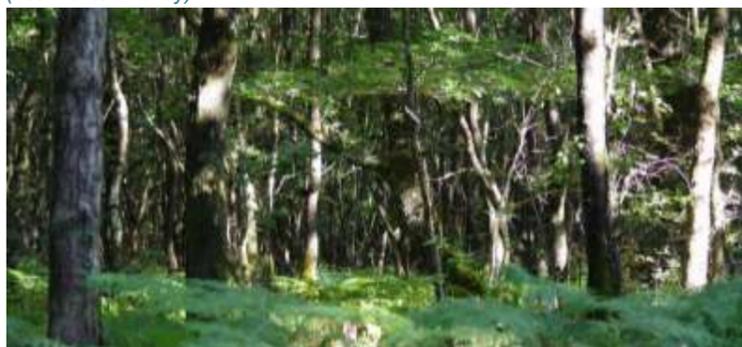


Fig. 103 : Des ambiances forestières remarquables sur les crêtes - Seulline



Fig. 104 : Des ambiances pastorales aux accents montagnards





Fig. 105 : Des bourgs étagés à mi-pente avec des extensions urbaines linéaires parfois discontinues – Jurques (Dialan-sur-Chaîne)



Fig. 110 : Un bâti agricole de plus en plus imposant et présent dans le paysage - Jurques (Dialan-sur-Chaîne)



Fig. 106 : Un riche patrimoine souvent masqué dans le paysage par les boisements – Château du Buisson - Saint-Pierre-du-Fresne



Fig. 108 : Des structures de bourgs étagées avec de belles qualités urbaines - Brémoy



Fig. 107 : Un bâti vernaculaire à mi-pente dans le bocage - Saint-Pierre-du-Fresne



Fig. 109 : Un village-rue aujourd'hui détourné : Le Mesnil-Auzouf (Dialan-sur-Chaîne)



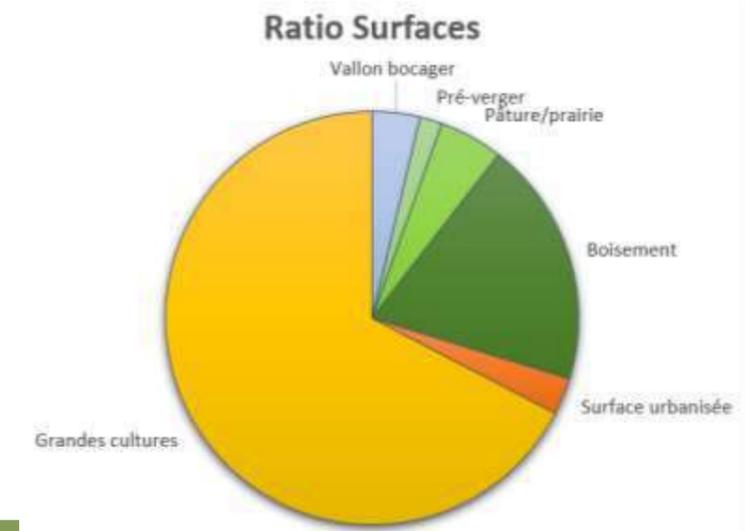
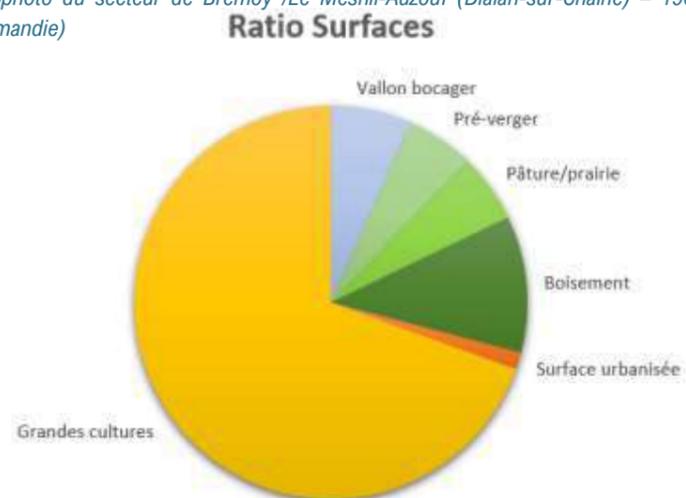
Fig. 111 : Présence marquante du pavillonnaire diffus dans le paysage



Fig. 112 : Orthophoto du secteur de Brémoy /Le Mesnil-Auzouf (Dialan-sur-Chaîne) – 1962 (source GéoNormandie)



Fig. 113 : Orthophoto du secteur de Brémoy /Le Mesnil-Auzouf (Dialan-sur-Chaîne) – 2016 (source GéoNormandie)



DYNAMIQUES D'EVOLUTION

L'analyse des orthophotos de 1962 et de 2016 du secteur de Brémoy et du Mesnil-Auzouf (commune déléguée de Dialan-sur-Chaîne) montre bien les phénomènes d'évolution des paysages qui marquent encore le territoire aujourd'hui :

- La forte altération de la trame de haies bocagères notamment dans les vallées. Les nombreuses pâtures bocagères ont été véritablement décloisonnées pour être mises en culture. Les haies qui marquaient les courbes de niveau ont le plus souvent été arrachées, ce qui n'est pas sans conséquence sur le lessivage des sols et l'accélération des inondations, notamment en aval,
- La quasi-disparition des prés vergers qui ceinturaient le bourg du Mesnil-Auzouf (Dialan-sur-Chaîne). Ces prés se structuraient dans une trame bocagère, encore présente aujourd'hui mais moins entretenue,
- La fermeture progressive des prairies de fond de vallée par mutation en culture ou enfrichement. Le phénomène le plus lisible est certainement le développement des boisements sur les versants les plus abrupts de la vallée,
- Le développement très important sur cette unité paysagère des infrastructures et bâtiments d'exploitation agricole autour des hameaux. Avec la mécanisation et l'augmentation des surfaces d'exploitation, la taille du matériel et les besoins en stockage sont de plus en plus importants. Au bâti vernaculaire des anciens hameaux viennent s'ajouter des volumes construits qui tiennent plus du registre de la zone d'activités,
- Le développement urbain pavillonnaire s'est étiré le long des axes de circulation, notamment au Mesnil-Auzouf (Dialan-sur-Chaîne). Ce bourg, avec la mise en place d'un contournement, est aujourd'hui complètement déstructuré dans sa composition et sa perception puisque l'on en distingue aujourd'hui seulement les arrières.

Sur les photos aériennes obliques de l'observatoire des paysages de la DREAL Normandie, on observe le développement important de la zone boisée qui vient prendre d'anciennes landes ou prairies bocagères qui étaient en lisière des boisements existants. Par ailleurs, si en premier plan la trame bocagère n'a presque pas changé, en arrière-plan, on remarque bien l'apparition de grandes parcelles cultivées au détriment du maillage de haies.

Le bourg a faiblement évolué dans cette décennie si ce n'est via de la division parcellaire périphérique, qui a permis l'implantation de pavillons et d'une flore horticole parfois exotique dans les jardins. Ce phénomène de banalisation urbaine, peu perceptible parce que lent et sporadique, est d'autant plus dommageable pour le paysage.



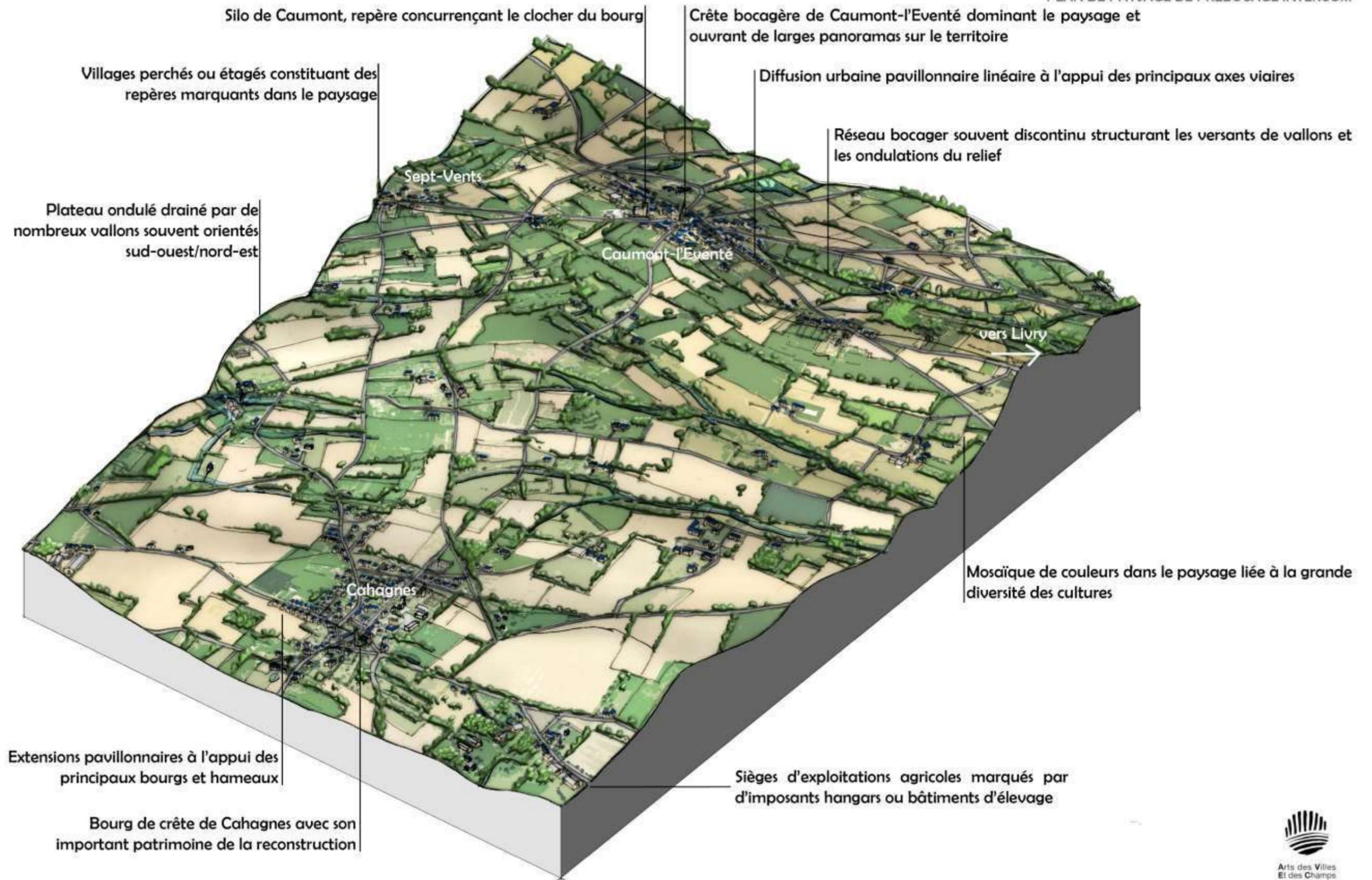
Fig. 114 : Observatoire photographique des paysages DREAL Normandie - vue 531-3 : Nord de Noyers-Bocage (Val-d'Arry) (campagne 2000)



Fig. 115 : Observatoire photographique des paysages DREAL Normandie - vue 531-3 : Nord de Noyers-Bocage (Val-d'Arry) (campagne 2014)

BLOC-DIAGRAMME DE L'UNITE PAYSAGERE DES COLLINES BOCAGERES ENTRE SEULLES ET DROME

PLAN DE PAYSAGE DE PREBOCAGE INTERCOM



UNITE PAYSAGERE DES COLLINES BOCAGERES ENTRE SEULLES ET DROME

Avec ses collines habitées et ses vallées entrelacées, l'expression par monts et par vaux prend tout son sens dans cette unité paysagère. Perchés sur leur crête, battus par les vents parfois chargés d'embruns, les bourgs dominent un paysage au bocage encore très présent. « Depuis Caumont-l'Eventé, par beau temps, on voit la mer et le soir on voit au loin les lumières du ferry qui part pour l'Angleterre ».

Ce paysage de polyculture élevage, où les prés vergers sont encore très présents, est véritablement riche de sa diversité, comme en témoigne un patrimoine bâti vernaculaire parfois remarquable. Comme sur un vaste métier à tisser, la chaîne des parcelles colorées par les cultures ou les pâtures s'entremêle avec les fils de trame des haies barrant des pentes ou des rivières soulignées par une ripisylve dense.

Véritable charnière entre les paysages du Bessin, du sud Cotentin, de la plaine de Caen et de la Suisse Normande, cette unité paysagère métisse ces identités pour composer des tableaux toujours changeants, animés par les vallées de la Drôme et la Seulles.



Fig. 116 : Vue panoramique sur l'arrière-pays du Bessin depuis la Butte de Caumont-l'Eventé

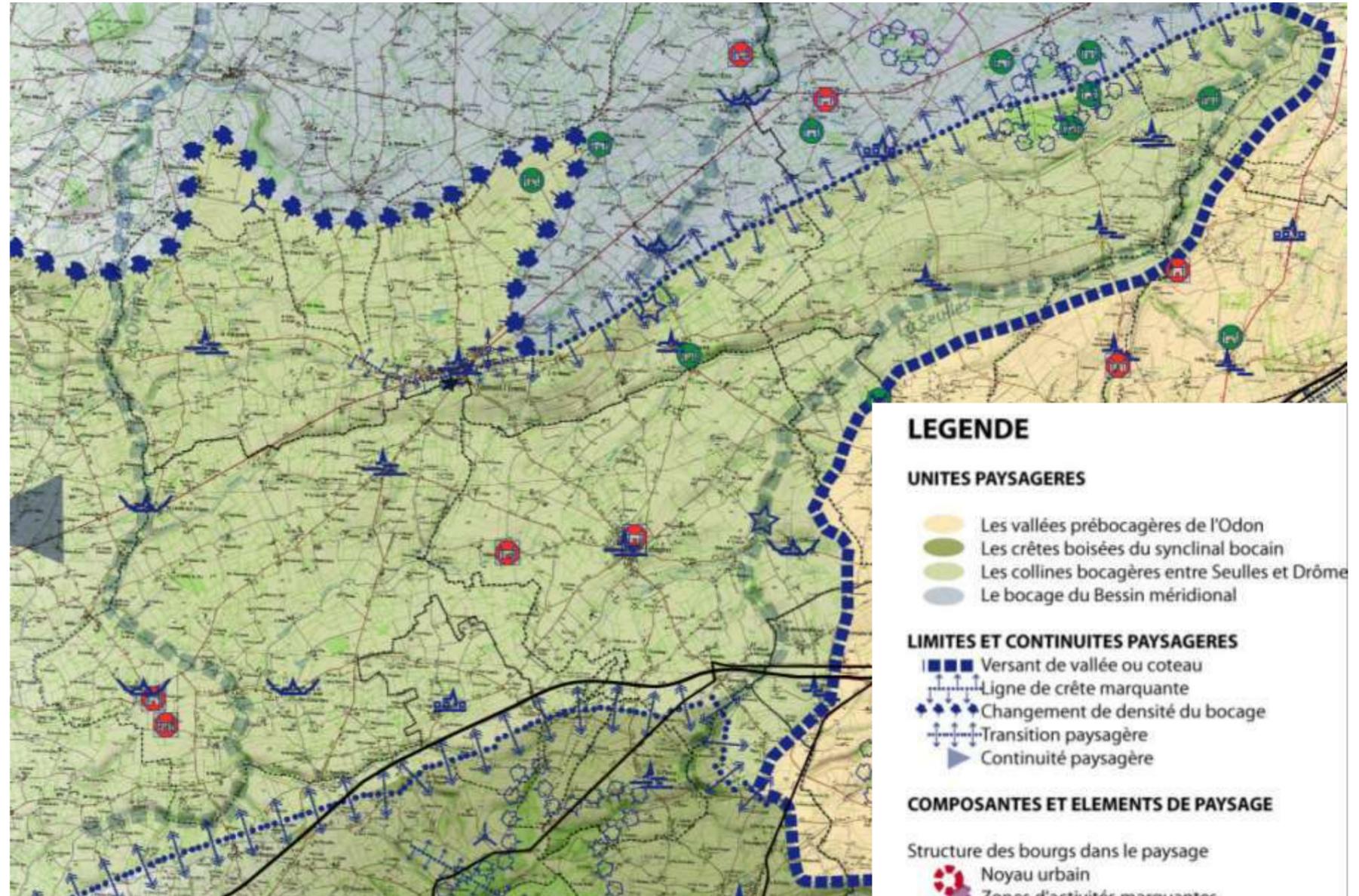
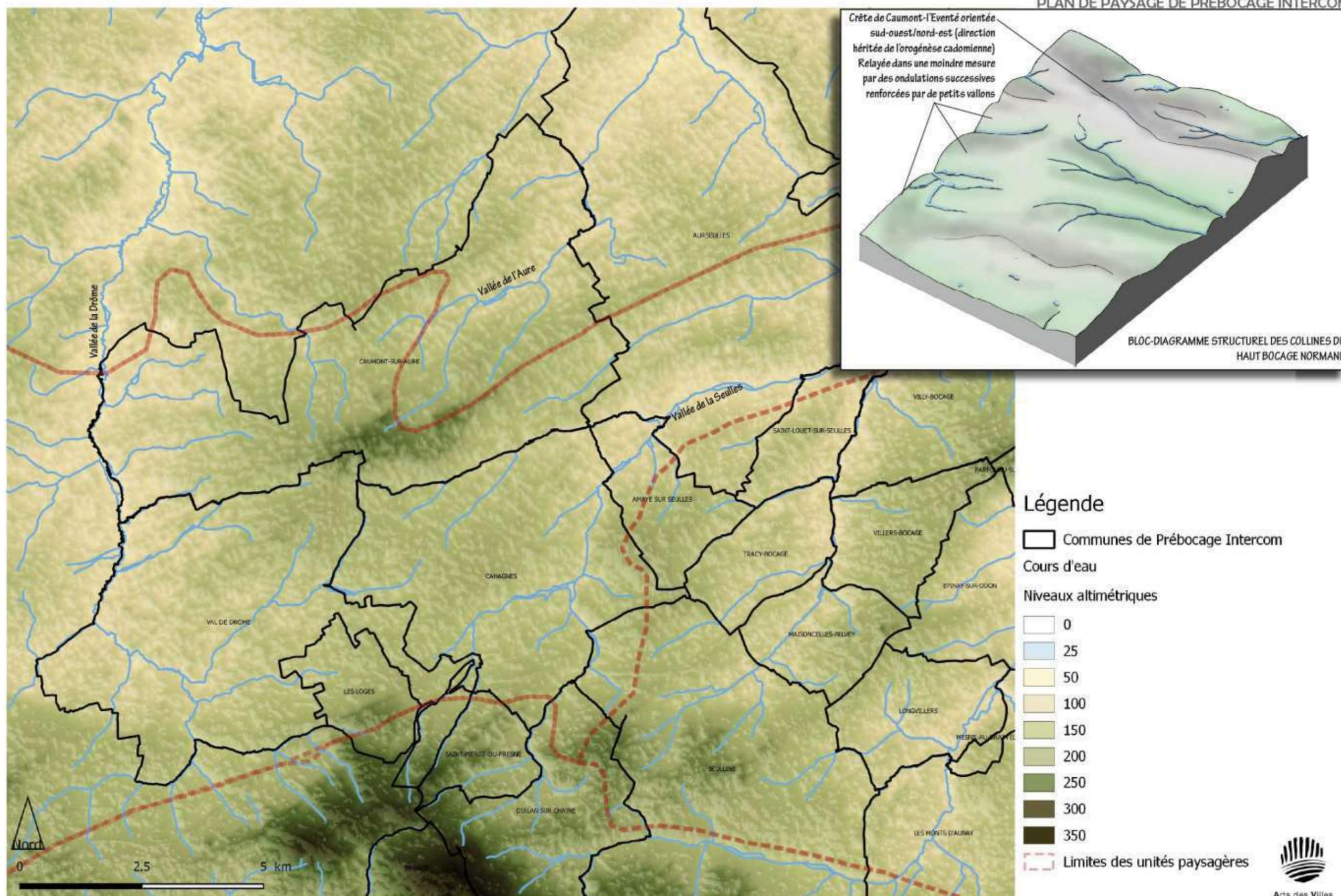


Fig. 117 : Un paysage vallonné et structuré par un bocage encore ponctué de vergers



CARTE ET BLOC-DIAGRAMME INTERPRETES DU RELIEF / UNITE PAYSAGERE DES COLLINES BOCAGERES ENTRE SEULLES ET DROME

PLAN DE PAYSAGE DE PREBOCAGE INTERCOM



LIMITES PAYSAGERES

Sous l'influence des caractères paysagers des territoires voisins, les limites de cette unité paysagère ne sont pas toujours très nettes et on observe le plus souvent des transitions progressives. Quelques éléments topographiques marquent cependant fortement les horizons de ce paysage :

- La crête de Caumont-l'Eventé (commune déléguée de Caumont-sur-Aure) au Nord qui marque la bascule vers le Bessin méridional,
- Le coteau Est de la vallée de la Seulles au-delà de laquelle les grandes cultures se font plus présentes sur les plateaux,
- Le passage de l'A84 correspond peu ou prou à une transition au Sud entre les collines bocagères et boisées plus élevées du synclinal bocain de l'unité.

A l'Ouest, il y a une véritable continuité paysagère au-delà de la vallée de la Drôme qui constitue la limite administrative du territoire.



Fig. 118 : Crête de Caumont-l'Eventé (Caumont-sur-Aure) marquant la limite Nord du territoire

ELEMENTS DE PAYSAGE ET STRUCTURE PAYSAGERE

UN PAYSAGE DE COLLINES ET DE VALLEES PARALLELES ORIENTE SUD-OUEST/NORD-EST

Le paysage de l'unité est fortement marqué par la crête de Caumont-l'Eventé (Commune déléguée de Caumont-sur-Aure) orientée Sud-Ouest/Nord-Est. Elle suit la direction Sud-Ouest / Nord-Est héritée de l'orogénèse cadomienne⁵ qui structure le relief (collines et vallées) de toute cette partie du territoire. Ces ondulations se traduisent dans le paysage par une découpe en plans successifs et par des effets de promontoire qui offrent des panoramas souvent ouverts sur le grand paysage

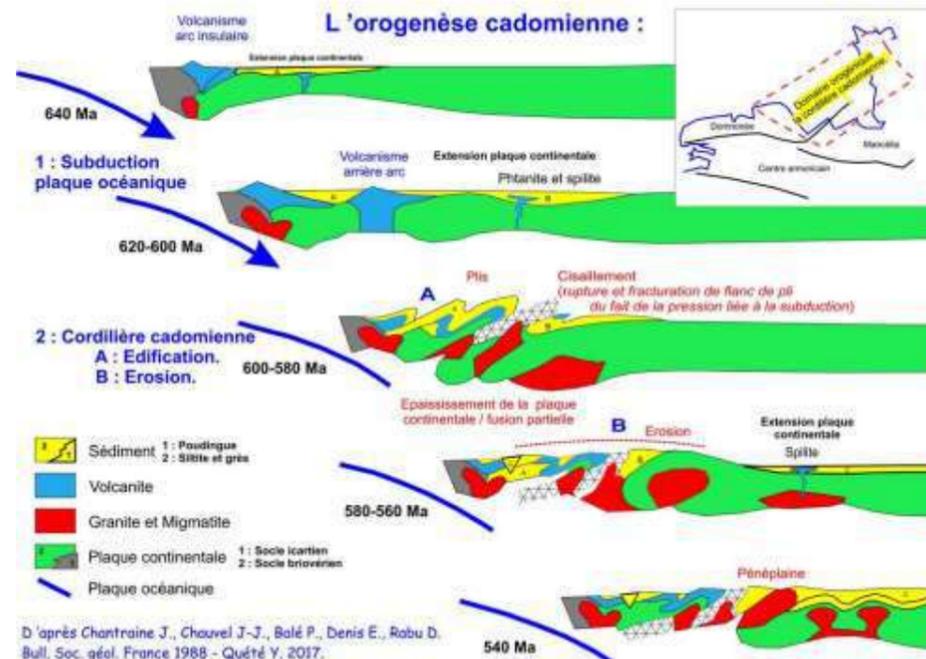


Fig. 119 : Coupes géologiques de principe de la formation de la chaîne montagneuse cadomienne

DES VALLEES AU PAYSAGE STRUCTURE PAR UNE TRAME BOCAGERE

Les vallées de la Seulles et de la Drôme sont réellement structurantes dans les paysages de cette unité. Relayées dans une moindre mesure par des ondulations successives renforcées par de petits vallons, elles se distinguent par un fond de prairies humides étroites où serpente la rivière ourlée d'une ripisylve d'aulnes, de noisetiers et parfois de frênes. Cadrées par un maillage dense de haies qui se déploie sur les pentes du vallon, elles offrent un paysage très lisible gradué par les haies qui s'étagent sur les courbes de niveau. Plus on quitte le fond de vallée et plus le réseau bocager se distend pour parfois voir les haies des zones les plus planes complètement disparaître. La trame

des chemins creux encaissés entre deux haies sur hauts talus est assez dense et caractéristique sur cette unité. Ces vallées sont particulièrement empruntées par les itinéraires de randonnée et valorisées pour le tourisme et les loisirs (base de loisirs et camping de Cahagnes par exemple).

DES BOURGS EN PROMONTOIRE QUI DOMINENT LE PAYSAGE

Cette unité paysagère présente plus particulièrement des villages perchés ou étagés sur la partie haute des vallons. Ces derniers constituent des repères marquants dans le paysage où l'on voit poindre leur clocher sur l'horizon (ou des bâtiments majeurs comme le silo de Sept-Vents (commune déléguée de Val-de-Drôme). Comme les bourgs sont très exposés au paysage, on y lit particulièrement les extensions pavillonnaires linéaires à l'appui des principaux bourgs et hameaux proches des principaux axes viaires. Les bourgs de crête de Cahagnes, avec son important patrimoine de la reconstruction, et de Caumont-l'Eventé (commune déléguée de Caumont-sur-Aure) avec son passé minier, se distinguent particulièrement dans la typologie des bourgs de l'unité.

DES PRES VERGERS ENCORE NOMBREUX

De nombreux prés-vergers de pommiers accompagnant les hameaux ou les bourgs sont encore présents sur cette unité paysagère. Si certains semblent abandonnés, d'autres font encore l'objet d'une exploitation pour le cidre. Ces prés-vergers, encore pâturés pour certains, renvoient directement à l'image d'Epinal de la Normandie avec les vaches marrons et blanches sous les pommiers en fleur. Ils sont un motif paysager incontournable de l'identité du territoire.

UN PAYSAGE RURAL CONTRASTE

Cette unité paysagère se distingue par une mosaïque de couleurs liée à la grande diversité des cultures (lin, betterave, colza, céréales, maïs, sorgho, ...), alternant avec des pâturages verdoyants. L'alternance des pâtures, cultures et labours compose des tableaux changeant au fil des saisons. Ce paysage est résolument caractérisé par la diversité de son agriculture. Ce dynamisme se traduit aussi dans les nombreux sièges d'exploitations agricoles marqués par d'imposants hangars ou bâtiments d'élevages qui se distinguent parfois de loin dans le paysage par leur volumétrie mais aussi leur couleur.



Fig. 120 : Mosaïque de cultures et pâturages entre Sept-Vents (Val-de-Drôme) et Cahagnes

⁵ En géologie, l'orogénèse cadomienne est un cycle de formation de reliefs datant de la fin du Néoprotérozoïque (de ca. -750 Ma à ca. -540 Ma) jusqu'au début du Cambrien.

AMBIANCES PAYSAGERES DES COLLINES BOCAGERES ENTRE SEULLES ET DROME



Fig. 121 : Un paysage orienté avec des valons et des collines où le bocage souligne les courbes de niveau – Caumont-l'Eventé (Caumont-sur-Aure)



Fig. 122 : Des vallées support de loisirs et tourisme – Base de Cahagnes sur la Seulles



Fig. 123 : Fond de vallée de prairies humides ponctuées de têtards – Seulles à Anctoville (Aurseulles)

Fig. 124 : Des prés vergers qui accompagnent les anciens hameaux – Cahagnes



Fig. 125 : Un réseau de chemins creux remarquablement conservé - Cahagnes



Fig. 126 : Camaïeux de cultures et prairies rythmée par le bocage sur le plateau – Sept-Vents (Val-de-Drôme)





Fig. 127 : Des bourgs en promontoire sur les crêtes avec leur clocher en repère - Cahagnes

Fig. 129 : Des bourgs étagés à mi pente sur les vallées – Anctoville (Aurseulles)



Fig. 128 : Ambiance urbaine de rue dans le bourg de Caumont l'Eventé (Caumont-sur-Aure)

Fig. 130 : Place composée à la reconstruction de Cahagnes



Fig. 131 : Eglise et chapelle de Dampierre (Val-de-Drôme) devant l'allée cavalière plantée du château



Fig. 132 : Eglise en promontoire et bâti étagé de Coulvain (Seulline)



Fig. 133 : Un bâti vernaculaire remarquable – Sept-Vents (Val-de-Drôme)



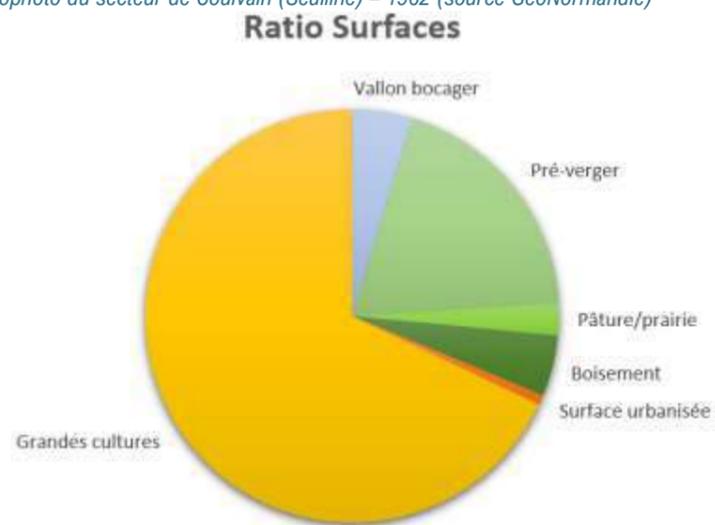
Fig. 134 : Un bâti agricole industriel et des pavillons de plus en plus présents dans le paysage



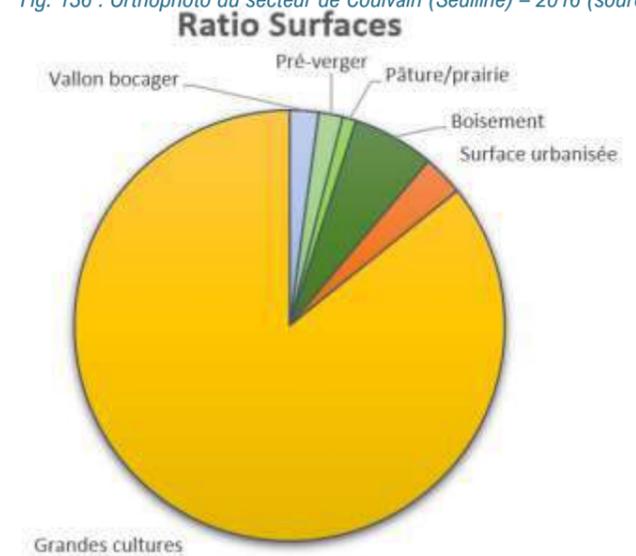
Fig. 135 : Orthophoto du secteur de Coulvain (Seulline) – 1962 (source GéoNormandie)



Fig. 136 : Orthophoto du secteur de Coulvain (Seulline) – 2016 (source GéoNormandie)



- Réseau viaire principal
- Haie bocagère
- Réseau hydrographique
- ▭ Coeur de bourg (1850)
- ▭ Urbanisation
- ▭ Urbanisation : 1962
- ▭ Boisement
- ▭ Pâturage-Prairie
- ▭ Pré-verger
- ▭ Vallon bocager
- ▭ Emprise bâti des hameaux



DYNAMIQUES D'EVOLUTION

L'analyse des orthophotos de 1962 et de 2016 du secteur de Coulvain (commune déléguée de Seulline) montre bien les phénomènes d'évolution des paysages qui marquent encore le territoire aujourd'hui :

- La quasi-disparition des prés vergers qui ceinturaient le bourg et constituaient une matrice paysagère quasi ininterrompue entre les hameaux. Ces prés se structuraient dans une trame bocagère souvent composées de haies basses taillées, partiellement présentes aujourd'hui mais moins entretenue. Outre la possibilité de pâture pour le bétail à proximité des étables, ce bocage a un rôle climatique important, notamment dans la régulation des vents et dans la régulation de l'eau dans les pentes des vallons secondaires,
- Cette disparition des vergers s'est faite au profit des grandes cultures accélérée ici par le remembrement induit par le passage de l'A84. Cela s'est traduit par l'augmentation très importante de la taille des parcelles (x5 en moyenne), la disparition de la trame viaire des chemins d'exploitations vers les petits champs de fait réunis, la disparition de haies ou des nombreux arbres isolés qui ponctuaient le paysage ouvert,
- La mutation progressive des prairies de fond de vallée principalement en culture ou par enrichissement de certaines pâtures abandonnées. Les haies moins entretenues dans les vallons prennent un volume important,
- Le développement très important, sur cette unité paysagère, des infrastructures et bâtiments d'exploitation agricole autour des hameaux. Avec la mécanisation et l'augmentation des surfaces d'exploitation, la taille du matériel et les besoins en stockage sont de plus en plus importants. Au bâti vernaculaire des anciens hameaux viennent s'ajouter des volumes construits qui tiennent plus du registre de la zone d'activités,
- La création de l'A84 en parallèle de la RD675 a eu pour effet, outre le remembrement évoqué ci-dessus, de créer une zone d'interface de cultures ou de zones moins accessibles en friches ou boisées. Ces espaces délaissés constituent une consommation importante des terres agricoles et déstructurent voire banalisent le paysage le long de ces axes.

Sur les photos aériennes obliques de l'observatoire des paysages de la DREAL Normandie, on observe bien les mêmes phénomènes décrits précédemment mais à l'échelle de la décennie. Les prés vergers à l'appui des vallons disparaissent progressivement et certaines haies sont supprimées au profit de cultures plus grandes. Là aussi, on voit dans une moindre mesure l'évolution des sièges d'exploitation.



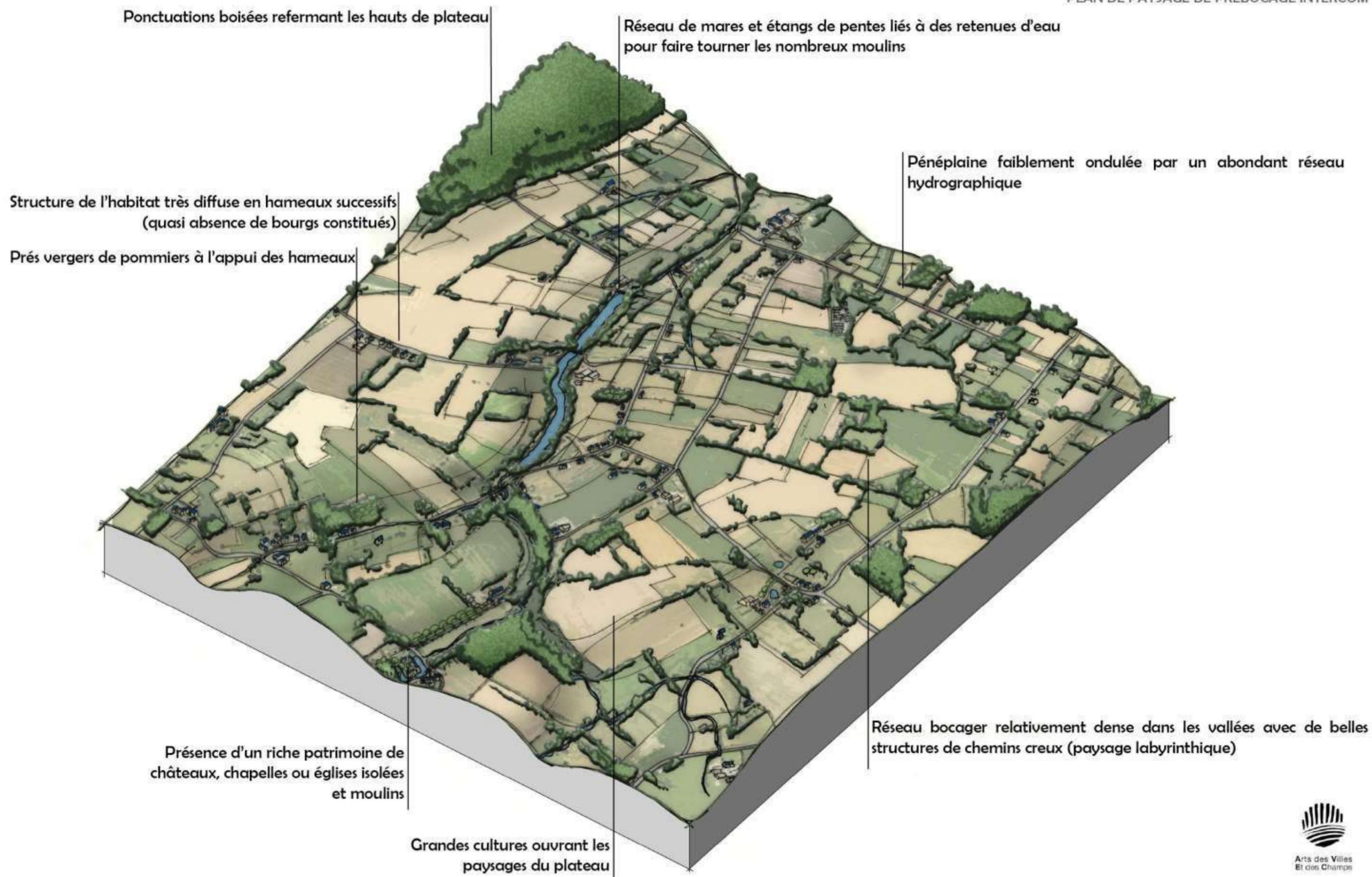
Fig. 137 : Observatoire photographique des paysages DREAL Normandie - vue 433-4 : Cahagnes (campagne 2000)



Fig. 138 : Observatoire photographique des paysages DREAL Normandie - vue 433-4 : Cahagnes (campagne 2014)

BLOC-DIAGRAMME DE L'UNITE PAYSAGERE DU BOCAGE DU BESSIN MERIDIONAL

PLAN DE PAYSAGE DE PREBOCAGE INTERCOM



UNITE PAYSAGERE DU BESSIN MERIDIONAL

L'eau dessine en creux et en douceur dans le plateau un labyrinthe fermé par un bocage encore relativement dense. Le Bessin méridional, avec ses boisements et ses haies dans tous les sens, est un territoire où l'on se perd avec délice. Les petits chemins ruraux sinuant dans la campagne livrent, avec parcimonie, des vues cadrées sur un riche petit patrimoine. Nichés dans les vallons, les hameaux et les bourgs distendus et très diffus se livrent par surprise et gardent leur mystère. Ce paysage est une campagne où l'on vit à l'abri des vues et où l'eau est omniprésente.

De fait, la fraîcheur ambiante vient aussi des camaïeux de verts des arbres du bocage et des prairies grasses qui tapissent les fonds de vallées. Le fil de l'eau nous livre les secrets de ce paysage en dévoilant châteaux, fermes cossues ou jardins extraordinaires autour des fermes réhabilitées en gîtes.

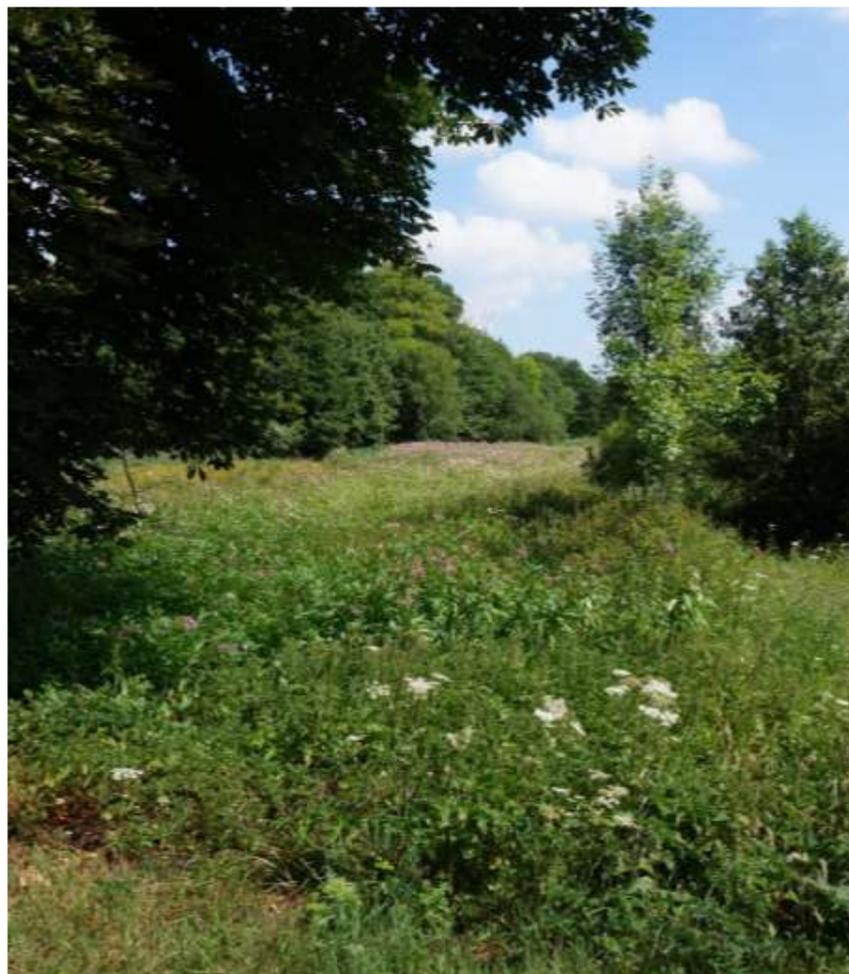


Fig. 139 : Fraîcheur de la vallée de l'Aure – Torteval-Quesnay (Aurseulles)



Fig. 140 : ambiance intimiste du vallon du Pont Mulot – Livry (Caumont-sur-Aure)



LEGENDE

UNITES PAYSAGERES

-  Les vallées pré-bocagères de l'Odon
-  Les crêtes boisées du synclinal bocain
-  Les collines bocagères entre Seulles et Drôme
-  Le bocage du Bessin méridional

LIMITES ET CONTINUITES PAYSAGERES

-  Versant de vallée ou coteau
-  Ligne de crête marquante
-  Changement de densité du bocage
-  Transition paysagère
-  Continuité paysagère

COMPOSANTES ET ELEMENTS DE PAYSAGE

Structure des bourgs dans le paysage

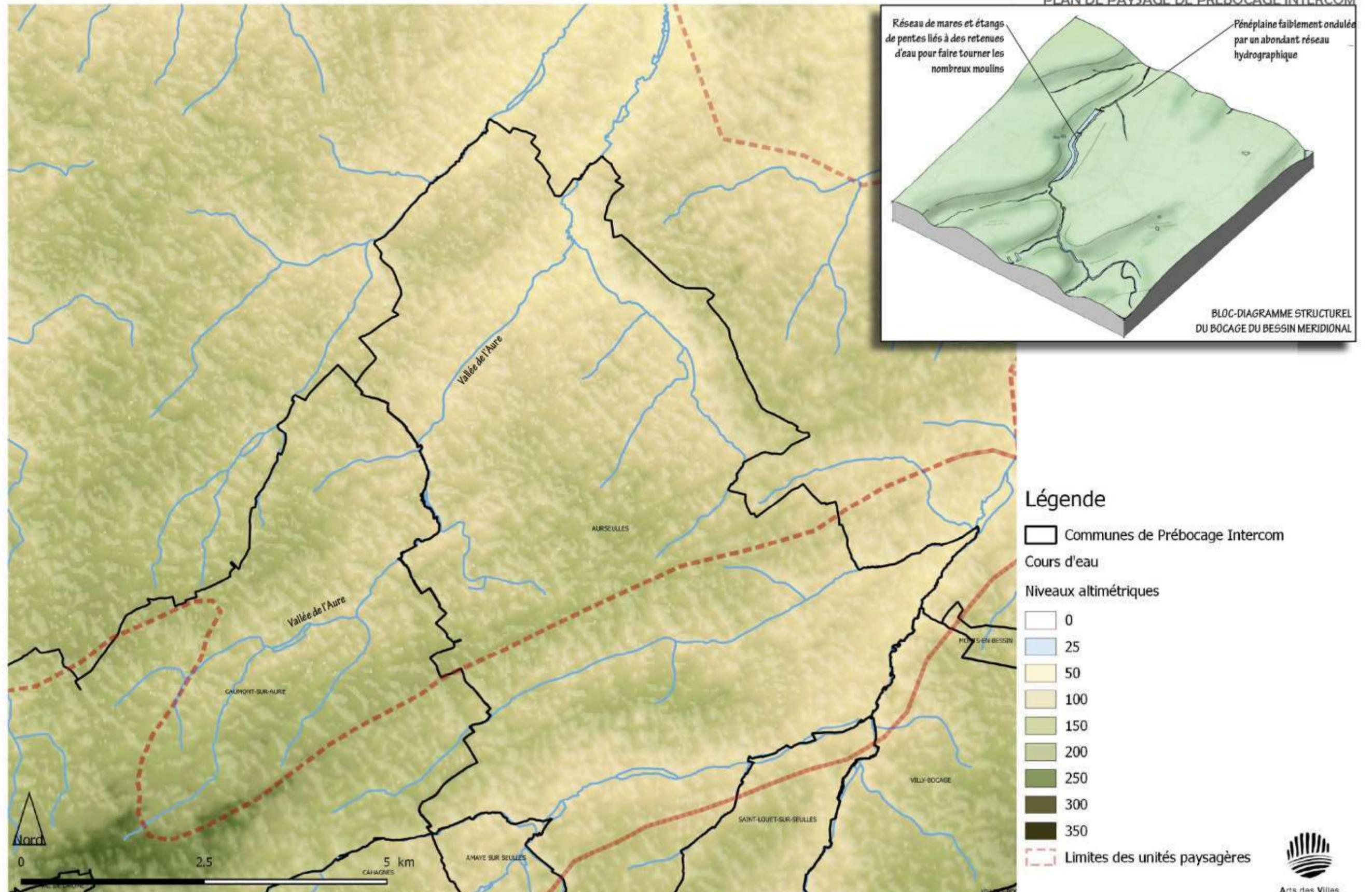
-  Noyau urbain
-  Zones d'activités marquantes
-  Bourg perché
-  Bourg étagé sur coteau
-  Bourg de fond de vallée
-  Bourg de plateau
-  Village rue

Eléments structurants et repères

-  Monument historique classé
-  Patrimoine vernaculaire d'intérêt (hors bourg)
-  Boisements marquants
-  Repère paysager marquant
-  Parc éolien
-  Infrastructure viaire marquante
-  Élément singulier (Équipement, Carrière...)
-  Point de vue panoramique
-  Vallée marquante

CARTE ET BLOC-DIAGRAMME INTERPRETES DU RELIEF / UNITE PAYSAGERE DU BOCAGE DU BESSIN MERIDIONAL

PLAN DE PAYSAGE DE PREBOCAGE INTERCOM



LIMITES PAYSAGERES

Cette unité paysagère est limitée clairement au Sud par la crête de Caumont-l'Eventé (commune déléguée de Caumont-sur-Aure) dont le clocher se pose comme un repère très distinct sur l'horizon. Cette unité paysagère est en fait la partie la plus au Sud du Bessin méridional, qui s'étend au Nord jusqu'au bocage régulier rétro-littoral du Bessin.



Fig. 141 : Crête de Caumont-l'Eventé (Caumont-sur-Aure) avec son clocher comme repère qui marque l'horizon Sud de l'unité

ELEMENTS DE PAYSAGE ET STRUCTURE PAYSAGERE

UNE PENEPLAINE FAIBLEMENT ONDULEE

Comme un piémont de la crête de Caumont l'Eventé (commune déléguée de Caumont-sur-Aure), ce paysage est en fait une pénéplaine faiblement ondulée par le réseau hydrographique. Plus simplement, on y ressent plus les creux que les bosses, contrairement aux autres unités paysagères du territoire. Dans les vallons, les vues sont plus courtes et arrêtées par des coteaux souples. Sur les revers du plateau, quelques grandes cultures laissent parfois échapper des vues allant jusqu'à la crête de Caumont l'Eventé (commune déléguée de Caumont-sur-Aure) sur l'horizon Sud.

L'EAU TRES PRESENTE DANS LE PAYSAGE

Cette unité paysagère est marquée par un abondant réseau hydrographique arborescent autour de l'Aure. Il s'accompagne d'un important réseau de mares et d'étangs de pentes liés à des retenues d'eau pour alimenter les petits lavoirs ou faire tourner les nombreux moulins qui ponctuent les vallées (on les retrouve également beaucoup dans la toponymie). Les haies denses de saules et de noisetiers ont tendance à écourter fortement les vues dans ces fonds de vallon autour desquels s'articule tout le bâti.

UN MAILLAGE BOCAGER ENCORE DENSE DANS LES VALLEES

Le réseau bocager est encore relativement dense dans les vallées avec de belles structures de chemins creux (paysage labyrinthe) et d'imposantes haies sur talus où de vieux chênes développent parfois un houppier assez impressionnant. Dans cette unité, on circule souvent à l'ombre, ce qui participe à créer un sentiment de fraîcheur que l'on peut avoir déjà avec l'eau. Ces haies, en fond de vallon, accompagnent souvent un réseau important de fossés.



Fig. 142 : Un bocage dense où les vieux chênes ombrent les chemins et les prairies

DES GRANDES CULTURES OUVRANT LES PAYSAGES DU PLATEAU

L'une des particularités du Bessin méridional est d'être particulièrement boisé sur les plateaux (on retrouve ici seulement le Bois de Baugis). Sur le territoire, les plateaux tendent à s'ouvrir avec la présence de grandes cultures qui se développent entre les vallées sur les terrains les moins lourds et humides. On retrouve la même diversité culturelle que dans l'unité précédente. Ces ouvertures dans le bocage révèlent non seulement quelques points de vue sur le lointain mais elles trahissent également la présence de nombreux hameaux.

UNE STRUCTURE DE L'HABITAT TRES DIFFUSE EN HAMEAUX SUCCESSIFS

S'articulant autour des fonds de vallée, l'ensemble du bâti est très diffus (caractéristique des paysages de bocage). Nombreux sont les hameaux qui s'égrènent le long des routes en longeant les ruisseaux. Les bourgs sont peu développés et présentent une structure assez éclatée, comme s'il s'agissait de la réunion de plusieurs hameaux. Il n'est pas rare de voir une église et son cimetière émerger seuls du bocage. Ce paysage présente également un riche patrimoine de château accompagnés de douves et de parcs emmurés dont la structure se déploie souvent dans la campagne environnante par des allées cavalières. On y retrouve également des demeures bourgeoises et des fermes cossues. Le bâti est de qualité et souvent bien restauré avec parfois des changements de destination (gîte, maison d'hôte) qui rappellent la proximité de la côte.

DES PRES VERGERS DE POMMIERS A L'APPUI DES HAMEAUX

Nombreux sont les hameaux qui sont encore accompagnés de leur pré-verger de pommiers. Là encore, ce motif paysager, très identitaire de la Normandie participe de la qualité de ce paysage. Ils sont cependant peu perceptibles car ils sont souvent entourés de haies bocagères épaisses.



Fig. 143 : Pré-verger pâturé, une image archétypale des paysages normands



Fig. 144 : Chemins creux de noisetiers et haies de frênes et de sycomores dans le val d'Aure – Torteval-Quesnay (Aurseulles)



Fig. 145 : Un paysage de vallons bocagers habités alternant cultures et pâtures – Livry (Caumont-sur-Aure)



Fig. 146 : Des cultures gourmandes en eau sur le plateau : lin et maïs -Livry (Caumont-sur-Aure)



Fig. 147 : Pâtures et franges bâties en interface entre la vallée de l'Aure et le plateau



Fig. 148 : Invasion d'Impatiète de l'Himalaya dans le val d'Aure – Torteval-Quesnay (Aurseulles)



Fig. 149 : Eglise, château et allées cavalières du Château de Parfouru – Livry (Caumont-sur-Aure)



Fig. 150 : Ferme en U remarquable Les Anglais – Livry (Caumont-sur-Aure)



Fig. 151 : Eglise isolée de Notre-Dame du Quesnay-Guesnon – Torteval-Quesnay (Aurseulles)



Fig. 152 - Portail d'entrée du parc du logis de Saint-Martin-Le-Vieux – Livry (Caumont-sur-Aure)



Fig. 153 : Livry ((Caumont-sur-Aure), un bourg organisé autour d'un vallon caractérisé par des maisons de ville dessinant une place et une ceinture jardinée



Fig. 154 : Portail et parc du Château de Quesnay – Torteval-Quesnay (Aurseulles)



Fig. 155 : Orthophoto du secteur de Torteval-Quesnay (Aurseulles) – 1962 (source GéoNormandie)

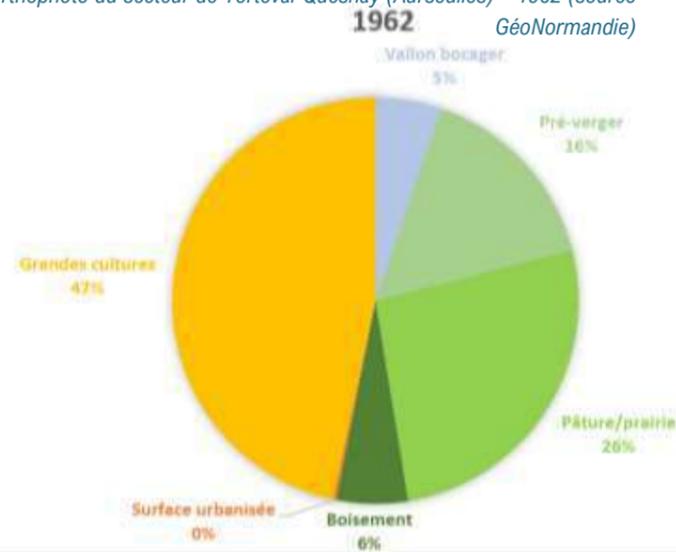
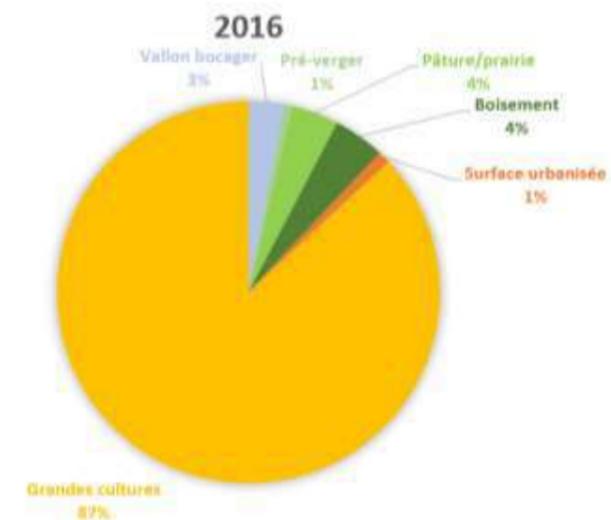


Fig. 156 : Orthophoto du secteur de Torteval-Quesnay (Aurseulles) – 2016 (source GéoNormandie)



DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

L'analyse des orthophotos de 1962 et de 2016 du secteur de Crauville montre bien les phénomènes d'évolution des paysages qui marquent encore le territoire aujourd'hui :

- La quasi-disparition des prés vergers qui constituaient une matrice paysagère quasi ininterrompue entre les hameaux et les fonds de vallée. Ces prés se structuraient dans une trame bocagère sur talus-fossés, qui structuraient la pente douce des coteaux,
- Cette disparition des vergers s'est faite au profit des grandes cultures qui se sont déployées rapidement sur les plateaux phagocytant par la même occasion les pâtures bocagères. Cela s'est traduit par l'augmentation parfois spectaculaire de la taille des parcelles (x5 à x10 en moyenne), par la disparition de la trame viaire de chemins creux et la suppression de nombreuses haies. Beaucoup de haies sur talus ayant été conservées le long des routes, la perception de l'altération du bocage en est partiellement masquée,
- La fermeture progressive des prairies de fond de vallée s'est faite par boisement ou par plantation de peupleraies. Cette fermeture s'est accompagnée par l'apparition d'espèces invasives comme l'impatiante de l'Himalaya,
- Les hameaux diffus se sont également beaucoup développés sous l'effet de deux phénomènes : l'accroissement des sièges d'exploitations avec de nouveaux hangars métalliques et des stabulations mais aussi par des développements pavillonnaires qui se sont greffés autour du bâti ancien. De fait, la présence pavillonnaire, trahie par des clôtures et des jardins divers et variés, tend à banaliser un paysage bâti traditionnel pourtant très identitaire et souvent de qualité. Ces développements urbains sur les hameaux ont par endroit créés des continuums là où il n'y en avait pas, officiant de fait un paysage urbain ni de la ville ni de la campagne.

Sur les photos aériennes obliques de l'observatoire des paysages de la DREAL Normandie, on observe relativement peu de changements sur la dernière décennie. La mutation du parcellaire, très probablement liée à un important remembrement, est de fait plus ancienne et le point de vue photographié ne montre pas clairement les hameaux et l'habitat diffus sur ce secteur.



Fig. 157 : Observatoire photographique des paysages DREAL Normandie - vue 433-4 : Aurseulles (campagne 2000)



Fig. 158 : Observatoire photographique des paysages DREAL Normandie - vue 433-4 : Aurseulles (campagne 2014)



LES ENJEUX PAYSAGERS DU TERRITOIRE

Fig. 159 : Destruction du bocage et développement pavillonnaire, deux phénomènes de banalisation des paysages



UN PAYSAGE EN EVOLUTION SOUS L'ACTION DE L'HOMME

VERS UNE BANALISATION DES PAYSAGES ?

Le paysage de Pré-Bocage Intercom est une mosaïque de paysages ruraux marqués par les champs, les labours et plus généralement par la main de l'agriculteur, des paysages plus urbains marqués par leurs zones pavillonnaires, les usines et les entreprises, les zones industrielles et les infrastructures de transports (A84, réseau secondaire), des paysages naturels où se développent des activités plus respectueuses de la nature. Les activités humaines génèrent ces différents paysages, qui se côtoient, se mêlent et s'entremêlent et font le territoire de Pré-Bocage Intercom, la société se retrouvant dans les paysages qu'elle génère. De plus, ce territoire est en mutation constante, avec le développement des infrastructures de transport, des zones industrielles, ...



Fig. 160 : Des haies qui laissent place à la plaine céréalière - Noyers-Bocage (Val-d'Arry)

Sociologiquement et dans les représentations culturelles, le paysage de Pré-Bocage Intercom est clairement défini comme rural et avec une vraie richesse liée à sa diversité. C'est véritablement sa structure bocagère qui le distingue. Cependant, l'observation des évolutions de ces paysages montrent des phénomènes de banalisation de plusieurs ordres :

- « Une extension de la plaine de Caen » : le développement sur les plateaux de la céréaliculture ouvre progressivement les paysages avec des parcelles toujours plus grandes. Cette éradication du bocage au profit d'un openfield est souvent perçue négativement (« on devient la plaine de Caen ») même si elle témoigne d'un certain dynamisme agricole. Elle porte l'enjeu de la permanence des traces de la structure paysagère du bocage qui l'a précédé : chemins ruraux, haies et arbres

isolés pour éviter un effet de tabula rasa qui annihilerait l'essence même de ce paysage,

- « La disparition du bocage et des pommiers » : Les pré-vergers plantés de vergers hautes tiges de pommiers sous lesquels pâturent des troupeaux de vaches constituent une image iconique de la Normandie, profondément ancrée dans le territoire. La disparition des haies bocagères autant que celle des pommiers est à la fois mal vécue par la population mais remet en cause l'identité même de ces paysages ruraux. L'enjeu est ici de redéfinir le rôle et les usages de la haie et des vergers dans le paysage de demain,
- La banalisation des paysages urbains : Si le bâti rural vernaculaire est très identitaire tant par ses matériaux de construction, par sa volumétrie et son implantation, il n'en est pas de même avec les formes pavillonnaires qui répondent, certes, aux besoins en logement contemporains mais ne sont en aucun cas identitaires du lieu dans lequel ils s'implantent.

UNE TERRE D'ANCRAGE OU UN PAYSAGE DE PASSAGE

Pré-Bocage Intercom est en effet un territoire dynamique, qui accueille de nouveaux habitants. La population y est ouverte d'esprit, la solidarité et l'échange, le respect des uns envers les autres ont toute leur place. Territoire intergénérationnel, des personnes âgées ayant toujours vécues sur place y côtoient de jeunes arrivants qui viennent s'y installer. La possibilité de posséder une maison avec un terrain à proximité de Caen est en effet très attractive. Les nombreux services présents tels que les écoles, l'accès au soin - bien que la question de l'accessibilité à ces derniers se pose du point de vue de la mobilité - sont un atout supplémentaire pour l'attractivité.

Ce paysage, sous influence directe de l'homme, pose en tout cas la question des objectifs à définir collectivement pour anticiper les paysages de demain.

L'approche sociologique a montré un ancrage profond des habitants dans leur territoire natal ou d'adoption. Il y a un lien presque fusionnel entre les habitants et leur paysage. Cet ancrage est à mettre en perspective avec la mobilité des populations qui induit forcément un décalage entre une vision permanente du paysage et une vision de passage. Cela pose d'emblée l'enjeu de l'accueil des nouvelles populations mais aussi de la représentation culturelle du paysage.



DE LA DIVERSITE DES POINTS DE VUE AU PROJET COLLECTIVEMENT PARTAGE

UNE ATTENTE D'UNE CERTAINE QUALITE DE PAYSAGE

Il s'exprime aujourd'hui une prise de conscience généralisée de la part des individus de la qualité de l'endroit où ils vivent, de leur environnement, les conduisant à une attention accrue à leur paysage. Les habitants de Pré-Bocage Intercom ne dérogent pas à cette prise de conscience, certains énonçant une attente de paysages ne correspondant plus aux usages actuels des sols et aux évolutions contemporaines.

UN DECALAGE ENTRE LES ATTENTES ET LA REALITE DU PAYSAGE

Ainsi, la consommation excessive d'espace, notamment à destination de l'habitat (phénomène de péri-urbanisation), est dénoncée. Pour autant, un habitat de type horizontal continue de se développer, l'habitat collectif et la verticalité étant peu mis en valeur et disposant d'une dimension esthétique fortement discutée. Dans le même temps, de nombreux bâtiments dans les hameaux et d'anciens bâtiments agricoles sont abandonnés. Si leur valorisation en habitat et leur réhabilitation sont souhaitées et souhaitables, dans les faits, elles sont difficiles, si ce n'est impossible, pour des questions réglementaires et de coût.

Il y a un véritable enjeu de pédagogie individuelle et d'accompagnement des politiques publiques pour réduire ce grand écart entre une attente collective de paysages identitaires qualitatifs et des comportements individuels qui poussent plus à une banalisation de ces derniers. Ce décalage peut être légitime (raisons économiques, absence d'offre alternative) ou simplement lié à un manque de prise de conscience du phénomène.



Fig. 161 : On profite de la vue individuellement mais quelle vue offre-t'on collectivement ?

UN PAYSAGE SUPPORT DE LOISIRS ET DE BIEN-ETRE

Le développement futur d'activités de loisirs, en lien avec la proximité de hauts lieux touristiques – les plages du débarquement notamment- est moins controversé, « **à condition de ne pas dénaturer le paysage** ». L'exemple du terrain de golf du lac de la Dathée est cité.

Plus généralement, le paysage se doit d'être au service du bien-être des familles, mais aussi des personnes en convalescence, pour se ressourcer. L'hôpital d'Aunay-sur-Odon, la maison d'accueil spécialisée, sont autant de lieux de soins dont les patients gagneraient à bénéficier de paysages de qualité incitant à la promenade, à la détente.

Dans tous les cas, la multitude de sites intéressants présents sur le territoire mériterait d'être mieux valorisée à travers la communication vers l'extérieur du territoire et la signalétique sur place.



Fig. 162 : Promeneuses, base de loisirs de Cahagnes

ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DES PAYSAGES, MAIS COMMENT ?

Le paysage offre ainsi une multitude de possibilités. Ce faisant, des choix variés s'offrent et vont influencer son évolution. Or, chacun dispose d'un avis propre, sensible et personnel sur le paysage, ce qui peut rendre difficile la formation d'un compromis quant aux choix à réaliser : quel équilibre trouver entre l'accueil de nouveaux habitants et la volonté de maintenir la biodiversité ? Comment préserver l'environnement sans conduire à une « mise sous cloche » de ce dernier à la suite d'une protection trop extrême qui le fige ? Les habitants sont conscients de l'existence de ces points de clivage, de ces conflits d'usage.

Il importe, dans un tel contexte, de prévoir les différentes possibilités d'évolution du paysage et de formuler collectivement des solutions sur la manière d'y travailler. Une piste pour y parvenir peut s'imaginer au travers d'un paysage dont les éléments seraient entretenus collectivement (les haies et les rivières pas exemple), tel que cela se faisait dans le passé. L'association de restauration du petit patrimoine lié à l'eau en est un bon exemple.

Un des enjeux majeurs de ce Plan de paysage peut s'illustrer sur le thème de la haie bocagère. Pour les agriculteurs, elle peut constituer une gêne pour la mécanisation des parcelles ou une charge d'entretien qui ne s'accompagne pas d'une ressource ou d'un usage en contrepartie. Pour les naturalistes ou les protecteurs de l'environnement, elle est une ressource majeure de biodiversité. Pour les habitants ou les promeneurs, elle garantit le confort climatique des chemins et constitue un agrément appréciable des balades ...

Cet enjeu est d'autant plus important que les habitants, dans le cadre de la démarche de concertation, ont montré un profond attachement voire même un enracinement au territoire et surtout à ses paysages ruraux. Il ne s'agit pas d'une simple vision patrimoniale très conservatrice mais plutôt d'un souhait de transmettre en héritage un cadre de vie privilégié qui leur a été eux-mêmes transmis.

LE MODE D'ACCES AU PAYSAGE, QUELS IMPACTS ?

UN PAYSAGE VIRTUEL

La question de l'accessibilité au paysage est posée par les habitants, notamment au regard de l'usage des NTIC (réseaux sociaux et internet au sens large). En effet, si le souhait d'une couverture réseau plus large et accessible à tous est promue et souhaitée, dans le même temps différents enjeux sont évoqués. Le premier d'entre-eux concerne la fracture numérique qui peut apparaître entre une population à même d'avoir accès aux outils numériques et en capacité de les utiliser, et une population qui n'y aurait pas accès et/ou serait en incapacité de les utiliser par manque de connaissance et d'appropriation. Les adolescents et jeunes adultes peuvent, en ce sens, bénéficier de facilités vis-à-vis de ces outils, facilités dont ne disposent pas la grande majorité des retraités par exemple.

QUEL RAPPORT DIRECT AU PAYSAGE ?

Un autre sujet de controverse qui se dessine est l'utilisation de tels outils vis-à-vis du paysage. S'ils permettent de sensibiliser à la beauté d'un paysage et de la partager instantanément, ils participent dans le même geste à sa destruction, par l'émission de gaz à effet de serre et par la consommation de matériaux, et induisent un rapport particulier et distancié au paysage sur le plan du sensible.

Dans un tel contexte, la question des outils à privilégier et une réflexion sur ce qu'ils peuvent engendrer s'avère nécessaire. Cet enjeu entre notamment en résonance avec les travaux du photographe Martin Parr qui, bien avant l'arrivée des smartphones, a documenté la pratique (déjà intense) de la photographie par les touristes découvrant les grands monuments.